BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ IMPÉRIALE

DES ANTIQUAIRES

DE FRANCE

IMPRIMERIE GÉNÉRALE DE CH. LAHURE
Rue de Fleurus, 9, à Paris

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ ~~IMPÉRIALE~~ NATIONALE

DES ANTIQUAIRES

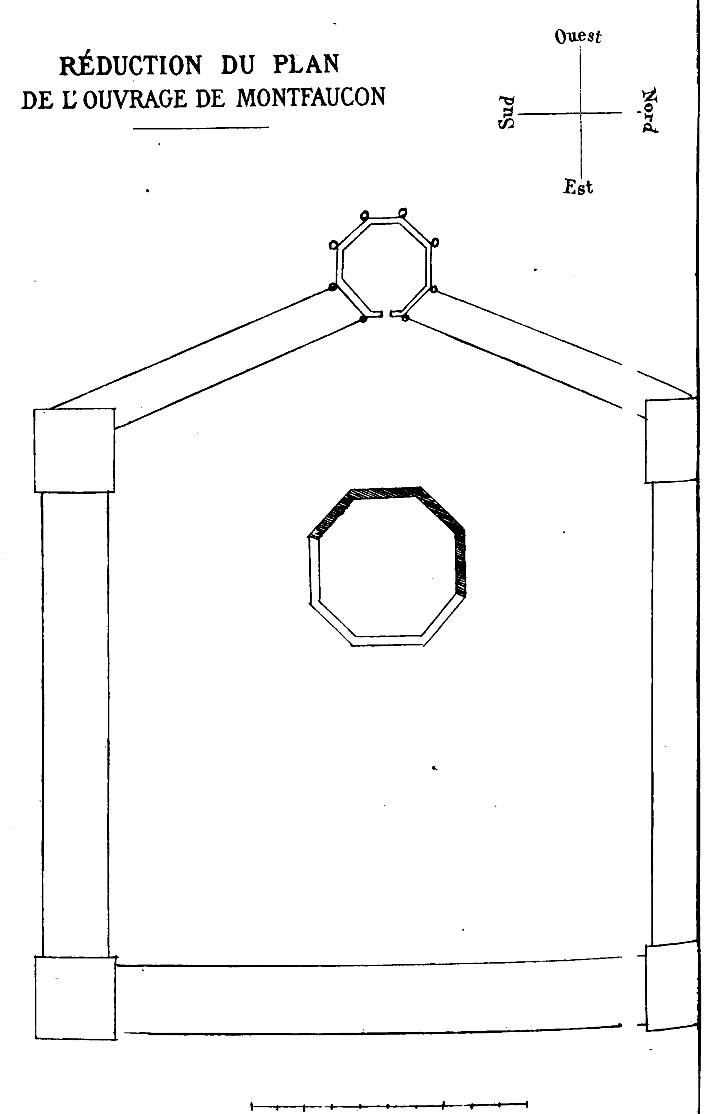
DE FRANCE

1868



PARIS
AU SECRÉTARIAT DE LA SOCIÉTÉ
AU PALAIS DU LOUVRE
ET CHEZ
DUMOULIN, quai des Augustins, 13
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ

RÉDUCTION DU PLAN
DE L'OUVRAGE DE MONTFAUCON



Echelle de 200 pieds.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ IMPÉRIALE

DES ANTIQUAIRES

DE FRANCE.

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ

POUR L'ANNÉE 1868.

MM. CHABOUILLET,	Président.
DE GUILHERMY,	premier Vice-Président.
H. COCHERIS,	deuxième Vice-Président.
L. HEUZEY,	Secrétaire.
E. AUBERT,	Secrétaire-adjoint.
DE LA VILLEGILLE,	Trésorier.
A. DE MONTAIGLON,	Bibliothécaire-archiviste.

Membres de la commission des impressions.

MM. HUILLARD-BRÉHOLLES.
MICHELANT.
A. DE BARTHÉLEMY.
E. BOUTARIC.

Membres de la commission des fonds.

MM. CREULY.
BOURQUELOT.
L. PASSY.

LISTE

DES MEMBRES HONORAIRES,

Au 1er avril 1868.

MM.

1. Guizot (F.) G. C. ✠, membre de l'Institut (Académies française, des inscriptions et belles-lettres et des sciences morales et politiques), rue Billaud, 10 (1828).

2. Martonne (G. M. de) ✠, ancien magistrat, rue Oudinot, 16, et à la Vallée-Guyon, près Vendôme (1853).

3. Breton (Ernest) ✠, rue Richer, 12 (1838-1854).

4. Nieuwerkerke (le comte de) G. O. ✠, sénateur, membre de l'Institut (Académie des beaux-arts), surintendant des beaux-arts, au Louvre (1854).

5. Bernard (Auguste) ✠, inspecteur général honoraire de l'imprimerie et de la librairie, rue Cassini, 16 (1843-1856).

6. Maury (Alfred) O. ✠, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), bibliothécaire de l'Empereur, professeur au Collége de France, rue de Seine, 1, au pavillon du palais de l'Institut (1842-1858).

7. Bataillard (Charles), avocat à la Cour impériale de Paris, rue Neuve-des-Petits-Champs, 65 (1842-1859).

8. Vincent (Alexandre-Joseph-Hidulphe) O. ✠, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre honoraire du comité des travaux historiques



et des sociétés savantes, rue Notre-Dame-des-Champs, passage Stanislas, 2 (1842-1861).

9. Saussaye (Louis de La) O. ✠, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre du comité impérial des travaux historiques et des sociétés savantes, recteur de l'Académie de Lyon, rue de l'Université, 34 (9 mars 1843).

10. . . . .

LISTE

DES MEMBRES RÉSIDANTS,

Au 1er avril 1868.

MM.

1. Villegille (Arthur Nouail de La) ✠, secrétaire du comité impérial des travaux historiques et des sociétés savantes, rue de Seine, 12 (29 novembre 1836).

2. Longpérier (Adrien Prévost de) O ✠, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), conservateur des antiques et de la sculpture moderne des Musées impériaux, rue de Londres, 50 (9 avril 1838).

MM.

3. Bourquelot (Félix) ✻, professeur à l'École impériale des chartes, membre du comité impérial des travaux historiques et des sociétés savantes, rue du Helder, 12 (9 juin 1841).

4. Lacabane (Léon) O. ✻, directeur de l'École impériale des chartes, conservateur adjoint du département des manuscrits de la Bibliothèque impériale, avenue des Ternes, 81 (9 juin 1841).

5. Marion (Jules) ✻, membre de la commission des archives près le ministère de l'intérieur, et du comité impérial des travaux historiques et des sociétés savantes, place de la Madeleine, 17 (9 février 1843).

6. Quicherat (Jules) ✻, professeur à l'École impériale des chartes, membre du comité impérial des travaux historiques et des sociétés savantes, rue Casimir-Delavigne, 9 (9 mai 1845).

7. Renier (Léon) O. ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), vice-président du comité impérial des travaux historiques et des sociétés savantes (section d'archéologie), administrateur de la Bibliothèque de l'Université, professeur au Collége de France, à la Sorbonne (9 mai 1845).

8. Villot (Frédéric) O. ✻, secrétaire général des Musées impériaux, rue de la Ferme-des-Mathurins, 26 (10 décembre 1849).

9. Kœnigswarter (Louis) ✻, docteur en droit, correspondant de l'Institut (Académie des sciences morales et politiques), rue de Marignan, 11 (10 décembre 1849).

10. Favé (Ildefonse) C. ✻, général de brigade, commandant l'École polytechnique, aide de camp de l'Empereur, à l'École polytechnique (9 août 1850).

MM.

11. Montaiglon (Anatole de Courde de), professeur à l'École impériale des chartes, membre du comité impérial des travaux historiques et des sociétés savantes, place Royale, 9 (10 février 1851).

12. Rougé (le vicomte Emmanuel de) O. ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), conseiller d'État, professeur au Collége de France, conservateur honoraire des antiquités égyptiennes du Musée du Louvre, rue de Babylone, 53 (10 mars 1851).

13. Brunet de Presle (Wladimir) ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur de grec moderne à l'École impériale des langues orientales vivantes, rue des Saints-Pères, 61 (9 avril 1851).

14. Huillard-Bréholles (Alphonse) ✻, chef de section aux archives de l'Empire, membre du comité impérial des travaux historiques et des sociétés savantes, rue de Madame, 53 (9 avril 1851).

15. Lasteyrie (le comte Ferdinand de), membre libre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), quai Voltaire, 11 (9 avril 1851).

16. Bordier (Henri), rue Joubert, 21 (9 avril 1851).

17. Renan (Ernest) ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), bibliothécaire honoraire au département des manuscrits de la Bibliothèque impériale, rue Vanneau, 29 (9 avril 1851).

18. Nicard (Pol), rue de Sèvres, 38 (9 mai 1851).

19. Saulcy (Félicien de) C. ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), sénateur, membre du comité impérial des travaux historiques et des sociétés savantes, rue du Cirque, 17 (6 juin 1851).

MM.

20. Michelant (Henry-Victor) ✵, membre du comité impérial des travaux historiques et des sociétés savantes, et de la commission du catalogue des manuscrits des départements, bibliothécaire au département des manuscrits de la Bibliothèque impériale, rue Forest, 5 (19 décembre 1853).

21. Waddington (William-Henri), membre de l'Institut, (Académie des inscriptions et belles-lettres), rue Fortin, 14 (19 décembre 1853).

22. Devéria (Théodule), conservateur adjoint au Musée égyptien du Louvre, rue des Fossés-Saint-Jacques, 10 (8 novembre 1854).

23. Cocheris (Hippolyte), bibliothécaire à la Bibliothèque Mazarine, membre du comité impérial des travaux historiques et des sociétés savantes, secrétaire de la commission du catalogue des manuscrits des départements, au palais de l'Institut (8 novembre 1854).

24. Delisle (Léopold) ✵, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre du comité impérial des travaux historiques et des sociétés savantes, président de la commission du catalogue des manuscrits des départements, bibliothécaire au département des manuscrits de la Bibliothèque impériale, rue d'Hauteville, 13 (9 juillet 1855).

25. Mariette (Auguste) C. ✵, conservateur honoraire des antiquités égyptiennes du Musée du Louvre, directeur du musée des monuments historiques de l'Égypte, au Louvre (9 janvier 1856).

26. Deloche (Jules-Edmond-Maximin) ✵, chef de bureau au ministère de l'agriculture, du commerce et des travaux publics, rue de l'Université, 34 (16 avril 1856).

MM.

27. Egger (Émile) O. ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur à la Faculté des lettres de Paris, maître de conférences honoraire à l'École normale, rue de Madame, 48 (5 mai 1858).

28. Le Blant (Edmond) ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), rue Debelleyme, 3, avenue de l'Impératrice (2 mars 1859).

29. Creuly (Casimir) C. ✻, général de brigade dans le cadre de réserve, membre de la commission de la topographie des Gaules, rue d'Amsterdam, 49 (16 novembre 1859).

30. Boutaric (Edgard) ✻, sous-chef de section aux Archives de l'Empire, membre du comité impérial des travaux historiques et des sociétés savantes, boulevard Saint-Michel, 115 (4 janvier 1860).

31. Vogüé (le comte Melchior de), membre libre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), rue de l'Université, 93 (4 juillet 1860).

32. Barthélemy (Anatole de) ✻, membre du comité impérial des travaux historiques et des sociétés savantes, et de la commission de la topographie des Gaules, rue d'Anjou-Saint-Honoré, 9 (10 avril 1861).

33. Passy (Louis), docteur en droit, rue de Clichy, 49 (7 août 1861).

34. Bertrand (Alexandre) ✻, conservateur du musée impérial de Saint-Germain-en-Laye, membre de la commission de la topographie des Gaules, rue de Tournon, 8 (7 août 1861).

35. Chabouillet (P. M. Anatole) ✻, conservateur sous-directeur du département des médailles et antiques à la Bibliothèque impériale, secrétaire de la section d'ar-

chéologie du comité impérial des travaux historiques et des sociétés savantes, rue Boursault, 22 (4 novembre 1861).

36. Guillaume-Rey (Alban-Emmanuel) ✲, rue Billaut, 35 (5 février 1862).

37. Guérin (Victor) ✲, docteur ès lettres, rue de Vaugirard, 57 (3 décembre 1862).

38. Riant (le comte Paul), rue de Vienne, 2 (2 mai 1866).

39. Guilhermy (le baron de) ✲, conseiller à la Cour des comptes, membre du comité impérial des sociétés savantes et de la commission des monuments historique, rue d'Alger, 6 (4 juillet 1866).

40. Read (Charles), chef de la division des archives et des travaux historiques à la préfecture de la Seine, boulevard Saint-Germain, 2 (6 mars 1867).

41. Heuzey (Léon) ✲, professeur à l'École des beaux-arts, quai de la Mégisserie, 8 (1er mai 1867).

42. Aubert (Édouard), rue d'Anjou-Saint-Honoré, 9 (3 juillet 1867).

43. Mabille (Émile), employé au département des manuscrits de la Bibliothèque impériale, rue Saint-Louis-en-l'Ile, 64 (8 janvier 1868).

44. Perrot (G.) ✲, professeur de rhétorique au lycée Louis-le-Grand, rue Jacob, 21 (8 janvier 1868).

45. . . . .

LISTE

DES ASSOCIÉS CORRESPONDANTS

NATIONAUX ET ÉTRANGERS.

Associés correspondants nationaux[1].

Ain.

MM.

Sirand (Alexandre), juge au tribunal de première instance, à Bourg (9 avril 1846).

Martigny (l'abbé) ✱, curé de Bagé-le-Châtel (20 mars 1861).

Guigue (M. C.), receveur des finances, à Champagne en Valromey (5 février 1868).

Aisne.

Pécheur (l'abbé), à Fontenoy, près Soissons (4 mars 1857).

Fleury (Édouard) ✱?, à Laon (3 juin 1863).

Allier.

Chazaud, archiviste du département, à Moulins (4 mars 1863).

Alpes (Basses).

Arbaud (Damase), à Manosque (7 août 1867).

1. Le Comité de publication croit devoir rappeler qu'aux termes de l'article 2 du Règlement, la qualification d'*Associé correspondant national* ou *étranger* est la seule qui puisse être prise par les personnes dont les noms suivent. La qualification de *Membre de la Société des Antiquaires* de France est réservée aux 45 associés résidants et aux 10 associés honoraires.

Aube.

MM.

Arbois de Jubainville (d') ✠, archiviste du département, correspondant du ministère de l'instruction publique, à Troyes (12 janvier 1859).

Le Brun Dalbanne, à Troyes (5 avril 1865).

Coffinet (l'abbé) ✠, chanoine, à Troyes (7 juin 1865).

Boutiot (Théophile), à Troyes (6 juin 1867).

Aude.

Tournal ✠, secrétaire de la commission archéologique, correspondant du ministère de l'instruction publique, à Narbonne (11 avril 1866).

Bouches-du-Rhône.

Rouard (E.) ✠, conservateur de la Bibliothèque de la ville, correspondant du ministère de l'instruction publique, à Aix (9 novembre 1834).

Jacquemin (Louis), correspondant du ministère de l'instruction publique, à Arles (4 décembre 1861).

Calvados.

Caumont (A. de) O. ✠, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre non résidant du comité impérial des travaux historiques et des sociétés savantes, à Caen (9 mars 1826).

Chatel (Eugène), archiviste du département, de la Société des Antiquaires de Normandie, de l'Académie de Caen, à Caen (4 février 1863).

Du Fresne de Beaucourt (G.), au château de Morainville, par Blangy; à Paris, rue de Bellechasse, 44 (1er mars 1865).

Charente-Inférieure.

MM.

Delayant, conservateur de la Bibliothèque publique, à la Rochelle (4 janvier 1865).

Côte-d'Or.

Lapérouse (Gustave), membre du conseil général de la Côte-d'Or, à Prusly-sur-Ourse (3 juin 1863).

Baudot (Henri), président de la Commission des Antiquités de la Côte-d'Or, à Dijon (5 octobre 1864).

D'Arbaumont (Jules), à Dijon (15 novembre 1865).

Beaune (H.), substitut du procureur général, à Dijon (15 novembre 1865).

Aubertin (Charles), conservateur du musée, à Beaune (10 janvier 1866).

Garnier (Joseph), conservateur des archives du département de la Côte-d'Or, à Dijon (11 avril 1866).

Côtes-du-Nord.

Ropartz (Sigismond), avocat, à Guingamp (5 mars 1862).

Gaultier du Mottay (Joachim), président de la Société d'émulation des Côtes-du-Nord, à Plérin (7 janvier 1863).

Creuse.

Dugenest, à Guéret (9 décembre 1837).

Fillioux (A.), conservateur du musée, à Guéret (14 mars 1866).

Gaucheraud (Hippolyte), à la Souterraine ; à Paris, rue du Cherche-Midi, 5 (12 juin 1867).

Deux-Sèvres.

Beauchet-Filleau, juge de paix à Chefboutonne (11 mai 1865).

MM.

Rondier, juge honoraire à Melle (7 juin 1865).

Duval, conservateur de la bibliothèque, à Niort (5 février 1868).

Dordogne.

Dessalles (Léon), au Bugue (29 mars 1851).

Eure.

Bordeaux (Raymond), avocat, à Évreux (4 juillet 1860).

Devoucoux (Mgr) ✠, évêque d'Évreux (4 juin 1862).

Lebeurier (l'abbé), archiviste du département, à Évreux (4 juin 1862).

Ménant (Joachim), juge au tribunal à Évreux (1er avril 1863).

Finistère.

Levot (P.), conservateur de la Bibliothèque du port, à Brest (1er février 1865).

Lemière (P. L.), à Morlaix (13 décembre 1865).

Gard.

Michel (Emmanuel) ✠, ancien conseiller à la Cour impériale de Metz, à Alais (19 mai 1846).

Aurès ✠, ingénieur en chef des ponts et chaussées, à Nîmes (11 janvier 1865).

Haute-Garonne.

Barry (C. E. A. Edward), professeur à la Faculté des lettres, à Toulouse (7 juin 1865).

Roschach (Ernest), archiviste de la ville, à Toulouse, rue Héliot, 11 (16 janvier 1867).

Gironde.

Moulins (Charles des), à Bordeaux, rue de Gourgues, 5 (29 août 1851).

MM.

Brunet (Gustave), à Bordeaux (8 mai 1852).

Drouyn (Léo), à Bordeaux, rue Desfourniel, 30 (2 décembre 1859).

Hérault.

Ricard (Adolphe), à Montpellier, secrétaire de la Société archéologique (9 octobre 1852).

Azaïs (Gabriel), secrétaire de la Société d'archéologie, à Béziers (4 mars 1863).

Ile-et-Vilaine.

André ✠, conseiller à la Cour impériale, à Rennes, rue des Carmes, 9 (30 septembre 1829).

Morin (E.) professeur à la Faculté des lettres, à Rennes (5 février 1868).

Indre-et-Loire.

Du Plessis (G), à Loches (9 avril 1840).

Isère.

Pilot, archiviste du département, à Grenoble (30 novembre 1846).

Gariel, conservateur de la Bibliothèque, à Grenoble (4 juillet 1866).

Jura.

Guichard, à Cousance (12 mars 1862).

Loire.

Chaverondier (Auguste), archiviste du département, à Saint-Étienne (6 juin 1866).

Loire (Haute-).

Aymard, archiviste du département, correspondant du ministère de l'instruction publique, conservateur du Musée, au Puy (9 novembre 1848).

Loire-Inférieure.

MM.

Cailliaud (Frédéric) ✵, directeur conservateur du Musée, à Nantes (29 mai 1830).

Girardot (le baron de) O. ✵, membre non résidant du comité impérial des travaux historiques et des sociétés savantes, secrétaire général de la préfecture, à Nantes (9 avril 1847).

Loiret.

Vergnaud-Romagnési, à Orléans (9 juin 1826).

Mantellier ✵, président à la cour impériale, correspondant du ministère de l'instruction publique, à Orléans (10 février 1845).

Du Faur comte de Pibrac, (Germain-Philippe-Anatole), ancien élève de l'École polytechnique, de la Société des Sciences et de la Société archéologique d'Orléans, (15 mai 1865).

Loir-et-Cher.

Rochambeau (le comte Achille de), au château de Rochambeau, commune de Thoré (6 novembre 1867).

Lot-et-Garonne.

Barrère (l'abbé), correspondant du ministère de l'instruction publique, à Agen (9 janvier 1851).

Magen, correspondant du ministère de l'instruction publique, à Agen (1er février 1865).

Maine-et-Loire.

Godard-Faultrier, correspondant du ministère de l'instruction publique, à Angers (11 avril 1866).

Marne.

Duquenelle, à Reims (9 janvier 1856).

MM.

Barbat (L.) ✻, à Châlons-sur-Marne (10 avril 1861).

Savy ✻, agent-voyer en chef du département de la Marne, à Châlons-sur-Marne (6 juillet 1864).

Loriquet, conservateur de la Bibliothèque publique et du Musée, à Reims (6 juillet 1864).

Givelet (Charles), membre de l'Académie impériale, à Reims (9 janvier 1867).

Marne (Haute-).

Pistollet de Saint-Ferjeux (Th.), à Langres (10 avril 1837).

Meurthe.

Guillaume (l'abbé), aumônier de la chapelle ducale de Lorraine, à Nancy (10 avril 1843).

Beaupré, conseiller à la cour impériale, à Nancy (9 avril 1844).

Mougenot (Léon), à Nancy (10 juin 1861).

Rouyer (Jules), directeur des postes du département de la Meurthe, à Nancy (2 mars 1864).

Meuse.

Dumont, juge au tribunal de première instance, à Saint-Mihiel (20 juillet 1844).

Widrange (le comte de), à Bar-le-Duc (9 juin 1855).

Buvignier (Charles), avocat, à Verdun (4 mars 1863).

Morbihan.

Rozenswеig (Louis), archiviste du département, à Vannes (16 janvier 1867).

Moselle.

Robert (Charles) C. ✻, intendant général, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-let-

tres), à Metz, et à Paris, rue des Saints-Pères, 9 (9 mai 1848).

Mardigny (Paul de) ✠, ingénieur en chef des ponts et chaussées, à Metz (4 août 1858).

Prost (Auguste), à Metz (5 mars 1862).

Puymaigre (le comte de), au château d'Inglange, par Metzerwisse, et à Metz, place Saint-Martin (4 juin 1862).

Chabert (F.), à Metz (5 novembre 1862).

Abel (Charles), avocat, à Metz (4 février 1863).

Bouteiller (Ernest de), ancien capitaine d'artillerie, à Metz (2 février 1864).

Van der Straten Ponthoz (le comte), à Metz (18 janvier 1865).

Durand de Distroff (Anatole), avocat, à Metz (5 avril 1865).

Thilloy (Jules), conseiller à la cour impériale (7 mars 1866).

Nord.

Coussemaker (Edmond de) ✠, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre non résidant du comité impérial des travaux historiques et des sociétés savantes, à Lille (19 mai 1851).

Godefroy-Ménilglaise (le marquis de) ✠, à Lille, et à Paris, rue de Grenelle-Saint-Germain, 73 (9 mai 1855).

Mannier (E.), ancien notaire, à la Bassée, et à Paris, rue de l'Université, 8 (5 juin 1861).

Oise.

Colson (le docteur) ✠, à Noyon (9 juillet 1852).

Longpérier-Grimoard (Alfred de), à Longpérier, près Lagny-le-Sec (5 mars 1856).

Peigné-Delacourt ✠, à Ribecourt (16 avril 1856).

MM.

De Lépinois, conservateur des hypothèques, à Clermont (16 novembre 1859).

Mathon, conservateur du Musée, correspondant du ministère de l'instruction publique, à Beauvais (7 décembre 1864).

Demarsy (Arthur), conservateur du musée Vivenel, à Compiègne, et à Paris, boulevard Saint-Germain, 69 (12 décembre 1866).

Orne.

Chennevières-Pointel (le marquis Philippe de) ✻, inspecteur des Musées des départements, chargé des expositions, à Belleyme (Orne), et à Paris (9 avril 1854).

Pas-de-Calais.

Deschamps de Pas (Louis) ✻, ingénieur des ponts et chaussées, correspondant du ministère de l'instruction publique, à Saint-Omer (19 février 1839).

Héricourt (le comte Achmet d') ✻, correspondant du ministère de l'instruction publique, à Souchez, près Arras (9 décembre 1846).

Boulangé (Georges) ✻, ingénieur en chef des ponts et chaussées, à Arras (9 février 1853).

Van Drival (l'abbé), chanoine, directeur du grand séminaire, à Arras (9 janvier 1854).

Linas (Charles de) ✻, membre non résidant du comité impérial des travaux historiques et des sociétés savantes, à Arras (2 mars 1859).

Marmin (Charles), conservateur du Musée, à Boulogne-sur-Mer (2 décembre 1863).

Puy-de-Dôme.

Bouillet (J. B.) ✻, correspondant du ministère de l'instruction publique, à Clermont-Ferrand (19 mars 1836).

Pyrénées (Basses-).

MM.

Lagrèze (Bascle de) ✠, conseiller à la cour impériale, correspondant du ministère de l'instruction publique, à Pau (9 août 1847).

Raymond (P.), archiviste du département, à Pau (7 décembre 1864).

Rhin (Bas-).

Levrault (Louis), correspondant du ministère de l'instruction publique, à Obernay (9 décembre 1843).

Morlet (Charles-Gabriel de) O. ✠, colonel du génie en retraite, à Saverne et à Strasbourg (6 juin 1860).

Spach (Louis) ✠, archiviste du département, à Strasbourg (6 janvier 1864).

Chéruel (A.), O. ✠, recteur de l'Académie, à Strasbourg (7 août 1867).

Rhin (Haut-).

Chauffour (Ignace), avocat à Colmar (7 juin 1865).

Mosmann, archiviste de la ville de Colmar, aux Unterlinden (6 février 1867).

Rhône.

Rey (Étienne), peintre et architecte, à Lyon, cours Morand, 16 (9 mars 1834).

Allmer (A.), place du Prince-Impérial, 9, à Lyon (6 mars 1861).

Soultrait (le comte Georges de) ✠, membre non résidant du comité impérial des travaux historiques et des sociétés savantes, à Lyon (2 février 1864).

Martin Daussigny (le docteur), conservateur du Musée des antiques, à Lyon (20 avril 1864).

Morin-Pons (Henri), à Lyon (4 janvier 1865).

Saône (Haute-).

MM.

Suchaux (Henri), à Vesoul (6 juin 1866).

Saône-et-Loire.

Fouque (Victor), correspondant du ministère de l'instruction publique, à Châlon-sur-Saône (9 avril 1853).

Chabas (F.) ✠, à Châlon-sur-Saône (9 juillet 1856).

Bulliot, président de la société Éduenne, à Autun (6 novembre 1862).

Ragut (Camille), archiviste du département, à Mâcon (7 juin 1865).

Charmasse (Anatole de), à Autun (14 mars 1866).

Sarthe.

Hucher (E.) ✠, correspondant du ministère de l'instruction publique, au Mans (18 novembre 1863).

Savoie.

Despine (le Dr baron Constant), inspecteur des eaux minérales, à Aix-les-Bains (6 mars 1861).

Trépier (l'abbé), à Chambéry (10 juillet 1867).

Savoie (Haute-).

Despine (A.), à Annecy (4 juin 1862).

Seine.

Leclerc (Lucien), médecin major de 1re classe au 43e de ligne, rue Crozatier, 21 (20 novembre 1854).

Leguay (Louis), architecte, à La Varenne-Saint-Maur, et à Paris, rue de la Sainte-Chapelle (6 juin 1867).

Seine-Inférieure.

Delaquerière (E.), à Rouen (29 mars 1828).

MM.

COCHET (l'abbé) ✵, membre non résidant du comité des travaux historiques et des sociétés savantes, à Rouen, rue des Carmélites (9 août 1853).

SEMICHON (E.), boulevard Beauvoisine, 31, à Rouen (2 avril 1862).

BELLEVAL (René DE), au château de Bois-Robin, par Aumale (4 mars 1863).

Seine-et-Marne.

CARRO (A.), imprimeur, bibliothécaire de la ville, à Meaux (12 décembre 1860).

PONTON D'AMÉCOURT (le vicomte DE), à Trilport (21 décembre 1864).

LE ROY (G.), bibliothécaire de la ville, à Melun (4 décembre 1867).

Seine-et-Oise.

MOUTIÉ (Auguste), correspondant du ministère de l'instruction publique, à Rambouillet (9 mars 1849).

VINET (Ernest), à Sannois, et à Paris, rue de Madame, 1 (5 juin 1861).

BENOIT ✵, conseiller à la Cour impériale, à Paris, rue Joubert, 45, et à Mantes (9 août 1855).

DAVILLIER (Charles), à Morainvillers (3 juin 1863).

COUGNY (E.), professeur au lycée impérial, à Versailles (4 janvier 1865).

MASQUELEZ ✵, bibliothécaire de l'École impériale militaire, à Saint-Cyr (1er février 1865).

Somme.

DUSEVEL (H.), membre non résidant du comité impérial des travaux historiques et des sociétés savantes, à Amiens (9 janvier 1831).

MM.

GARNIER (Joseph) ✽, correspondant du ministère de l'instruction publique, secrétaire perpétuel de la Société des Antiquaires de Picardie, conservateur de la bibliothèque de la ville, à Amiens (9 mai 1851).

CAGNY (l'abbé Paul DE), curé d'Ennemain, par Athies (5 mai 1858).

CORBLET (l'abbé Jules) ✽, chanoine, historiographe du diocèse, directeur de la revue *l'Art chrétien*, à Amiens (12 mai 1858).

CAUVEL DE BEAUVILLÉ (Victor), à Montdidier (8 décembre 1858).

SEPTENVILLE (le baron DE), au château de Lignières, canton de Poix (1er mars 1865).

Tarn.

CLAUSADE (Gustave DE), avocat, à Rabastens (9 juin 1847).

GRELLET-BALGUERIE, juge à Lavaur (3 juin 1863).

Tarn-et-Garonne.

MARCELLIN (l'abbé), à Montauban (9 décembre 1843).

MARY-LAFON ✽, à Montauban (9 mars 1853).

LAGRÈZE-FOSSAT (A.), à Moissac (16 janvier 1867).

DEVALS, ancien archiviste, à Montauban (1er mai 1867).

Var.

GIRAUD (l'abbé Magloire), correspondant du ministère de l'instruction publique, à Saint-Cyr (11 avril 1866).

Vaucluse.

DELOYE (Auguste), conservateur du musée Calvet, à Avignon (2 mai 1866).

Vendée.

FILLON (Benjamin), à Fontenay (10 décembre 1849).

Vienne.

MM.

Lecointre-Dupont (G.), correspondant du ministère de l'instruction publique, à Poitiers (9 janvier 1844).

Auber (l'abbé), chanoine titulaire, historiographe du diocèse, à Poitiers (9 janvier 1851).

Vosges.

Laurent (Jules), conservateur du Musée, à Epinal (6 février 1867).

Yonne.

Salmon (Philippe), correspondant du ministère de l'instruction publique, à Cerisiers, près Sens, et à Paris, rue de Lyon, 1 (9 mai 1855).

Algérie.

Galles (René), sous-intendant militaire (4 avril 1864).

Associés correspondants nationaux, résidant à l'étranger.

Espagne.

Tiran (Melchior) ✠, consul de France et chancelier de l'ambassade de France, à Madrid (29 décembre 1845).

Associés correspondants étrangers.

Angleterre.

Ellis (Sir Henry), ancien directeur du Musée britannique, à Londres (19 décembre 1829).

Akerman (John-Yonge), secrétaire de la Société des Antiquaires de Londres, à Londres (19 novembre 1841).

Halliwel (James Orchard), membre de la Société des Antiquaires de Londres, à Londres (9 décembre 1849).

MM.

BIRCH (Samuel), conservateur des antiquités égyptiennes et assyriennes du Musée britannique, à Londres (9 décembre 1850).

ROACH SMITH (Charles), membre de la Société des Antiquaires de Londres, à Rochester (9 avril 1851).

WRIGHT (Thomas), correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), à Londres (9 janvier 1852).

PETRIE (G.), membre de l'Académie royale d'Irlande, à Dublin (10 janvier 1853).

COLLINGWOOD BRUCE (John), membre de la Société des Antiquaires de Londres, à Newcastle-sur-Tyne (9 mai 1853).

LOFTUS, à Ettrick, en Écosse (4 novembre 1857).

PARKER (John-Henri), à Oxford (2 juin 1858).

MAYER (Joseph), à Liverpool (11 août 1858).

FRANKS (Augustus-Wollaston), directeur de la Société des Antiquaires de Londres (5 février 1862).

HARTH (William-Henry), à Londres (6 juillet 1864).

Bade.

PFAFFENHOFFEN (le baron Frantz VON), chambellan de S. A. R. le grand-duc de Bade, à Donaueschingen (6 novembre 1867).

Belgique.

VAN DER MEERSCH, archiviste de la Flandre orientale, à Gand (9 mars 1845).

ROULEZ (J.) ✠, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre de l'Académie de Belgique, professeur d'archéologie à l'Université, à Gand (19 mai 1846).

WITTE (le baron J. DE), associé étranger de l'Institut

(Académie des inscriptions et belles-lettres), membre de l'Académie de Belgique, à Anvers, et à Paris, rue Fortin, 5 (19 mai 1846).

Chalon (Renier), correspondant de l'Académie de Belgique, à Bruxelles (29 août 1851).

Polain (Matthieu-Lambert) ✻, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre de l'Académie de Belgique, administrateur de l'Université, à Liége (9 mai 1853).

Schaepkens (A.), artiste peintre, à Bruxelles (2 juillet 1856).

Otreppe de Bouvette (d'), président de l'Institut archéologique de Liége, à Liége (6 juin 1860).

Del Marmol, président de la Société archéologique de Namur, à Namur (20 mars 1861).

Dogné (Eugène, M.-O.), à Liége (6 juin 1867).

Danemark.

Worsaae, inspecteur des monuments historiques du Danemark, à Copenhague (9 août 1854).

Muller (Louis), inspecteur du cabinet royal des médailles, à Copenhague (25 mars 1858).

Espagne.

Castellanos de Losada (Basile-Sébastien), membre de l'Académie d'archéologie, à Madrid (9 avril 1851).

Delgado (Antonio), membre de l'Académie royale de l'histoire et conservateur des antiques de cette compagnie, à Madrid (9 janvier 1852).

Martinez y Reguera (Dr Léopoldo), à Bujalance, province de Cordoue (6 novembre 1867).

États Pontificaux.

Rossi (le chevalier J. B. de) ✻, correspondant de l'Institut

(Académie des inscriptions et belles-lettres), interprète des manuscrits à la bibliothèque du Vatican, membre de la commission des antiquités chrétiennes et du collége philologique de l'Université, à Rome (10 janvier 1853).

Garrucci (le P. Raffaele), professeur au collége romain, à Rome (9 juillet 1854).

Henzen (le Dr Wilhelm), correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), à Rome (16 janvier 1867).

États-Unis.

Squier (E. G.), à New-York (9 juillet 1851).

Everett (Edward), à Boston (9 juillet 1851).

Francfort.

Diefenbach (Lorenz), à Francfort-sur-le-Mein (9 janvier 1852).

Grèce.

Rangabé (A. Rizo), correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), à Athènes (19 octobre 1849).

Hollande.

Janssen (L. J. F.), conservateur du Musée d'antiquités, à Leyde (10 décembre 1849).

Wal (J. de), professeur à l'Université, à Leyde (10 décembre 1849).

Namur (A.), à Luxembourg (29 août 1850).

Leemans (Conrad), directeur du Musée d'antiquités, à Leyde (9 janvier 1852).

Italie.

Cibrario (Louis) G. O. ✠, correspondant de l'Institut (Aca-

démie des sciences morales et politiques), membre de l'Académie royale des sciences, à Turin (20 août 1832).

Morbio (le chev. Charles), secrétaire perpétuel de l'Académie royale, à Milan (9 mars 1839).

Bonnefoy (l'abbé), à Jarsy (9 mars 1842).

Fusco (Joseph-Marie), membre de l'Académie Ercolanese, à Naples (9 décembre 1850).

Cittadella (Luigi-Napoleone), conservateur des Archives, à Ferrare (6 juin 1860).

Conestabile (le comte Giancarlo), professeur à l'Université, à Pérouse (6 mars 1862).

Portugal.

Macedo (le conseiller commandeur de), secrétaire perpétuel de l'Académie royale, à Lisbonne (9 décembre 1836).

Prusse.

Friedlaender (Julius), conservateur du Musée des médailles à Berlin (9 décembre 1850).

Zumpt (A. W.), membre de l'Académie des sciences, à Berlin (9 janvier 1852).

Mommsen (Théodore) ✠, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre de l'Académie des sciences, à Berlin (9 janvier 1852).

Lepsius (Richard) ✠, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre de l'Académie des sciences, à Berlin (10 novembre 1858).

Pertz (Georges), membre de l'Académie royale des sciences, directeur de la Bibliothèque royale, associé étranger

de l'Institut de France (Académie des inscriptions et belles-lettres), à Berlin (16 novembre 1859).

Jahn (Otto), professeur à l'Université, à Bonn (10 janvier 1853).

Bock (le chanoine), à Aix-la-Chapelle (1er mai 1867).

Russie.

Labanoff (le prince A. de), à Saint-Pétersbourg (9 février 1827).

Koehne (Bernard de), conseiller d'État actuel, à Saint-Pétersbourg (10 décembre 1849).

Bartholomei (le général J. de), membre de l'Académie impériale d'archéologie, à Tiflis (9 décembre 1850).

Sabatier, membre de l'Académie impériale d'archéologie, à Saint-Pétersbourg, et à Montmartre, rue Cauchois 6 (29 août 1851).

Ouvaroff (le comte), recteur de l'Université, à Moscou (4 novembre 1857).

Suisse.

Quiquerez, à Bellerive, près Délémont, canton de Berne (19 février 1847).

Vulliemin (Louis), à Lausanne (10 décembre 1849).

Schneller, à Lucerne (1er juillet 1857).

Fazy (Henry), professeur à Genève (4 février 1863).

Morel-Fatio (Arnold), conservateur du Musée, à Lausanne, et à Paris, rue de Clichy (11 juillet 1866).

Wurtemberg.

Keller (Adelbert von), professeur de littérature du moyen âge à l'Université de Tubingue (2 avril 1862).

LISTE

DES SOCIÉTÉS SAVANTES

avec lesquelles la Compagnie est en correspondance.

Sociétés françaises.

ACADÉMIE des Inscriptions et Belles-Lettres de l'Institut impérial de France.

AISNE, *Saint-Quentin*. Société Académique.

ALLIER. Société d'Émulation.

AUBE, *Troyes*. Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres du département.

CALVADOS, *Caen*. Société des Antiquaires de Normandie.
— Académie impériale des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Caen.
— *Bayeux*. Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres. Société française d'Archéologie.

CHARENTE, *Angoulême*. Société d'Agriculture, Arts et Commerce du département.

CHER, *Bourges*. Commission Historique du Cher.

CÔTE-D'OR, *Dijon*. Commission d'Archéologie.

CÔTES-DU-NORD, *Saint-Brieuc*. Société Archéologique et Historique des Côtes-du-Nord.

CREUSE, *Guéret*. Société des Sciences naturelles et Archéologiques de la Creuse.

EURE-ET-LOIR, *Chartres*. Société Archéologique du département.

GARD, *Nîmes*. Académie.

Garonne (Haute-), *Toulouse*. Académie impériale des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres. — Société Archéologique du midi de la France.

Gironde, *Bordeaux*. Commission des Monuments et Documents historiques de la Gironde.

Hérault, *Montpellier*. Société Archéologique.

— *Béziers*. Société Archéologique.

Indre-et-Loire, *Tours*. Société Archéologique.

Landes. Société des Lettres, Sciences et Arts.

Loir-et-Cher, *Blois*. Société des Sciences et Lettres.

Loire (Haute-), *Le Puy*. Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Commerce.

Loiret, *Orléans*. Société Archéologique de l'Orléanais.

Maine-et-Loire. Répertoire archéologique de l'Anjou.

Marne, *Reims*. Académie impériale de Reims.

— *Châlons sur Marne*, Société d'Agriculture, Commerce, Sciences et Arts.

Marne (Haute-), *Langres*. Société Historique et Archéologique.

Meuse, *Verdun*. Société Philomatique.

Meurthe, *Nancy*. Académie de Stanislas.

Moselle, *Metz*. Académie impériale de Metz. — Société d'Archéologie et d'Histoire.

Nord, *Lille*. Société impériale des Sciences, de l'Agriculture et des Arts.

— *Cambrai*. Société d'Émulation.

— *Douai*. Société impériale et centrale d'Agriculture, Sciences et Arts.

— *Dunkerque*. Société Dunkerquoise pour l'encourage-

ment des Sciences, des Lettres et des Arts. — Société Archéologique de l'arrondissement d'Avesnes.

OISE, *Beauvais*. Société académique d'Archéologie, Sciences et Arts.

PAS-DE-CALAIS, *Arras*. Académie d'Arras.

— *Saint-Omer*. Société des Antiquaires de la Morinie.

RHIN (BAS-), *Strasbourg*. Société pour la conservation des monuments historiques de l'Alsace.

RHÔNE, *Lyon*. Académie impériale des Sciences, Belles-Lettres et Arts.

SAÔNE-ET-LOIRE, *Autun*. Société Éduenne.

SAVOIE, *Chambéry*. Société Savoisienne d'Histoire et d'Archéologie.

— *Annecy*. Société Florimontane.

SEINE, *Paris*. Société de l'Histoire de France. — Institut Historique. — Société Philotechnique. — Société d'Archéologie parisienne.

SEINE-ET-MARNE, *Melun*. Société d'Archéologie, Sciences, Lettres et Arts du département.

SEINE-ET-OISE, *Rambouillet*. Société Archéologique.

— *Versailles*. Société des Sciences morales, des Lettres et des Arts.

SEINE-INFÉRIEURE, *Rouen*. Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts. — Commission départementale des Antiquités de la Seine-Inférieure.

SÈVRES (DEUX-), *Niort*, Société de Statistique.

SOMME, *Amiens*. Société des Antiquaires de Picardie. — Académie du département de la Somme.

TARN, *Castres*. Société littéraire et scientifique.

VAR, *Toulon*. Société des Sciences, Belles-Lettres et Arts.

VIENNE, *Poitiers*. Société des Antiquaires de l'Ouest.

VIENNE (HAUTE-), *Limoges*. Société Archéologique et Historique du Limousin.

VOSGES, *Épinal*. Société d'Émulation du département.

YONNE, *Auxerre*. Société des Sciences historiques et naturelles.

— *Sens*. Société Archéologique de Sens.

ALGÉRIE, *Alger*. Société Historique algérienne.

— *Constantine*. Société Archéologique.

Sociétés étrangères.

ANGLETERRE, *Londres*. Société royale des Antiquaires. — The Archeological Institute of Great Britain and Ireland. — Société des Antiquaires d'Écosse. — Société Numismatique.

AUTRICHE, *Vienne*. Académie impériale des Sciences.

— *Laybach*. Société Historique de la Carniole.

— *Grætz*. Société Historique de Styrie.

BADE, *Manheim*. Société Historique.

BAVIÈRE, *Munich*. Académie royale des Sciences.

— *Bamberg*. Société Historique.

— *Nuremberg*. Muséum Germanique.

— *Ratisbonne*. Société Historique du Haut-Palatinat.

BELGIQUE, *Bruxelles*. Académie royale de Belgique.

— *Liége*. Société liégeoise de littérature Wallonne. — Académie d'Archéologie.

— *Mons*. Société des Sciences, des Arts et des Lettres du Hainaut.

DANEMARK, *Copenhague*. Société royale des Antiquaires du Nord.

— *Odensée.* Société Littéraire de Fionie.

Espagne, *Madrid.* Académie royale d'Histoire.

— Académie royale des Beaux-Arts de San-Fernando.

États-Unis, *Boston.* Société des Antiquaires.

— *New-York.* Société Ethnologique.

— *Philadelphie.* Société Philosophique américaine.

— *Washington.* Institut Smithsonien.

Grèce, *Athènes.* Société Archéologique.

Hesse-Darmstadt, *Mayence.* Société des Antiquaires.

Italie, *Turin.* Académie royale des Sciences.

Luxembourg, *Luxembourg.* Société Archéologique.

Nassau, *Wiesbaden.* Société des Antiquaires.

Portugal, *Lisbonne.* Académie royale des Sciences.

Russie, *Saint-Pétersbourg.* Académie impériale des Sciences.

Suède, *Stockholm.* Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres.

Suisse, *Bâle.* Société nationale des Antiquaires. — Société Historique.

— *Zurich.* Société des Antiquaires.

Suisse, *Lausanne.* Société d'Histoire de la Suisse Romande.

— *Lucerne.* Société Historique des Cinq Cantons.

— *Genève.* Société d'Histoire et d'Archéologie.

Turquie, *Constantinople.* Société Centrale.

EXTRAIT

DES

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES

Du premier trimestre de 1868.

Séance du 8 janvier.

Présidence de MM. de Barthélemy et Chabouillet.

M. de Barthélemy, président sortant, adresse à ses confrères l'allocution suivante :

Messieurs,

Dans la plupart des Sociétés savantes, il appartient au secrétaire de résumer, à la fin de chaque année, l'ensemble des faits qui représentent à la fois les travaux et la vie intérieure de la Compagnie. Jadis il en fut ainsi à la Société des Antiquaires : mais depuis longues années l'usage s'est établi de laisser ce soin au Président dont le mandat va expirer. Un tel usage me semble excellent à perpétuer.

Pour le Président sortant, ce coup d'œil rétrospectif présente plus d'une difficulté, bien que l'obligation d'être exact aux séances paraisse le mettre naturellement à même de traiter un pareil sujet. En indiquant les points sur lesquels doit se fixer de préférence l'attention de son successeur, il peut faciliter à celui-ci les moyens de mieux faire, et aussi

de compléter ce qui est resté inachevé; il lui appartient de compter les précieuses collaborations acquises durant cet intervalle de douze mois. Il doit enfin, en rappelant la mémoire des membres enlevés par la mort, interrompre le silence involontaire qui se fait autour de leurs tombes; je dis *involontaire*, car c'est uniquement par suite des trop nombreuses occupations qui dévorent nos heures, que nous laissons trop souvent s'écouler les mois et les années sans nous conformer à l'article 23 des statuts, et sans remplir nos devoirs envers des confrères qui, presque toujours, furent nos amis.

Pendant l'année 1867 nous avons eu à déplorer des pertes cruelles. Dans une Société dont les membres sont en nombre limité, chacun est connu de tous; aussi ces vides affectent douloureusement. Puis, c'est que de tous les sentiments, l'amitié est celui qui s'accorde le mieux avec l'amour de la science. Les amitiés du monde ont leurs saisons; les amitiés politiques ont leurs vicissitudes; les amitiés purement littéraires se défendent rarement de l'envie. Mais celles qui naissent entre érudits — il en a du moins toujours été ainsi dans notre Société, — s'entretiennent de l'appui que l'on se prête mutuellement par ces échanges de bons procédés qui sont, en réalité, la raison d'exister des Sociétés savantes. Chez nous, Messieurs, nous pouvons nous rendre cette justice, les relations affectueuses loin de s'altérer par le droit de critiquer librement, se cimentent par ces avertissements que l'on se donne les uns aux autres avec une franchise qui s'allie toujours à l'urbanité.

A peine aviez-vous appris la mort de M. Noël des Vergers, ce savant aimable qui avait consacré ses loisirs à l'étude des plus anciens monuments de la Haute Italie, que nous arrivait la triste nouvelle du décès de M. Taillandier. Très-prochainement l'un de nos confrères retracera la vie si bien remplie de cet homme distingué que son mérite personnel appela à représenter son pays, et aussi, comme magistrat, à siéger au plus haut rang de la hiérarchie judiciaire. Après

avoir fourni sa collaboration à nos *Mémoires*, et avoir présidé la Compagnie, M. Taillandier ne cessa jamais de paraître à nos réunions, alors que l'honorariat lui en faisait une moins stricte obligation. — Puis ce fut M. Labat : il y avait quelques années que ses fonctions administratives, dont l'importance s'était accrue, le tenaient trop souvent éloigné de nous, lorsque la mort est venue frapper cet obligeant confrère qui a laissé plusieurs ouvrages estimés. Le dernier qui manque dans cette assemblée fut encore l'un de vos derniers présidents : c'était M. Grésy, cet homme si affable, si zélé et si exact, que nous aimions tous, et que nous étions accoutumés à entendre souvent, et à écouter ; il est mort inopinément, alors que nous pensions le voir encore longtemps apporter à la Compagnie la double collaboration de son crayon habile, et de son érudition appliquée surtout à l'archéologie du moyen âge.

Vous avez perdu un associé correspondant national, le doyen des archéologues de l'Est de la France, M. Désiré Monnier de Lons-le-Saunier. Son imagination lui faisait prendre parfois pour certain ce qui était à peine probable, et le lançait alors dans le champ sans bornes de la conjecture : mais ce défaut ne peut faire oublier qu'il eut le mérite de constater des faits archéologiques nombreux : pendant 24 ans, grâce à M. Monnier[1], l'*Annuaire du Jura* enregistra toutes les découvertes faites dans une partie de la Franche-Comté. Après une interruption, de 1863 à 1866, M. Monnier alors âgé de 80 ans se remettait courageusement à ce travail, lorsque la dernière heure a sonné pour lui.

1. M. Monnier, né à Lons-le-Saunier, le 24 juin 1788, est mort à Domblans, où il a rempli les fonctions de maire. Ses principaux ouvrages sont : *Essai sur la Séquanie*, 1820 ; *Mœurs et usages singuliers du peuple*, et *Vocabulaire de la langue rustique dans le Jura*, 1823 et 1824 ; *les Jurassiens recommandables*, 1828 ; *le Culte des Esprits et des Fées dans la Séquanie*, 1834 ; *Études archéologiques sur le Bugey*, 1841 ; *Traditions populaires comparées*, 1854. M. Monnier a laissé beaucoup de travaux manuscrits, et plusieurs albums remplis de dessins.

Je dois aussi mentionner la perte faite par la Société dans la personne de l'un de ses associés correspondants étrangers les plus illustres : vous avez déjà prononcé avant moi le nom de Gerhard, ce savant qui fut un novateur, et resta, pendant trente ans, l'ame du mouvement archéologique en Allemagne. L'Institut de la Correspondance archéologique de Rome doit beaucoup à Gerhard qui la dirigea et fut un centre autour duquel gravitait l'Europe savante. Par ses nombreuses publications et par l'autorité qu'il avait conquise, notre confrère fut l'homme qui, de notre temps, fit faire à la science les plus grands progrès.

Un autre de nos confrères étrangers est mort aussi ces jours-ci : moins célèbre que Gerhard, il eut cependant une réputation méritée dans ce pays d'Aoste, jadis territoire gaulois, et aujourd'hui encore plus français qu'italien par sa langue, ses usages et le caractère de ses habitants. Le chanoine Antoine Gal, né en 1795, successivement professeur de théologie dogmatique, préfet des études, chanoine de la cathédrale d'Aoste, vicaire général, et prieur de l'insigne collégiale de Saint-Ours, savait s'occuper des sciences sans négliger les devoirs de son ministère. Il connaissait l'histoire de sa vallée, la botanique, la géologie et l'archéologie; il avait inventorié les archives de la ville d'Aoste et des paroisses du diocèse; il fut l'un des plus zélés collaborateurs de l'*Historiæ patriæ monumenta* dont la Société des Antiquaires possède la collection dans sa bibliothèque. Ce bel ouvrage honore le règne du roi Charles-Albert qui institua la Commission chargée de le publier, et s'empressa de désigner le chanoine Gal au nombre de ses membres.

Le chanoine Gal fonda la Société académique du duché d'Aoste et la présida jusqu'au jour de sa mort avec une activité qui n'avait d'égale que la courtoisie et l'infatigable complaisance qu'il témoignait à tous ceux qui faisaient appel à ses lumières et à son dévouement.

Nos justes regrets, Messieurs, ne doivent pas faire ou-

blier ceux qui depuis quelques mois sont venus s'asseoir à nos côtés. Ici, comme au premier rang d'une bataille, on n'est jamais incomplet ; quand un vide se fait dans nos rangs, nous voyons aussitôt surgir de nombreux prétendants qui se montrent jaloux de s'enrôler parmi nous. Tous les candidats qui se présentent, chacun dans son genre d'études, ont une notoriété qui ne permet pas à vos suffrages de s'égarer. Aussi, ceux que le scrutin ne désigne pas immédiatement, peuvent, en s'armant de quelque patience, espérer, tôt ou tard, voir leur tour arriver. Une preuve, d'ailleurs, du discernement qui préside à vos choix, c'est que souvent le sénat de la science se recrute parmi nos confrères qui, sans nous abandonner, vont siéger dans cette illustre académie, la seule à laquelle la Société des Antiquaires s'énorgueillit de céder le pas. En 1867, l'un des nôtres est encore entré à l'académie des Inscriptions et Belles-Lettres[1], et le titre de correspondant a été conféré à un de nos laborieux associés de la province[2]. Je ne crois pas être trop hardi en affirmant que parmi vous, Messieurs, il y a plusieurs noms que l'opinion publique, dans le monde savant, désigne pour l'avenir.

Vos suffrages ont appelé dans la Société trois nouveaux collaborateurs qui contribueront à tenir la Compagnie dans sa haute position scientifique[3].

L'un, zélé promoteur des travaux relatifs à l'histoire du protestantisme, rend chaque jour aux antiquités parisiennes les services les plus fructueux.

Le second[4] est sorti de cette école d'Athènes, véritable pépinière d'archéologues classiques qui nous font mieux connaître la Grèce, mine inépuisable pour les érudits, et complètent par l'étude des ruines, par la recherche des in-

1. M. E. Le Blant.
2. M. d'Arbois de Jubainville.
3. M. Ch. Read.
4. M. L. Heuzey.

scriptions, et par l'inspection souvent pénible des localités, les documents légués par les historiens. Notre nouveau confrère, non content de faire profiter le public de ses travaux personnels, concourt encore à faire participer à son expérience cette jeunesse studieuse qui étudie la peinture, la sculpture et l'architecture dans la brillante école à laquelle est attaché le nom de Mazarin.

Quant au troisième[1], Messieurs, je ne craindrais pas de me laisser aller à une partialité bien naturelle, si je vous disais tout le bien que je pense de lui; il me suffit de vous rappeler que vos suffrages en confirmant le jugement de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres sur ses travaux déjà publiés, sont une garantie de la bienveillance avec laquelle vous semblez disposés à accueillir les nouvelles études qu'il est sur le point de vous soumettre.

Treize personnes, dans la province, ont demandé le titre d'associé correspondant; il est peu de départements dans lesquels vous ne comptiez aujourd'hui au moins un confrère. Permettez-moi de vous rappeler les noms de nos nouveaux collaborateurs.

Ce sont MM. Boutiot (Aube), Givelet (Marne), Devals aîné (Tarn-et-Garonne), de Rochambeau (Loir-et-Cher), Leroy (Seine-et-Marne), qui, chacun dans leur département, recueillent avec zèle et patience tout ce qui touche à l'archéologie et à l'histoire du pays qu'ils habitent; M. Rosenzweig, l'infatigable archiviste du Morbihan, auteur d'un excellent répertoire archéologique, et qui chaque année est écouté avec faveur aux Congrès de la Sorbonne; M. Rochach (Haute-Garonne), qui écrit comme il dessine, avec élégance et fidélité; M. Mosmann (Haut-Rhin), si versé dans la connaissance des institutions et des mœurs de l'ancienne Alsace; M. Cheruel (Bas-Rhin), toujours regretté au Comité Impérial des Sociétés savantes; M. Laurent (Vosges), auquel le musée d'Épinal doit sa prospérité; M. Leguay (Seine), dont

1. M. Édouard Aubert.

les travaux combinés avec des fouilles intelligentes rendent de vrais services à l'archéologie pré-historique; M. Damase Arbaud, auteur de l'histoire de Manosque et d'une étude philologique estimée sur les anciennes poésies populaires de la Provence; enfin M. l'abbé Trépier (Savoie), qui a consacré ses efforts et sa science à défendre l'authenticité du cartulaire de Saint-Hugues de Grenoble avec une ardeur qui n'exclut ni la logique dans le raisonnement, ni la consciencieuse appréciation des documents invoqués; M. Trépier, dans un tableau esquissé à grands traits de l'origine et de l'influence des monastères et prieurés en Savoie, a su faire preuve des connaissances profondes au point de vue de la géographie savoisienne au moyen-âge.

Des savants étrangers ont recherché aussi l'honneur d'être affiliés à votre Compagnie : c'est une preuve de la bonne renommée dont la Société jouit au delà des frontières de la France.

C'est ainsi que vous avez admis au titre d'associé correspondant étranger M. le chanoine Bock (Prusse), rival de notre confrère d'Arras M. de Linas dans la connaissance des tissus et de l'orfévrerie du moyen-âge; M. le docteur Martinez y Reguera (Espagne); M. le baron de Pfaffenhoffen (grand-duché de Bade) qui sait unir l'érudition allemande à la facilité et à la clarté de style des Français. M. E. Dognée (Belgique), un archéologue zélé et actif. — Enfin vous avez conféré le même titre, de votre propre initiative, à M. Guillaume Henzen (Rome); en honorant le vrai mérite, les Sociétés savantes s'honorent elles-mêmes, et vous ne pouviez mieux le prouver qu'en donnant à M. Henzen un diplôme qu'il a accepté avec la plus vive reconnaissance. En effet, ses travaux sur l'épigraphie grecque, latine et italiote, sur la topographie, l'histoire militaire et administrative, la céramographie, la numismatique et les institutions sacerdotales, forment un ensemble de mémoires et de volumes qui suffiraient à faire un habile archéologue de celui qui les posséderait à fond dans sa mémoire.

Vos publications, Messieurs, pourraient paraître avec plus de promptitude. En ce qui concerne le volume des *Mémoires*, il n'y a, à bien dire, aucun retard; si le volume est long à vous être livré, chacun de nous aussi est un peu lent à donner de l'occupation à la Commission des impressions. C'est que vous venez à nos réunions pour mettre en commun vos idées avec cordialité, j'ajouterai avec la plus ancienne et la meilleure des libertés françaises, la liberté de la bonne compagnie où tout peut se dire en tout temps, pourvu qu'on le dise bien; de là naissent de courtes communications, des conversations nourries de faits et d'érudition qui font de votre *Bulletin* un recueil précieux; mais qui ne laissent les *Mémoires* arriver que lentement jusqu'à la dernière page : nos confrères nouvellement élus me permettront de faire appel à leur zèle.

Je viens de parler du *Bulletin :* en 1867, il a, je l'avoue, trop tardé à paraître, malgré la bonne volonté de la Commission des impressions. Je puis assurer que cet état de choses cessera; d'ailleurs, pour être attendues, les livraisons de notre recueil trimestriel n'en sont pas moins accueillies avec faveur par le monde savant.

En prenant possession de ce fauteuil, j'ai été surpris des nombreuses lacunes qui existaient dans notre bibliothèque : je veux parler des volumes qui manquent sur nos rayons dans les collections des sociétés savantes étrangères avec lesquelles nous sommes en correspondance. Ces lacunes ont pour unique cause l'interruption des relations; l'envoi irrégulier de nos volumes a peu à peu fait cesser les échanges. Une Société savante, je crois, ne vit pas toujours d'elle seule; elle a besoin d'être en communauté d'idées avec les Compagnies qui travaillent comme elle; elle a besoin de savoir ce qui se fait au dehors, elle a besoin d'avoir à sa disposition une bibliothèque spéciale, et personne n'est mieux placé que nous pour réunir les livres qui chaque année constatent les progrès de la science. J'ai donc cherché à renouer officiellement nos rapports à l'étranger, et par-

tout où je me suis adressé j'ai pu constater la haute estime qui est professée pour notre Société, et la bonne volonté à renouer les relations. En Angleterre, en Allemagne, dans le grand-duché de Luxembourg, en Suisse, on s'est empressé de nous envoyer de nombreux volumes : je n'ai pas eu le temps de frapper partout, mais les premiers pas étant faits, je ne doute pas que, dans peu d'années, en continuant, nous ne possédions une bibliothèque peut-être unique à Paris, surtout si nous y joignons les travaux des Sociétés savantes de la France; pour celles-ci, chacun de nous, par ses relations personnelles, peut facilement aider le bureau à accomplir cette œuvre utile. — Il y aurait ingratitude de ma part à ne pas signaler ici le concours empressé que m'a prêté M. Nicard dans cette tâche.

M. le Trésorier vous fournira des détails sur la position financière de la Société.

Un mot encore, Messieurs : permettez-moi de vous remercier de l'honneur que vous m'avez fait en m'appelant au fauteuil que je vais quitter. Dans notre Compagnie, cette faveur, très-désirée, a un charme tout particulier : c'est que la brigue lui est étrangère; or, là où la brigue est absente, il n'y a ni mécompte ni jalousie. La conformité des goûts, l'attrait des mêmes études, l'égalité académique laissent au président sortant des souvenirs dont sa position éphémère a augmenté l'intimité : ces souvenirs rendent plus complet encore, s'il est possible, son dévouement aux intérêts de la Société. C'est avec une cordiale satisfaction que je me vois appelé à céder la place à ceux que vous avez designés par vos dernières élections; votre choix résume l'article 1er de vos statuts, en composant votre Bureau de 1868 de trois noms qui représentent éloquemment l'archéologie antique, l'archéologie du moyen âge et l'histoire.

M. Chabouillet, président élu, prend place au fauteuil sur l'invitation de M. de Barthélemy, et s'exprime en ces termes :

Messieurs,

Je m'associe de tout cœur à l'appréciation de vos choix qui termine le discours que vous venez d'applaudir, mais, si vous le permettez, ce sera sauf réserves pour ce qui m'y concerne. Nouveau venu parmi vous, je m'étonnerais de me voir précéder au fauteuil tels de nos confrères que vous y appellerez bientôt, si je ne croyais pas avoir compris la signification des suffrages qui m'ont été donnés. C'est une vie entièrement dévouée aux intérêts de la science que vous avez voulu honorer, et les services que j'ai pu rendre au Cabinet des Médailles et Antiques ont certainement plaidé en ma faveur. Veuillez recevoir, Messieurs, mes sincères remercîments pour cette nouvelle preuve, la plus flatteuse de toutes, de l'extrême bienveillance que j'ai rencontrée dans la Compagnie depuis le jour où j'y ai été accueilli.

Pendant le cours de cette année qui s'écoulera, il faut le souhaiter, sans faire parmi nous des vides cruels comme ceux qui ont attristé celle qui vient de finir, je voudrais ne pas vous donner lieu de trop regretter la présidence de l'excellent confrère qui vient de me céder si cordialement sa place ; j'aurai fort à faire, car, sans craindre qu'on puisse attribuer mes paroles à une affectueuse partialité, je puis dire qu'il l'a occupée avec succès. Intelligence des intérêts de la Société, zèle pour maintenir et agrandir sa renommée, fermeté tempérée par cette urbanité française dont les antiquaires garderont peut-être seuls un jour la tradition, toutes ces qualités qui d'ailleurs n'ont pas manqué à ceux de vos présidents que j'ai déjà vus se succéder, M. A. de Barthélemy a su montrer qu'il les possédait à un haut degré. A la vérité, la bonne harmonie qui règne dans cette enceinte, rend plus facile qu'on ne pourrait le croire l'accomplissement des devoirs variés du président, et puis, il n'est pas seul au bureau, et mon prédécesseur a été admirablement secondé par les lumières et le dévouement des secrétaires, du trésorier, du bibliothécaire et des membres

de vos commissions permanentes. Les secours qu'il a trouvés ne me feront pas défaut; je me vois bien entouré comme il l'a été et comme l'ont été avant lui ses devanciers. Aussi, Messieurs, sans me dissimuler l'importance de la charge qui m'incombe, j'en prends possession avec l'espoir de la remplir dignement. J'y ferai du moins tous mes efforts.

Vous voterez, Messieurs, j'en suis assuré, au Président et aux membres du bureau dont le mandat vient d'expirer, les remerciements auxquels nos confrères se sont acquis des droits si légitimes.

Sur la proposition du président, la Société vote des remerciments aux membres du bureau sortant.

Correspondance.

M. A. Morel-Fatio, associé correspondant étranger fait part de ses démarches pour donner une nouvelle activité aux rapports académiques entre la Compagnie et la Société d'archéologie de la Suisse romande.

Travaux.

La Société procède à l'élection de deux membres résidants, en remplacement de MM. Labat et Grésy, décédés. — MM. Delisle, Egger, Nicard et de Longpérier lisent les rapports au nom des commissions chargées de présenter des conclusions sur les candidatures de MM. Mabille, Perrot, Duplessis et Geslin. On procède au scrutin, et MM. Mabille et Perrot ayant obtenu la majorité exigée par le règlement, sont proclamés membres résidants de la Société impériale des Antiquaires de France.

Séance du 15 Janvier.

Présidence de M. Chabouillet, président.

Correspondance.

Le président donne lecture d'une lettre adressée par M. A. Pictet, de Genève, qui sollicite le titre d'associé correspondant étranger. Les présentateurs sont MM. Creuly et de Barthélemy. La commission chargée d'examiner cette candidature est composée de MM. Bordier, Bertrand et de Longpérier.

M. Egger fait hommage à la Société, de la part de l'auteur, de deux brochures de M. Ch. Renard, intitulées : l'une « *De la particule nobiliaire* », l'autre « *Rapports* de Henry Grégoire, ancien évêque de Blois, sur la bibliographie, la destruction des patois et les excès du vandalisme faits à la Convention, du 22 germinal au 24 frimaire. » M. Egger appelle l'attention de la Société sur l'intérêt véritable que présente la seconde de ces publications.

Travaux.

M. Mossmann, associé correspondant à Colmar, transmet la note suivante relatant trois passages de Bohémiens à Colmar au quinzième siècle :

« L'apparition des Bohémiens en Alsace et sur le haut Rhin a été signalée par plusieurs de nos historiens. Dans sa *Cosmographie*, Sébastien Munster fait mention de leur arrivée en Allemagne en 1417[1]. Le chroniqueur strasbourgeois Trausch, cité par feu M. L. Schneegans[2], part de là

1. Édition allemande de Bâle, 1550, pages 385 et 386.

2. Aug. Stoeber, *Sagen der Elsasses*, Saint-Gall, 1852, pages 410 et suivantes.

pour constater leur présence à Strasbourg en 1418. Il en compte quatorze mille dispersés en divers groupes sous le commandement du duc Michel. Wursteisen ou Urstisius, dans sa *Chronique de Bâle*[1], prétend qu'ils se montrèrent pour la première fois dans cette ville en 1422, toujours sous le commandement du duc Michel d'Égypte. Mais il faut remarquer que ces témoignages ne remontent pas au delà du milieu du seizième siècle.

« J'ai été heureux de trouver dans les archives de Colmar quelques textes authentiques qui mentionnent des passages de Bohémiens, quoique à des dates plus récentes que ceux dont parlent Munster, Trausch et Urstisius.

« Les comptes hebdomadaires de Colmar connus sous le nom de *Kaushauffbücher*, et qui, sauf quelques lacunes, remontent à l'année 1414, mentionnent, dans le compte apuré le dimanche de la Trinité (27 mai) 1442, une première apparition de païens ou de Bohémiens, à qui la ville fit une aumône de 4 schillings pour du pain :

Item den heyden vmb brot : iiij sz.

« Deux ans plus tard, le dimanche après la Saint-Jean (28 juin) 1444, les registres constatent un second passage de Bohémiens : cette fois la ville leur donne deux cents pains coûtant 8 schillings 4 deniers.

Item als die heyden aber hie gewesen sint vnd inen geschencket wart ij[c] brots : tut viij sz iiij d.

« Ces expressions méritent une attention particulière : rapprochées de la note précédente, elles prouvent que c'était bien la seconde fois seulement qu'on voyait des Bohémiens à Colmar, et en y regardant de près, tout porte à croire que c'était la même bande.

« Il serait intéressant de connaître en poids la quantité de pain que représentent les dépenses en question : en l'ab-

1. P. CCX.

sence de données plus directes, je me bornerai à dire que la livre de bœuf valait à cette époque deux deniers, monnaie de Colmar; ainsi pour la première somme de 4 schillings, on aurait pu se procurer 24 livres; pour la seconde de 8 schillings 4 deniers, 50 livres de viande.

« Quant au nom de païens que nos comptes donnent aux Bohémiens, ce synonyme ne présente aucune difficuté; nos chroniqueurs les connaissent également sous ce nom, et de nos jours encore, dans les campagnes de la basse Alsace, le peuple ne les désigne pas autrement.

« Il semble que les Bohémiens ne reparurent plus à Colmar qu'en 1450 : sous la date du dimanche après la Saint-Matthias (1er mars), le *Registrum missivarum*, de 1449 à 1452, renferme, pages 193 et 194, le passe-port suivant que la ville eut occasion de délivrer à ces nouveaux hôtes.

Wir der burgermeister vnd der rate des heiligen Richs statt zu Colmer kundent aller menglich : das der edel herrn Philippus graue von der kleynen Egipten mit sinem volck vnd siner gesellschafft, mannen, wiben vnd kinden, ettlich tage vnd zijt by vns gewesen vnd gelegen ist, sich cristenlich, erberlich vnd vollen bescheidenlich gehalten hat, vnd also von vns gezogen ist one vnser vnd der vnsern groplichen schaden, also das wir ime des danck sagent, ouch vnser almüsen mitgeteylt noch vnserm vermogen.

Vnd darumb so bittent wir alle die den dann diser brieff furkompt vnd gezoyget wurt, das ir den obgenanten herr Philippus mit sinem volck fruntlich halten, furderen, nit hindern, sunder dem almehtigen got zu lobe vnd zu eren vnd der heiligen cristenheyt zu erhebung, uwer almusen gutlich vnd milteklich mitteylen wollent, domitte sie das ellend desterbasz erliden, in cristenem glouben beston, sich dorinne geüben vnd verharren mogent.

Vrkunde dis briefes habent wir vnser stette secret ingesigel geton trucken by ende dirre geschrifft in disen offenen brieff, vff sonnentag noch sant Mathis tag apostoli, anno domini Mo Ccccº quinquagesimo.

« Nous le bourgmestre et le conseil de la ville impériale de Colmar faisons savoir à tous : que le noble seigneur Philippus,

comte de la Petite Egypte, a passé et demeuré quelques jours et temps dans notre ville, avec son peuple et sa compagnie, hommes, femmes et enfants ; qu'il s'est comporté chrétiennement, honnêtement et très-prudemment, et qu'il nous a quittés sans nous avoir, non plus que les nôtres, gravement (ou grossièrement) endommagés : de quoi nous lui faisons nos remerciements et lui avons fait part de nos aumônes selon nos facultés.

« En conséquence nous invitons tous ceux qui les présentes verront, à accueillir favorablement le susdit seigneur Philippus et son peuple, à les assister et à ne pas leur susciter d'empêchement, voire même à leur faire miséricordieusement l'aumône, à la louange et en l'honneur de Dieu tout-puissant et pour l'avancement de la foi chrétienne, afin qu'ils puissent d'autant mieux supporter leur malheur, se maintenir dans la foi chrétienne, s'instruire dans sa pratique et y persévérer.

« En foi de quoi nous avons fait mettre l'empreinte de notre sceau secret au bas des présentes lettres patentes, le dimanche après saint Mathias apôtre M cccc cinquante. »

« J'aurais bien aimé ajouter à ce document le montant de la dépense que la ville fit à l'occasion de ce dernier séjour des Bohémiens : malheureusement le *Kauffhausbuch* de 1450 ne s'est pas retrouvé.

« A ma connaissance la bande qui reconnaissait un comte Philippe pour son chef, n'a pas encore été signalée à l'attention des curieux : du moins n'en est-il pas question dans la savante monographie de M. Paul Bataillard, publiée dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, 1re série, t. V, et 3e série, t. I. Ces textes sont, je crois, les premières traces certaines de l'apparition des Bohémiens en Alsace ; le silence de nos livres de comptes à leur égard, avant 1442, me paraît même de nature à mettre en suspicion les tardifs témoignages de Trausch et de Wursteisen : il est difficile d'admettre que les Bohémiens se soient montrés en 1418 à Strasbourg, en 1422 à Bâle, sans avoir été vus, vers la même époque à Colmar. Quoi qu'il en soit, j'ose dire que dans nos archives rien n'est plus rare que des do-

cuments aussi anciens sur les Bohémiens. Ainsi, pour n'en citer qu'une preuve, M. J. F. Mone, l'éminent directeur des archives grand'ducales à Carlsruhe, qui a tant fait pour le dépouillement des richesses diplomatiques du Haut-Rhin, de la rive droite surtout, ne cite qu'un seul texte du quinzième siècle concernant ces vagabonds : c'est la mention d'un de leurs passages à Mosbach, sur le Necker, en 1463. »

Il est donné lecture de deux lettres de M. Allmer, associé correspondant à Lyon, l'une en date du 20 décembre 1867, et l'autre du 5 janvier 1868. Dans la première, M. Allmer signale à la compagnie un article qui a paru dans le numéro d'octobre du *Bulletin de l'Institut archéologique de Rome*, et dans lequel M. Henzen résume les réflexions faites par MM. Mommsen et Willmanus sur une inscription bilingue en vers grecs et en prose latine découverte à Genay (Ain), et conservée aujourd'hui dans le musée de Lyon. Le monument épigraphique avait fait l'objet d'une dissertation insérée dans le tome XXVIII des Mémoires de la Société, pages 1 et *seq*.

« Un des derniers bulletins de l'Institut de correspondance archéologique de Rome, celui d'octobre 1867, contient un résumé par M. Henzen, d'un travail qu'un savant d'Allemagne, M. Willmanus de Berlin, aidé par M. Mommsen, vient de faire sur cette même inscription de Genay, d'après des estampages que M. Martin Daussigny et moi avons eu l'occasion de remettre à M. Henzen, lors de son passage de très-agréable souvenir, à Lyon en 1866. L'on se rappelle sans doute que l'inscription est en deux langues, la première partie en vers grecs, la seconde en prose latine, et que l'état fruste de la pierre, principalement de tout le bord du côté gauche, rend très-difficile la lecture des premiers mots de chaque ligne. Je crois devoir attirer un instant l'attention de la Société sur le travail de M. Wilmanus, qui répand de nouveaux éclaircissements sur le curieux monument du musée de Lyon; il me semble être

venu à bout de résoudre plusieurs difficultés qui avaient résisté à mes efforts.

« A la 3e ligne, au commencement du second vers, au lieu de δςκαλός M. Willmanus propose de lire ἐσθλός qui a le même sens. Cette lecture répond parfaitement aux vestiges de lettres encore apparents; je la crois certaine.

« 5e ligne, 3e vers. Le texte présente ΒΟΥΛΕΥΤΗΣ ΠΟΛΙΗΣ ΤΕ. Πολίης ne pouvant être, sans une faute, le génitif de πόλις, M. Willmanus corrige, heureusement à mon humble avis, par πολί(τ)ης τε. On lit ensuite à la même ligne : ΚΑΝΩΘΑΙΥΝ ΕΙ.... ΣΥΡΙΗΣ. Dans ma notice imprimée dans les Mémoires de l'Académie de Lyon, j'ai proposé la restitution Κάνωθαι(ῶ)ν ἐ(πὶ) Συρίης et j'ai fait remarquer (p. 11) que Κάνωθαιῶν se rencontre sur une médaille de Domitien au lieu de l'ethnique ordinaire Κάναθηνῶν. C'est aussi Κάνωθαι(ῶ)ν ἐ(πὶ) Συρίης qu'adopte M. Willmanus. Je ne puis que partager entièrement une interprétation que je me félicite d'avoir été le premier à signaler. On a sans doute aussi bien pu dire πολίτης Κάνωθαιῶν qu'on a pu dire sur une inscription latine de Vienne COLONIS VIENNENSIUM.

8e ligne, 5e vers. D'après une conjecture de M. Mommsen, M. Willmanus lit ες πρᾶσιν, ce qui peut sembler tout d'abord constituer une sorte de pléonasme avec ce qui suit : ἔχων ἐνπόριον ἀγορασμῶν; car du moment « qu'on possède une boutique de marchandises » c'est évidemment « pour la vente », sans que cela ait besoin d'être dit. Mais M. Willmanus explique par ces mots « pour la vente », que notre Syrien ne faisait qu'un commerce de commission, vendant, à Lyon, pour le compte de marchands d'Aquitaine, des marchandises envoyées de cette province : ἐκ Ἀκουιτανίης ὧδ' ἐπὶ Λουγουδούνοις : « pour la vente, possédant une boutique de marchandises d'Aquitaine, ici à Lyon ». Ce qui s'oppose à cette conjecture ingénieuse, c'est que l'espace mesuré très-exactement avec le compas jusqu'à l'angle de la pierre, paraît être insuffisant pour contenir ΕΣΠΡΑΣΙΝ

et ne peut même qu'à toute rigueur contenir ΕΝ ΠΑΣΙΝ qui offre une lettre de moins; en sorte qu'il y aurait, je crois, lieu de s'en tenir, non pas à ὧδ'εν πᾶσιν beaucoup trop long, mais à ἐν πᾶσιν, en supprimant ὧδε qui n'est pas absolument nécessaire à la construction de la phrase.

« 9e ligne, 6e vers. M. Willmanus lit μεστόν. Cependant on aperçoit à peu près distinctement à la dernière syllabe un Ω et devant cette lettre un Ρ et non un Τ; outre cela μεστον dépasserait le bord de l'inscription. Le mot qui commençait cette neuvième ligne ne me paraît pas encore trouvé.

« Selon M. Willmanus le mot *septimiano*, qui dans le texte latin précède le mot *canotha*, se rapporterait à *decurioni* à la suite duquel il vient; et Canotha, peut-être une colonie, se serait appelée *colonia Septimia Canotha*, mais non *Septimiana*. De plus, le surnom *Septimianum* n'étant pas accompagné du mot *municipium* aurait dû suivre et non précéder le nom même. Ce fut aussi ma première pensée que Canotha avait pu s'appeler Septimia et être une colonie de Septime Sévère, par analogie avec ce qui avait lieu pour les légions qui portaient le nom même des empereurs qui les avaient formées; tandis qu'elles ne portaient que des surnoms tirés de noms d'empereurs lorsqu'il s'agissait simplement d'honorer des empereurs à qui elles ne devaient pas leur création. D'après l'avis d'un épigraphiste que son érudition place au premier rang des princes de la science, j'ai renoncé à cette opinion et j'ai attribué le mot *Septimiano* à *Canotha* qui devait être un municipe et s'appeler de son nom complet *municipium Septimianum Canotha*. On comprend que dans le langage habituel on était très-naturellement porté à abréger des dénominations trop longues et à se laisser aller à dire *Septimianum Canotha* au lieu de *municipium Septimianum Canotha*. Je me demande aussi, dans le cas où *Septimiano* se rapporterait à *decurioni*, pourquoi l'on n'aurait pas employé pareillement, au lieu de Canotha, son ethnique *Canothano*?

« Sans avoir la hardiesse déplacée de reprendre des savants qui, de toute manière, me sont infiniment supérieurs, mais qui ont plutôt voulu émettre une conjecture que prétendre établir une démonstration rigoureuse, je me crois permis de dire, avec la réserve qui convient à mon inexpérience, que les raisons alléguées contre le nom de Septimianum Canotha, sont peut-être par trop subtiles et que je n'y découvre pas des motifs assez concluants pour m'engager à déserter l'opinion à laquelle je me suis attaché. Ainsi la supposition qui fait de Canotha une ancienne colonie que Septime Sévère aurait réorganisée ou augmentée de nouveaux colons amenés du dehors et appelés *Septimiani*, rencontre une difficulté sérieuse dans cette particularité que Θαῖμος, né dans le pays, malgré cela un de ces nouveaux colons septimiens, en même temps décurion de sa colonne, était nécessairement citoyen romain et aurait dû, en acquérant le droit de cité, avoir pris un nom de famille latin et fait de son nom arabe son surnom, tandis qu'il a continué à s'appeler de son ancien nom Θαῖμος, en se contentant d'y ajouter le surnom latin de Iulianus, que même le texte grec ne lui donne que comme un surnom de superfétation : ὁκάι Ἰουλιᾶνος. Toutefois M. Henzen connaît quelques exemples de ce cas exceptionnel. Mais cette même supposition s'accorde peu également avec ce que j'ai rappelé dans mes deux notices, pages 17 et 12, au sujet des villes de Pella, Dium et Canatha ; en mémoire de ce qu'elles furent reprises par Pompée sur les Juifs qui s'en étaient emparés, et rendues à leurs anciens citoyens et à leurs anciennes lois, elles se sont servies, depuis la fin de l'année 64 avant Jésus-Christ jusqu'au moins après 211, d'une ère particulière attestée, en ce qui concerne Canotha, par des médailles à son nom, datées des années 112, 150, 156 et 275 de cette ère, autrement dit des années 58, 86, 92 et 211 de Jésus-Christ. (Abbé Belley, Mémoires de l'Académie des Sciences et Belles-Lettres, volume 28.) Comment une colonie du droit de cité romaine aurait-elle eu le privilége de battre de

la monnaie à son nom et de la dater d'une ère prise en souvenir de son indépendance? ce privilége en contradiction avec le caractère essentiel des colonies de citoyens romains, qui, réputées fictivement n'être autre chose que des parties de Rome même, devaient avoir pour monnaies celles de Rome, devaient dater leurs annales et leurs monuments d'après le système officiel romain. Ne serait-ce pas plutôt que Canotha n'était pas une colonie, mais un municipe, redevable à Septime Sévère de quelque bienfait considérable?

« Avidius Agrippa, que l'inscription appelle le frère de Θαῖμος, ne portait pas le même nom que lui; c'est parce qu'il aurait obtenu avant lui le droit de cité; et il l'aurait reçu en même temps que son nom, d'Avidius Cassius, gouverneur de la Syrie sous Marc-Aurèle, de 166 à 172.

« Θαῖμος n'était pas natif de Canotha, mais d'un *vicus* voisin qui en dépendait et dont le nom, qui est actuellement Aathil ou Atil, est désigné dans le texte latin par les mots : DE VICO ATHELANI. M. Willmanns fait observer avec raison que le lapicide a gravé le nom des habitants pour le nom de l'endroit. On peut inférer du texte grec que le nom antique de ce vicus était Athélé. »

M. Allmer discute ensuite les observations faites par M. le général Creuly au sujet de l'interprétation d'une inscription taurobolique de Valence communiquée par lui (*Voy.* Bulletin de 1867, pages 71 à 74). Il s'agit des lignes suivantes :

. . VS SACERDOS C. . .
. . . . . VTVS. . . . . . .

M. Allmer ayant d'abord proposé *C(laudius Restit)utus*, M. Creuly avait fait remarquer que les dimensions mêmes de la ligne ne permettaient pas d'y supposer un mot aussi long que *Restitutus;* qu'il y aurait lieu, tout au moins, de n'admettre que la forme contractée *Restutus;* qu'il serait peut-être plus probable de supposer *C. Jun. Tutus*, *Putus* ou *Mutus*, le prénom *Junius* étant assez fréquent à Valence.

M. Allmer n'admet pas cette hypothèse, et en propose

une nouvelle, *C. Fl. Restitutus :* il se fonde sur ce qu'un personnage de ce nom paraît jusqu'à trois fois, en qualité de *tibicen*, sur des inscriptions tauroboliques de Lyon. Rien ne s'opposerait, ajoute notre correspondant, à ce que le *tibicen* lyonnais ait été appelé à prendre part au taurobole de Vienne.

Sur une autre inscription (*loc. citat.* p. 73) se trouve le mot GRADA, dans lequel M. Allmer voit l'indication d'un escalier, ou d'un ensemble de marches conduisant à un perron. M. le général Creuly fait observer qu'il était peut-être préférable de prendre ce mot comme une abréviation de GRADATIONEM, ce qui permettrait de ne pas prêter un barbarisme au lapicide. M. Allmer se refuse à admettre que « GRADA puisse être l'abréviation de *gradationem* ou même une abréviation quelconque. L'inscription de Valence est bien faite, ajoute-t-il ; quand même elle offre quelques ligatures, elle n'est pas d'une mauvaise époque ; d'après l'exécution des lettres je ne la crois pas postérieure au second siècle. D'ailleurs, dès avant la fin du second siècle, les libéralités des particuliers aux cités avaient cessé d'être communes, puisque déjà longtemps auparavant Trajan avait cru devoir chercher, dans une institution nouvelle, un remède au défaut de zèle des citoyens pour l'embellissement des villes. La place, il s'en faut de beaucoup, ne manquait pas sur la pierre pour y graver le mot GRADATIONEM en entier. L'on ne paraît donc pas fondé à y supposer une abréviation excessivement irrégulière. Si l'on eût voulu écrire abréviativement le mot *gradationem*, on aurait mis GRADAT, ou tout au moins GRAD, et dans aucun cas on n'aurait écrit GRADA. » M. Allmer conclut que ce mot est une acquisition nouvelle à ajouter à plusieurs autres déjà dues à l'épigraphie, comme *sacerda*, *sodala* ou *sodalia*, etc.

M. de Longpérier fait remarquer qu'il était dans les habitudes gauloises de faire tomber les abréviations sur une voyelle plutôt que sur une consonne, suivant ainsi les usages grecs ; il en a constaté plusieurs exemples en Gaule.

Séance du 22 janvier.

Présidence de M. Chabouillet, président.

Correspondance.

M. Nicard communique une lettre de M. Despine, associé correspondant à Annecy, annonçant la découverte récente de 4500 monnaies romaines dans un champ signalé déjà par d'importantes trouvailles (*Voy.* Bulletin de 1867, page 173).

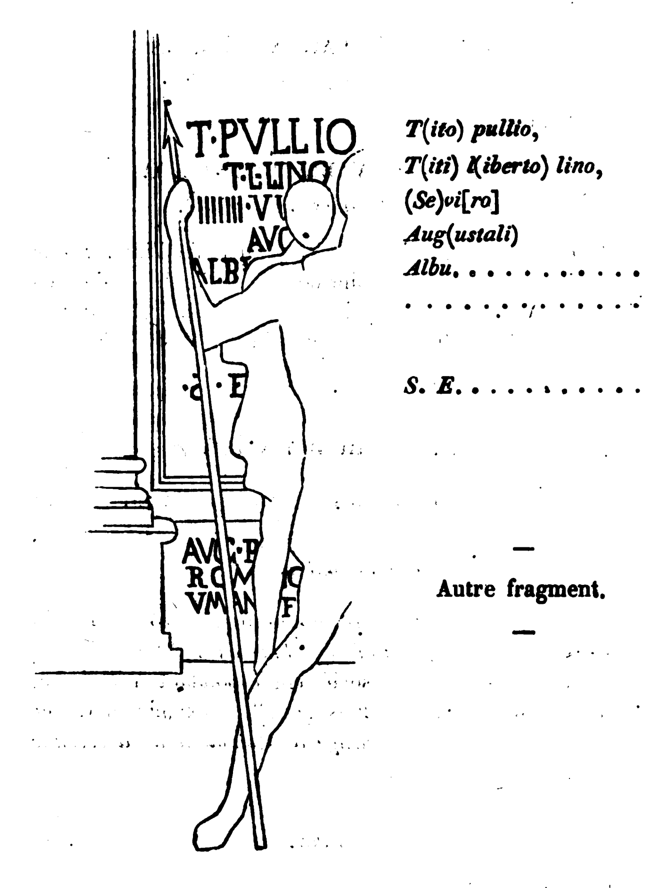
Travaux.

M. de Longpérier fait part d'une note adressée par M. Plessier sur un tumulus appelé la *motte seigneuriale*, à Doüe, près de Coulommiers (Seine-et-Marne).

M. Nicard demande la parole pour exposer l'invraisemblance d'une anecdote rapportée par Dion Cassius (LXVIII, 8), et dont M. Frœhner a cru retrouver la représentation sur la colonne Trajane : il s'agit d'un grand champignon sur lequel aurait été écrite en caractères latins, une dépêche adressée à Trajan par le peuple des Bures. — Plusieurs membres pensent qu'il doit y avoir une leçon fautive dans le manuscrit primitif, et que d'ailleurs rien n'établit absolument que ce fait soit celui qui fait le sujet du bas-relief en question.

M. Heuzey signale dans une fresque de Mantegria, aux Tremitani de Padoue, le fac-simile d'une inscription latine employé par le peintre comme motif de décoration dans un fond d'architecture romaine; c'est l'épitaphe d'un sévir augustal portant tous les caractères d'une copie authentique.

Ce texte épigraphique, sans importance par lui-même, prouve que les inscriptions décoratives que l'on rencontre dans les ouvrages des maîtres de cette époque ne sont pas indignes de toute attention.



T(ito) pullio,
T(iti) l(iberto) lino,
(Se)vi[ro]
Aug(ustali)
Albu. . . . .
. . . .

S. E. . . . .

—

Autre fragment.

—

M. Read dépose sur le bureau le dessin d'une bouteille en terre gallo-romaine, présentant la forme d'une couronne,

avec un goulot, et la trace d'un pied rapporté. Le vase a été trouvé dans la Cité, sur l'emplacement de la rue Glatigny, dans les fouilles faites pour les fondations du nouvel Hôtel-Dieu : sur l'une de ses faces, il porte tracée au pinceau, en couleur blanche, l'inscription suivante :

OS'PITA REPLE LAGONA CERVESA
(*hospita, reple lagenam cervisia*).

Sur l'autre face :

COPOCNODI TVABESESTREPLEDA
(*caupo.... tu abes est repleta*).

M. de Guilhermy signale à la Compagnie l'intérêt que pourraient présenter, au point de vue de l'archéologie parisienne, les travaux entrepris pour les démolitions qui se font autour de l'église Saint-Germain des Prés.

Séance du 5 février.

Présidence de M. Chabouillet, président.

Correspondance.

M. A. Bernard, membre honoraire, envoie un mémoire sur *les livres imprimés à Cluny en* 1493.

M. Lagrèze-Fossat, associé correspondant à Moissac, transmet une dissertation dans laquelle il examine la *valeur de quelques monnaies en usage à Moissac dans la seconde moitié du quinzième siècle.*

Travaux.

MM. Bourquelot, Huillard-Bréholles et Passy lisent successivement des rapports au nom des commissions chargées

de présenter des conclusions sur les canditatures de MM. Duval, Guigue et Morin. On procède au scrutin, et chacun des candidats ayant réuni le nombre des suffrages exigé par le règlement, le président proclame associés correspondants nationaux : MM. Duval, à Niort; Guigue, à Champagnes-en-Valromey, et Morin à Rennes.

Séance du 12 février.

Présidence de M. Chabouillet, président.

Correspondance.

M. Morin adresse ses remercîments à la Compagnie à l'occasion de son élection comme associé correspondant.

M. P. Gras, archiviste de la Diana, à Montbrison, se porte candidat au même titre : ses présentateurs sont MM. de Montaiglon et Cocheris. MM. Huillard-Bréholles, Mabille et Aubert sont désignés pour former la commission chargée de présenter des conclusions sur cette demande.

M. Robert, associé correspondant à Metz, adresse à la Société l'ouvrage qu'il vient de publier sous le titre de *Sigillographie de Toul.*

Travaux.

M. le président annonce que M. Melchior de Vogüé, membre titulaire de la Société, vient d'être élu membre libre de l'Institut (académie des inscriptions et belles-lettres).

M. Paul Nicard lit la notice nécrologique de M. Taillandier. — La Compagnie décide qu'elle en entendra une seconde lecture.

Séance du 18 février.

Présidence de M. Chabouillet, président.

Correspondance.

M. Guigue adresse ses remercîments à la Compagnie, à l'occasion de son élection au titre d'associé correspondant national.

Travaux.

M. Le Blant fait une seconde lecture d'un mémoire intitulé : *Recherches sur les accusations de magie dirigées contre les premiers chrétiens*. La Société décide que ce travail sera renvoyé à la Commission des impressions.

M. Édouard Aubert fait la communication suivante au sujet d'une lettre tirée de la correspondance manuscrite des Bénédictins (Bibl. imp., mss. fr. 19657, f° 187) :

« Un de mes amis, employé à la Bibliothèque impériale, M. L. Courajod, occupé d'un travail important sur les abbayes de France, dépouille en ce moment la correspondance manuscrite des Bénédictins.

« Sachant que tout ce qui a trait à l'orfévrerie religieuse intéresse mes études, il m'a signalé une lettre écrite par un moine bénédictin de l'archi-monastère de Saint-Remy, de Reims. Cette lettre, en date du 29 mai 1690, rapporte un fait qui m'a semblé digne d'attirer un instant votre attention, car il constate que la destruction des trésors de nos abbayes et de nos églises a commencé bien avant la Révolution, et prouve que de tout temps les rois, comme les partis politiques ou religieux, ont pratiqué l'annexion des biens du voisin. La fonte de la plus grande partie des reliquaires et des ornements des églises du diocèse de Reims, que dé-

plore la lettre de dom Serpe, remonte au commencement de la ligue d'Augsbourg, au temps où Louis XIV cherchait partout des ressources que la France appauvrie par la guerre ne pouvait déjà plus lui fournir par les moyens réguliers.

« Je transcris littéralement la lettre de dom Serpe.

« Au R. P. Jean Mabillon.

« Mon révérend Père,

« Il y a longtemps que je vous dois une réponse avec des « remerciements pour les nouvelles du chapitre que vous « m'avez envoiées. J'ay esté tout occupé ces jours passez à « ôter nos saintes reliques des lieux où elles estoient enchâs- « sées pour en envoier l'argent à la Monnaie. Car tout *archi* « que nous sommes, nous n'avons pas esté plus considéré « que les autres. De tout notre trésor qui estoit assez beau, « il ne nous reste plus que les images de la sainte Vierge, de « saint Rémi et de saint Benoist, avec six chandeliers et une « croix pour l'autel. Tout le reste, chandeliers, croix, images, « reliquaires et mesme jusqu'à des bras couverts de feuilles « d'argent, tout est passé par le feu. Nous n'avons eu que « deux ou trois jours pour tout délay, car il faut que tout « soit fondu avant le départ du seigneur qui sera mercredy. « Il n'y a pas une église qui ne s'en sente. On regrette par- « ticulièrement notre belle résurrection de vermeil doré sur « laquelle il y a mil livres de perte ce qui est la moitié de ce « qu'elle avait coûté. MM. (les chanoines du chapitre de la « cathédrale) de Notre-Dame qui sont les plus riches n'ont « pas donné le plus, on les a traités fort honnestement, les « laissant à une discrétion. Ils avaient promis deux cent « marcs et tout s'est terminé à cent vingt-cinq. Il y a plu- « sieurs églises dans le diocèse qui ont donné davantage, la « nôtre en particulier et mesme quelques unes des (or- « dres) mendians, qu'on a tous réduit à cet égard sur le

« pied des capucins. On a conservé notre autel et le tom-
« beau de saint Rémi. J'ay pris la liberté de parler pour
« tâcher de nous conserver encore quelqu'autre chose et
« cela m'a attiré les dernières duretez; car il n'y a pas
« eu d'autre parti à prendre que celui de l'obéissance, et à
« ce prix là j'ai ménagé ma grâce et fait ma paix un jour
« après. Si on en use avec la mesme rigueur dans les autres
« diocèses et surtout à Paris, on fera rentrer bien de l'argent
« dans le commerce. Le seul diocèse de Reims fournit cent
« mille livres ou environ. Mandez-moy, s'il vous plaist, ce
« qui se passe là-dessus chez vous ou ailleurs.

« Je seray toujours, mon Révérend père, votre très-
« humble et très-affectionné confrère.

« Fr. Sébastien Serpe.

« Ce 29 may 1690. »

M. de Montaiglon lit, au nom de M. Auguste Bernard, un mémoire *sur les livres imprimés à Cluny en* 1493. La Société décide qu'elle en entendra une seconde lecture.

M. L. Passy communique une fibule mérovingienne d'un travail remarquable, trouvée à Gisors dans un tombeau de pierre : il promet de donner à la Société un dessin de ce bijou accompagné d'une note explicative.

Séance du 4 mars.

Présidence de M. Chabouillet, président.

M. le président annonce la mort de M. Vallet de Viriville et se fait l'interprète des sentiments de vifs regrets causés à la Compagnie par cette mort prématurée qui la prive de la collaboration d'un confrère savant et dévoué. — M. Bourquelot est désigné pour rédiger la notice nécrologique de M. Vallet de Viriville.

Correspondance.

M. L. Duval, de Niort, écrit pour remercier la Société à l'occasion de son élection au titre d'associé correspondant national.

M. le préfet de la Seine offre un volume intitulé *Paris et ses historiens au XIVe siècle*. Cet ouvrage, édité avec un grand luxe, a été rédigé par MM. Leroux de Lincy et Tisserand, aux frais de la ville. Des remercîments seront adressés à M. le baron Haussman.

Travaux.

La Société s'occupe exclusivement de propositions faites au sujet de son administration intérieure.

Séance du 10 mars.

Présidence de MM. Chabouillet, président, et Cocheris, vice-président.

Correspondance.

M. Duplessis écrit pour faire connaître sa résolution de se présenter comme candidat à la place devenue vacante parmi les membres titulaires, par le décès de M. Vallet de Viriville.

Travaux.

La Société décide que l'élection à la place vacante dans son sein aura lieu le premier mercredi de mai.

A l'occasion d'une note qui figure dans l'ouvrage sur

Paris et ses historiens au XIVe siècle, M. Nicard fait observer qu'il ne peut plus y avoir d'incertitude sur le nom du peintre Orcagna, écrit quelquefois Orgagna, depuis que l'on connaît par les archives *dell'opera del Duomo di Firenze*, le nom complet de cet artiste, *Andrea di Cione Archagnialo :* ce nom, par suite d'altérations successives, est devenu *Archagnio*, *Archagno*, *Arcagno*, *Lo'rchagnio*.

M. Aubert commence la lecture d'un travail intitulé : *Trésor de l'abbaye de Saint-Maurice d'Agaune.*

M. Chabouillet cède le fauteuil à M. Cocheris, vice président, pour faire une communication : il lit une notice sur quelques monnaies du règne de Charles VI, du cabinet de M. Anatole de Barthélemy, attribuées par M. Deschamps de Pas au duc de Bourgogne, qui aurait contrefait la monnaie royale. M. Chabouillet donne ces pièces au dauphin qui fut Charles VII, et traduit la légende KAROLVS FRANCORVRFL par *Karolus francorum regis filius*, tandis que M. Deschamps de Pas proposait *Karolus francorum rex Flandrie.* M. Chabouillet suppose que cette légende inventée par quelque monnayeur patriote, répondait au titre de *heres Francie* dont se paraient les rois d'Angleterre sur leurs monnaies anglo-françaises.

Séance du 18 mars.

Présidence de M. Chabouillet, président.

Correspondance.

M. Wescher écrit pour faire connaître qu'il se porte candidat à la place laissée vacante parmi les membres titulaires par le décès de M. Vallet de Viriville ; ses présentateurs sont MM. Brunet de Presle et Chabouillet. Le président désigne MM. Egger, V. Guérin et Riant, pour

former la commission chargée de faire un rapport sur cette candidature.

La Société des antiquaires de Bâle demande à entrer en relation d'échange avec la Compagnie : cette proposition est acceptée par la Société.

Travaux.

M. de Montaiglon signale la *fable de la Corneille et de l'Urne* au nombre des sujets qui sont représentés sur la couverture de l'évangéliaire de Noyon, dont la Société a eu communication à sa séance du 18 décembre dernier.

M. Heuzey annonce que l'inscription romaine, signalée par lui dans une fresque de Montegria à la séance du 22 janvier dernier, a été retrouvée dans les recueils épigraphiques, par M. Léon Rénier, qui se propose d'en faire le sujet d'une communication à la Société.

M. Heuzey dépose ensuite sur le bureau, le dessin d'une pierre tombale encastée dans la muraille turque de Durazzo en Albanie : elle porte un écusson d'un galbe très-étudié, et le nom de *Antonius Copelitius* avec la date de 1447.

M. Aubert continue la lecture de son mémoire sur le *Trésor de l'abbaye de Saint-Maurice d'Agaune.*

Séance du 1er avril 1868.

Présidence de M. Chabouillet, président.

Correspondance.

M. Allmer, associé correspondant à Lyon, transmet la photographie d'un médaillon en pierre, appartenant au musée de Vienne, et qui représente, croit-on, la Ferronnière : comme il paraît qu'une date est gravée sur le mé-

daillon qui pend à une chaîne sur la poitrine de la personne réprésentée, et que cette date ne peut se déchiffrer sur la photographie, M. Allmer promet, dans un prochain voyage à Vienne, d'étudier cette sculpture et de transmettre à la Société le résultat de ses observations.

M. Huillard Bréholles lit un rapport au nom de la Commission chargée de présenter des conclusions sur la candidature de M. Pierre Gras, archiviste de la Diana à Montbrison; on procède au scrutin, et M. Gras, ayant réuni le nombre des suffrages exigé par le règlement, est proclamé associé correspondant national.

Après une discussion, la Compagnie décide qu'à dater du présent mois, et provisoirement, le Bureau et les Commissions permanentes se réuniront le quatrième mercredi pour s'occuper de la marche des travaux et de l'expédition des affaires.

M. Nicard propose de faire imprimer le catalogue de la bibliothèque de la Société; cette proposition est renvoyée à l'examen de la Commission des impressions.

M. Egger lit un extrait de son mémoire sur les fragments inédits de l'orateur Hypéride. Ces fragments, conservés sur les débris d'un rouleau de papyrus, donnent lieu à certaines observations de paléographie et d'histoire que M. Egger a cru devoir développer parce qu'elles intéressent tous les philologues qui s'occupent de la critique et de la restitution des textes grecs et latins d'après les variantes des manuscrits.

Séance du 7 avril 1868.

Présidence de M. Chabouillet, président.

Travaux.

M. Aubert continue la lecture de son mémoire sur le *Trésor de l'abbaye de Saint-Maurice en Valais.*

M. P. Nicard demande que la Société donne son avis sur des têtes de bronze et autres antiquités découvertes près d'Annecy et acquises par M. Aug. Parent. La Compagnie émet le vœu que des photographies de ces monuments lui soient communiquées.

M. de Montaiglon lit un rapport au nom de la Commission chargée d'examiner les titres de M. Parrocel, de Marseille. On passe au scrutin, et M. Parrocel ayant obtenu le nombre de suffrages exigé par le règlement, est proclamé associé correspondant national.

M. de la Villegille donne lecture de son rapport sur l'état des finances de la Société.

Séance du 15 avril.

Présidence de M. Cocheris, vice-président.

Correspondance.

MM. Abel et Rouyer adressent deux mémoires manuscrits ; le premier sur *des antiquités découvertes dans le département de la Moselle ;* le second sur *un jeton inédit d'un prévôt des marchands de Paris.* Ces deux mémoires seront inscrits à l'ordre du jour de l'une des premières séances.

Travaux.

M. le docteur Colson, associé correspondant à Noyon, communique la statuette dont il avait envoyé la photographie au mois de décembre 1867. La Compagnie avait émis le vœu de voir en nature ce monument dans lequel M. Colson propose de reconnaître Hercule, chez le roi des Thespiens, tenant une corne d'abondance remplie de *phallus.* — MM. de Witte et de Vogüé s'accordent à

croire à une supercherie opérée à l'aide de quelques coups de lime : le but aurait été de donner aux objets contenus dans la corne d'abondance une forme toute différente de celle qu'ils avaient primitivement.

M. P. Nicard présente la photographie d'un calice d'origine sicilienne, envoyée par M. Despine, associé correspondant à Annecy, et dont le travail remonte à la seconde moitié du seizième siècle.

M. Peigné Delacourt rappelle que le 18 décembre 1867, la Société a eu communication de l'évangéliaire de Morienval, appartenant aujourd'hui à M. le curé de Noyon : il ajoute que, dès cette époque, il avait réuni les éléments d'une notice sur ce précieux manuscrit, et qu'il tient à l'affirmer de nouveau afin de conserver un rang d'antériorité, que certains travaux postérieurs semblent vouloir lui contester.

M. Aubert termine la lecture de son mémoire sur le *Trésor de l'abbaye de Saint-Maurice en Valais :* la Société décide qu'elle en entendra une seconde lecture.

M. Tournal, associé correspondant à Narbonne, signale la découverte récente d'une inscription gallo-romaine dans cette ville : renvoyé à l'examen de M. Creuly.

Séance du 6 mai 1868.

Présidence de M. Chabouillet, président.

Correspondance.

M. Waldemar Schmidt, de Copenhague, présenté par MM. de Barthélemy et Mabille, demande le titre d'associé correspondant étranger. La commission chargée de faire un rapport sur cette candidature est composée de MM. Renan, Boutaric et Riant.

MM. Nicard et Egger lisent successivement des rapports

au nom des commissions chargées de présenter des conclusions sur les candidatures de MM. Duplessis et Wescher, qui se présentent pour remplir la place laissée vacante parmi les membres titulaires de la Société, par le décès de M. Vallet de Viriville. On procède au scrutin, et, après cinq tours, aucun des candidats n'ayant réuni le nombre des suffrages exigé par le règlement, l'élection est remise à la première séance de juin.

M. Bordier lit un rapport au nom de la commission chargée d'examiner les titres scientifiques présentés par M. A. Pictet, de Genève. Le scrutin ayant donné le nombre de suffrages exigé par le règlement, M. Adolphe Pictet est proclamé associé correspondant étranger.

Il est donné lecture, au nom de M. H. Beaune, associé correspondant à Dijon, d'un acte de 1464 par lequel Charles d'Orléans fait payer à Jean Le Tonnelier, une somme de 13 écus d'or, pour frais d'écriture de trois livres sur parchemin.

M. de Witte communique à la Société la gravure d'un miroir grec trouvé à Corinthe et conservé, depuis l'année 1844, au Musée de Lyon. Ce miroir, en forme de boîte, montre à l'intérieur du couvercle un sujet, gravé au trait, de la plus grande élégance. On y voit un Génie hermaphrodite ailé, tourné à gauche et assis sur une chlamyde qui, en tombant, laisse entièrement à nu son beau corps; il tient dans ses deux mains un coq. Pour parure il porte des boucles d'oreilles, un bracelet au poignet et une périscélide à la cheville gauche. Une double guirlande qui semble être formée de petites perles se croise sur sa poitrine, descendant des épaules sur les flancs. Au doigt annulaire de la main gauche est une bague. Une coiffure de femme achève de caractériser ce Génie dans lequel M. de Witte reconnaît le Génie du combat des coqs. On sait que ces sortes de combats étaient chers aux Grecs et surtout aux Athéniens, chez lesquels ils étaient établis par une loi comme institution publique.

Le siége destiné au prêtre de Bacchus, dans le théâtre de Bacchus à Athènes, montre sur les deux faces latérales un Génie nu et ailé, accroupi et mettant aux prises deux coqs.

Un grand nombre de monuments de toute espèce représentent des combats de coqs.

M. de Witte rappelle aussi le rôle que les coqs jouaient dans le gymnase. Outre les nombreuses peintures de vases qui offrent des sujets licencieux dans lesquels le coq intervient, on connaît des bas-reliefs gallo-romains et entre autres celui trouvé à la Sainte-Fontaine (départ. de la Moselle), où des éphèbes reçoivent des coqs en cadeau. Voir *Bull.* 1865, p. 61.

Séance du 13 mai 1868.

Présidence de M. Chabouillet, président.

Correspondance.

M. le président donne lecture d'une lettre de M. Boucher de Molandon, président de la Société archéologique de l'Orléanais, à Orléans, qui demande le titre d'associé correspondant national. Les présentateurs sont MM. Chabouillet et Aubert. La commission chargée de faire le rapport sur cette candidature se compose de MM. de Barthélemy, de Guilhermy et Guérin.

Travaux.

M. Perrot présente à la Société la dernière livraison de son voyage en Asie Mineure; il expose son opinion sur les tombeaux dont elle contient la description et qui ont été trouvés à Amasia; il les attribue à la dynastie des Mithridate, et signale à l'attention des membres présents les dé-

tails architectoniques de ces monuments qui sont construits de façon à isoler complétement la chambre funéraire.

M. Creuly trouve quelque analogie entre ces tombeaux et ceux qu'il a visités dans les environs de Constantine, où on les rencontre creusés dans les rochers au milieu des montagnes.

M. le général Creuly communique à la compagnie trois inscriptions envoyées par M. Tournal, associé correspondant à Narbonne. La première trouvée à Saint-Pons, dans les Cévennes; la deuxième, trouvée à Narbonne, a été publiée dans le dernier N° de la Revue archéologique et M. Creuly ne la rappelle que pour signaler une légère différence entre sa lecture et celle de M. Tournal. La troisième inscription a été découverte à un kilomètre de Narbonne. La Société remercie M. Creuly de cette communication et réclame de son obligeance une note pour le Bulletin.

M. de Vogüé fait passer sous les yeux des membres présents les photographies : 1° d'une statue en marbre trouvée à Beyrouth dans les fouilles d'une maison en construction : 2° d'un vase en terre cuite découvert dans l'île de Chypre et sur lequel sont tracées à l'encre des inscriptions en caractères phéniciens. M. de Vogüé fait remarquer que le marbre appartient à une belle époque de l'art, et donne l'explication des caractères tracés sur le vase.

M. Aubert commence la seconde lecture de son mémoire sur le *Trésor de l'abbaye de Saint-Maurice d'Agaune*.

Séance du 20 mai.

Présidence de MM. de Guilhermy, vice-président, et Chabouillet, président.

Correspondance.

MM. Ét. Parrocel, et A. Pictet adressent leurs remercîments à la Compagnie à l'occasion de leur élection.

MM. P. de Cessac, de Guéret, Edm. Labattut, de Toulouse, présentés, le premier par MM. Boutaric et de Barthélemy, le second par MM. Egger et Mabille, posent leurs candidatures au titre d'associé correspondant national. Les commissions chargées de faire des rapports sur ces demandes sont composées, pour M. de Cessac, de MM. de Montaiglon, Nicard et Bourquelot; pour M. Labattut, de MM. Passy, Bourquelot et Nicard.

Travaux.

M. Chabouillet communique à la Société un magnifique camée, représentant un roi Sassanide ; ce précieux monument, malheureusement brisé par la moitié, vient d'être acquis pour le département des antiques de la Bibliothèque impériale.

M. G. Perrot demande la parole pour signaler à la Compagnie deux inscriptions recueillies en Thrace ; il s'exprime en ces termes :

« Je mets sous les yeux de la Compagnie, de la part de M. Tissot, ancien consul de France à Andrinople, aujourd'hui sous-directeur aux Affaires Étrangères, deux inscriptions qu'il a relevées en 1861, dans les environs d'Andrinople. Intéressantes par elles-mêmes, elles prennent encore plus d'importance quand on songe combien la région où elles ont été trouvées, le bassin de la haute Maritza, s'est montrée jusqu'ici pauvre en textes épigraphiques.

I

« Dans le mur d'une maison du bazar, à *Kirk-Kiliseh* (Σάραντα ἐκκλησίαις). L'inscription a été découverte il y a une quarantaine d'années à *Heraklitza*, lieu voisin de Kirk-Kilisseh. Kirk-Ki-

lisseh est à huit ou dix lieues environ vers l'est d'Andrinople. Sur une sorte de base rectangulaire.

ΑΠΟΛΛΩΝΙ	Ἀπόλλωνι
ΑΛΣΗΝΩ	ἀλσηνῷ
ΘΕΩ ΠΡΟΓΩΝΙ	θεῷ πρόγονι.

Il s'agit là d'un Apollon local, d'un Apollon thrace, qui porte un surnom inconnu jusqu'ici. L'adjectif ἀλσηνός, si on le tire du grec, se rattachera régulièrement au mot ἄλσος, bois sacré; ce sera « l'Apollon du bois sacré. » Quant à πρόγονι, s'il faut y voir aussi un mot grec, il n'y a guère moyen de comprendre cette épithète qu'en y voyant un dérivé barbare de πρόγονος, ancêtre, et un synonyme inconnu de πατρῷος, de προγονικός. Ces noms topiques de divinités sont fréquents en Thrace, comme notre confrère M. Heuzey l'a montré dans le travail qu'il vient de lire devant l'Académie des Inscriptions sur les noms propres thraces.

II

« A *Vyza*, l'ancienne Byza, à la métropole. Vyza est à quelques milles au sud-est de Kirk-Kilisseh.

ΒΑΣΙΛΕΥΣΚΟΤΥΣΒΑΣΙΛΕΑΣΑΔΑΛΑΝ
ΚΑΙΒΑΣΙΛΙΣΣΑΝΠΟΛΕΜΟΚΡΑΤΙΑΝ
ΤΟΥΣΕΑΥΤΟΥΓΟΝΕΙΣΘΕΟΙΣΠΑΤΡΩΟΙΣ.

Βασιλεὺς Κότυς βασιλέα Σαδάλαν
καὶ βασίλισσαν Πολεμοκρατίαν
τοὺς ἑαυτοῦ γονεῖς· θεοῖς πατρῴοις.

Le roi Cotys à ses parents le roi Sadalas et la reine Polémocratia : sous l'invocation des dieux de nos pères.

« Il faut sous entendre ἐτίμησε ou quelque verbe analogue. Ce qu'il y a là d'un peu insolite, c'est l'hommage à ses

parents et aux θεοὶ πατρῷοι réuni dans la même formule. J'expliquerais le θεοῖς πατρῴοις à peu près comme l'ἀγαθῇ τύχῃ des décrets des cités grecques.

« Ce qui fait l'intérêt de cette inscription, c'est qu'elle paraît contenir les noms de trois membres de la famille qui, pendant longtemps, régna en Thrace sur la puissante tribu des Odryses; or, nous n'avons jusqu'ici, sur cette dynastie, que de bien courtes mentions éparses chez les auteurs, et les noms gravés sur des médailles qu'il est souvent difficile de classer. Voici, si nous ne nous trompons, la première inscription historique qui vienne ajouter quelque chose à ces maigres renseignements. Il s'agit seulement de déterminer quel est le Cotys qui se donne ici comme fils de Sadalas et de Polémocratia.

« Au premier moment, la chose paraît difficile. En effet, pendant le dernier siècle de notre ère, on voit sans cesse alterner, dans la famille à laquelle obéissent les Odryses, ces noms de Sadalès ou Sadalas et de Cotys; c'est ce dont on se convaincra en jetant les yeux soit sur les listes dressées par Mionnet[1] et par Ch. Lenormant[2], soit sur l'ouvrage déjà ancien, mais encore utile à consulter de Cary[3].

« Nous trouvons mentionné dans Cicéron, comme régnant en Thrace vers l'an 80 av. J. C. un Sadalas[4], auquel succède un Cotys. Il ne serait évidemment pas impossible que ce Sadalas ait eu une femme appelée Polémocratia et qu'à lui se rapporte notre inscription. Nous avons pourtant, pour douter qu'elle remonte si haut, une première raison, une raison préjudicielle. On n'a jamais beaucoup écrit en Thrace, comme le prouve la rareté des textes épigraphiques provenant de ce pays, et surtout on n'y a que peu

1. *Description*, t. I, p. 447. *Supplément*, t. II, p. 555 et 557.
2. *Trésor de numismatique*. Rois grecs, p. 9, pl. VI.
3. *Histoire des rois de Thrace et de ceux du Bosphore Cimmérien éclaircie par les médailles*. Paris, Desaint, 1752, in-4.
4. *In Verrem*, II, l. I, chap. XXIV.

ou point écrit avant que Rome, plus puissante que la Grèce, eût subordonné à l'empire ces vaillantes et sauvages tribus et fait passer à travers leur territoire, dont les Grecs avaient à peine entamé la lisière, de grandes voies militaires et commerciales. C'est à la suite des conquérants romains que se répand en Thrace la pratique habituelle et familière de la langue et de l'écriture; aussi, pour tout l'intérieur de la Thrace, n'avait-on pas jusqu'ici une seule inscription antérieure au second siècle de l'empire. A quelque Sadalas qu'on la rapporte, notre inscription de Vyza est certainement, à ma connaissance et à en juger d'après le *Corpus inscriptionum Græcarum*, la plus ancienne inscription grecque que nous possédions de l'intérieur de la Thrace. Or, vu la barbarie du pays, plus nous ferons descendre notre inscription vers le temps des derniers rois de Thrace, vers le temps où la Thrace, mêlée aux luttes des chefs romains et traversée en tout sens par des armées romaines, sort de son isolement, plus nous serons dans la vraisemblance historique.

« J'avais cru devoir me borner à cette indication très-générale encore et très-vague, quand j'ai découvert un texte d'Appien qui permet de serrer de plus près ce document épigraphique et de proposer sur l'époque à laquelle appartiennent les trois personnages ici mentionnés, une conjecture au moins très-spécieuse. Voici un épisode que nous raconte Appien du séjour que Brutus fit en Macédoine, avant de passer en Asie Mineure pour s'y joindre à Cassius (43 av. J. C.)[1]. « Au moment où Brutus cherchait ainsi à « rassembler des soldats et de l'argent, voici l'heureuse sur« prise que lui fit la Thrace. Polémocratia, femme d'un des « petits rois de ce pays [2], ayant vu son mari succomber sous

1. *De Bel. Civ.* IV, 75.

2. Il y a dans le texte (édit. Didot) : γυνή τινος τῶν βασιλικῶν, ce qui voudrait dire femme d'un courtisan; nous traduisons comme si le texte portait γυνή τινος τῶν βασιλίσκων, et nous ne doutons pas que ce

« les coups de ses ennemis, et craignant pour son fils, qui « était encore tout jeune, l'amena à Brutus, et le lui remit « entre les mains; elle lui confia aussi les trésors de son « mari. Brutus donna l'enfant à élever aux Cyzicéniens, en « attendant qu'il eût le loisir de le rétablir dans sa royauté. « Quant au trésor, il y trouva une énorme quantité d'or « et d'argent, qu'il frappa, pour en faire de la monnaie. »

« L'histoire de cette reine, dont Brutus utilisa si cavalièrement le trésor, s'arrête là. Appien ne nous donne point d'autres détails ni sur elle, ni sur l'enfant qui fut confié aux Cyzicéniens; il a des événements plus importants à raconter. Voyons donc, à l'aide d'autres textes, si le mari de Polémocratia pouvait s'appeler Sadalas. Or, nous trouvons précisément au temps de la guerre civile entre César et Pompée, en 49, un Sadalas qui commande les troupes envoyées par son père Cotys, roi des Odryses, au secours de Pompée[1]. Cotys paraît être mort pendant la guerre, car Dion, racontant que César ne dépouilla pas les princes d'Orient qui s'étaient montrés dévoués aux intérêts de Pompée, cite comme ayant obtenu du vainqueur leur pardon « le Galate Déjotare et le Thrace Sadalas[2]. »

« Plus loin[3], Dion, en racontant les événements de l'année 43, parle d'une expédition de Brutus en Thrace pour y

ne soit là la vraie leçon. D'abord il serait bizarre que l'historien parlât ainsi des courtisans d'un roi, sans avoir dit un mot de ce roi; il y aurait là quelque chose d'inattendu et de gauche. Puis l'importance de ce trésor montre qu'il s'agit du trésor d'un roi, d'un de ces amas d'or, d'argent et d'objets précieux que les chefs enfermaient dans une forteresse, dans un γαζοφυλάκιον, comme dit Strabon : c'était avec cela que, comme un *déré-bey* turc, ils pouvaient payer le grand nombre de serviteurs armés qui vivaient auprès d'eux et à leurs dépens. Enfin, ce qui est concluant, c'est que trois lignes plus loin, Appien dit que Brutus déposa l'enfant chez les Cyzicéniens, μέχρι σχολάσειεν ἐπὶ τὴν βασιλείαν καταγαγεῖν. Il s'agit donc bien d'un fils de roi ou plutôt de roitelet thrace. Un manuscrit aura omis le σ, et les éditeurs n'auront jamais songé à le restituer.

1. Cæsar. *De Bel. Civ.* III, 4. Dion. XLI, 51. Lucain. V, 54.
2. XLI, 63.
3. XLVII, 25.

prendre possession du territoire de Sadalas; car, ajoute-t-il, « mourant sans enfants, il avait légué son royaume aux « Romains. » Cette prise de possession fut suivie d'une incursion dans le pays des Besses, grands ennemis de ces Odryses qui se trouvaient ainsi rangés sous la protection de Rome.

« Il semble que le texte de Dion devrait nous arrêter dans la conjecture que nous avons formée, dans la tentative que nous faisons pour rattacher la Polémocratia qui vint implorer le secours de Brutus au Sadalas qui combattait à Pharsale. Nous croyons pourtant qu'il ne faut pas s'exagérer la gravité de l'objection. Quoique Appien et Dion ne nous parlent pas dans les mêmes termes de cette promenade militaire de Brutus en Thrace, et que chacun d'eux ait des détails qui manquent à l'autre, ils placent tous les deux ces événements au même moment et, dans l'ensemble, leurs récits sont trop concordants pour que l'on ne voie pas qu'il s'agit ici des mêmes faits diversement racontés. Nous ne verrions donc dans cette parenthèse de Dion « mort « sans enfants, il avait laissé son royaume aux Romains, » qu'une explication que l'historien avait cru devoir ajouter pour expliquer ce fait de la remise du royaume des Odryses aux Romains, explication que lui avait suggérée l'analogie d'autres cas semblables. Les fils devaient bien rarement manquer dans ces familles des chefs thraces, qui paraissent avoir pratiqué la polygamie; ce qui est continuel au contraire dans cette histoire, ce sont des guerres de succession entre plusieurs fils qui se disputent le royaume. Nous croirions volontiers que Dion, manquant de détails sur cette occupation du territoire des Odryses et ne se souciant guère d'ailleurs d'en chercher, a légèrement altéré en les interprétant des faits qu'Appien aurait présentés d'une manière plus exacte. Ce n'est pas parce qu'il n'avait point de fils, mais parce qu'il n'avait qu'un fils mineur, que Sadalas, au moment de périr, aurait légué son royaume aux Romains, ou plutôt, comme cela arriva plusieurs fois pour ces royau-

mes d'Orient, le leur aurait confié à titre de dépôt, en nommant le Sénat tuteur de son fils en bas âge. L'arrivée de Polémocratia auprès de Brutus, avec son fils et son trésor, ne serait que l'accomplissement des dernières volontés de Sadalas, qui, en se voyant perdu, aurait ordonné à sa veuve d'invoquer la protection de ces suprêmes arbitres et de se livrer, avec l'enfant royal, entre leurs puissantes mains. La manière dont Brutus en use avec le trésor du défunt nous indique bien que Brutus se regarde, ainsi que l'indique Dion, comme héritier et légitime possesseur.

« Si on n'a pas refusé de nous suivre jusqu'ici, si l'on a consenti à admettre l'identité des événements racontés par Dion et de ceux que nous rapporte Appien, si on admet avec nous que Dion, pour rendre son récit plus clair, a pu supposer ce qu'aucun texte ne lui apprenait, que Sadalas aurait institué le peuple romain son héritier parce qu'il n'avait pas d'enfants, on ne sera pas embarrassé pour trouver le Cotys, fils de Sadalas et de Polémocratia, qui aurait régné en Thrace et aurait, pendant son règne, honoré ses parents en leur élevant le monument dont nous devons à M. Tissot de connaître l'inscription. L'enfant qui fut amené par sa mère à Brutus, enfant en qui nous croyons pouvoir reconnaître le fils de Sadalas et de Polémocratia, était trop jeune pour pouvoir tout de suite être mis à la tête de tribus indociles et sauvages; la protection que lui avait accordée Brutus ne dut d'ailleurs pas contribuer à lui gagner les bonnes grâces d'Antoine et d'Octave, vainqueurs à Philippes. Ce fut donc quelque autre chef, peut-être un membre de la même famille, qui fut mis à la tête des Odryses, dont le territoire, en dépit du testament mentionné par Dion, ne devait pas être encore de si tôt réuni à l'empire. Parmi les rois barbares qui, dans la guerre d'Actium, étaient venus apporter leur concours à Antoine, Plutarque nomme Sadalas, roi de Thace[1]. C'est ce Sadalas qui, dans les listes

1. Plutarch. *Anton.* 61.

dressées par les savants dont nous avons cité plus haut les ouvrages, porte le nom de Sadalas III. Or, après Actium, ce chef fut certainement dépouillé par Octave ; celui-ci, Dion nous le dit de la manière la plus formelle, dépouilla tous les princes qui avaient soutenu la cause d'Antoine[1]. Archelaüs de Cappadoce et Amyntas de Galatie, qui sut faire défection au bon moment, furent seuls épargnés[2].

« Dion ni aucun autre historien ne nous parle du successeur de Sadalas III ; mais en 16 av. J. C., Dion nous parle des opérations qu'entreprit en Thrace Marcellus Lollius pour soutenir contre une nouvelle invasion des Besses les héritiers légitimes du royaume des Odryses, les jeunes fils de Cotys, que ne suffit pas à défendre contre ces cruels ennemis leur oncle et tuteur Rhymetalkès[3]. Un peu plus loin, Dion nous donne le nom d'un de ces fils de Cotys, Rhascuporis, qui fut tué par les Besses[4].

« Le Cotys dont nous pouvons conclure de cette mention l'existence et le règne est celui que les modernes appellent Cotys IV. Après Actium, Octave, « enlevant, comme dit Dion, à tous les dynastes et à tous les rois les territoires et les villes qu'ils avaient reçus d'Antoine, » dut songer à cet enfant qui, demeuré dans la retraite au temps où les triumvirs, vainqueurs à Philippes, récompensaient ceux qui les avaient servis, avait grandi dans l'exil, et pouvait passer pour un prétendant. Le souvenir de Brutus, au bout de douze ans, était bien effacé. L'intervention de Brutus en faveur de l'enfant que ses parents avaient confié au peuple romain, s'était bornée à donner à la mère quelques bonnes paroles et à battre monnaie avec son trésor. Il n'y aurait

1. Dion. LI, 2.
2. Il conviendrait d'ajouter à la liste de ceux que Dion cite seuls comme ayant su obtenir leur pardon et rentrer en grâce auprès d'Octave Hérode le Grand.
3. Dion. LIV, 20.
4. *Ibid.* 34.

donc rien eu d'étonnant à ce qu'Octave, voulant mettre à la tête des plus civilisés et des plus vaillants d'entre les Thrâces un homme à lui, eût fait porter son choix sur celui dont la place avait été prise depuis Philippes par la créature d'Antoine, sur un Cotys héritier direct de ce Sadalas qui avait obtenu son pardon du grand César, et qui était mort en invoquant l'appui des généraux romains.

« Nous n'avons réussi, en étudiant la série de ces princes thraces, qu'à réunir des vraisemblances, qu'à grouper des probabilités ; espérons que la découverte de nouveaux textes pourra fortifier et confirmer ces inductions. En ce moment même, un membre de l'École française, M. Albert Dumont, explore méthodiquement toute cette Thrace intérieure qui n'a pour ainsi dire jamais encore été étudiée par un voyageur épigraphiste et archéologue. On pourra peut-être retrouver, non-seulement des textes, mais des portraits de ces princes, portraits qu'il serait intéressant de rapprocher des médailles ; en effet, l'inscription que nous venons de commenter semble avoir été gravée sur la base d'un monument ; on dit à M. Tissot que cette pierre avait été trouvée, il y a vingt-cinq à trente ans, avec des fragments de sculptures, et une tête de femme ornée d'un diadème et d'un voile. Cette tête était sans doute celle de Polémocratia : il est plus que probable qu'il y avait là, au-dessus de cette plinthe, deux statues assises ou debout qui représentaient le roi et la reine des Odryses. Qui sait si on ne retrouverait pas ce débris intéressant dans ce musée de Sainte-Irène qui est si mal connu, et qu'il importerait d'étudier et de décrire enfin en détail ? On assura à M. Tissot, dans le pays, que, lors de la découverte, cette tête avait été envoyée à Constantinople. »

M. Aubert continue la seconde lecture de son mémoire sur le trésor de l'abbaye de Saint-Maurice.

Séance du 3 juin.

Présidence de M. Chabouillet, président.

Correspondance.

M. Gras, de Montbrison, adresse à la Compagnie ses remercîments à l'occasion de son élection.

M. André, associé correspondant à Rennes, fait hommage du *Catalogue du musée archéologique* de cette ville, rédigé par lui.

MM. de l'Espinasse, de Nevers, présenté par MM. Michelant et Mabille; l'abbé Baudry, du Bernard (Vendée), présenté par MM. de la Villegille et de Montaiglon; de Longuemar, de Poitiers, présenté par MM. de Barthélemy et Bertrand, posent leurs candidatures au titre d'associé correspondant national. — Les commissions chargées de faire des rapports sur ces candidatures sont composées, pour M. de l'Espinasse, de MM. Bourquelot, Quicherat et de Barthélemy; pour M. Baudry, de MM. Egger, Boutaric et Bertrand; pour M. de Longuemar, de MM. Quicherat, Guillaume Rey et Passy.

Travaux.

La Société procède à l'élection d'un membre résidant, en remplacement de M. Vallet de Viriville, décédé : deux candidats se sont présentés, MM. Duplessis et Carl Wescher. M. Wescher ayant réuni, au second tour de scrutin, le nombre de suffrages exigé par le règlement, est proclamé membre titulaire de la Société impériale des antiquaires de France.

M. Riant lit un rapport au nom de la Commission désignée pour proposer des conclusions sur la candidature de M. Waldemar Schmidt, de Copenhague. M. W. Schmidt

ayant réuni, au scrutin, le nombre de suffrages réglementaire, est proclamé associé correspondant étranger.

M. Quicherat annonce que les démolitions faites dans le faubourg Saint-Marceau ont mis à jour les restes du porche de l'église Saint-Marcel, monument du onzième siècle. — M. Read promet de procurer à la Compagnie la copie d'une inscription chrétienne qui aurait été trouvée sur ce point.

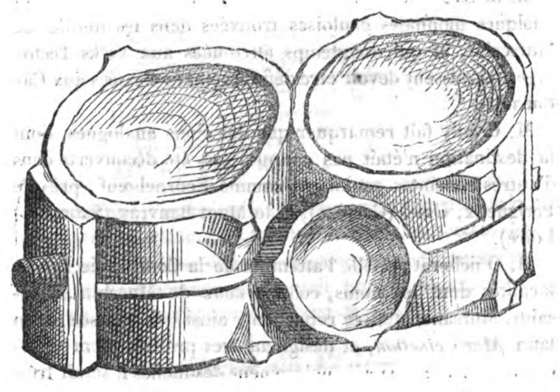
M. de Witte présente une coupe à boire en métal, décorée à l'intérieur d'une inscription latine et de figures gravées à la pointe; il promet de donner une note sur ce curieux monument qu'il considère comme un ouvrage carthaginois du quatrième siècle. — M. de Vogüé fait remarquer que l'une des figures rappelle la Victoire représentée sur certaines monnaies carthaginoises, et sur un sceau de Tunis publié par M. de Rossi.

Il est donné lecture de la communication suivante de M. de Chamasse, associé correspondant à Autun :

« Dans la séance du 13 novembre dernier, M. Aymard, associé correspondant, a communiqué à la Société le dessin et la description de cinq ustensiles de pierre qu'il avait observés dans le Velay, sans se prononcer sur l'usage auquel ils étaient destinés. Je demanderai à la Société de lui présenter le dessin d'un ustensile de ce genre, qui a la particularité d'offrir six récipients au lieu de quatre, et d'expliquer en quelques mots sa destination.

« L'ustensile dont le dessin est joint à cette note existe dans la cour d'une ferme voisine de l'ancien château de Toulonjon, canton de Mesvres (Saône-et-Loire). C'est tout simplement un mortier, et son possesseur a d'autant mieux pu m'en expliquer l'usage qu'on s'en servait encore il y a à peine trente ans. Il était alors fixé sur des montants également en pierre, percés de deux trous dans lesquels s'adaptaient les tourillons placés aux extrémités du mortier, de façon à faire manœuvrer celui-ci très-facilement, et par un simple mouvement de bascule.

« Quant au nombre des récipients qui est de quatre dans les mortiers produits par M. Aymard, et de six dans celui-ci, il avait pour objet d'offrir à chaque matière en usage un récipient spécial et d'éviter par ce moyen qu'en se succédant dans le même vase, l'une contractât le goût de celle qui l'aurait précédée. Ainsi, l'un de ces récipients était consacré à recevoir les noix dont on voulait extraire l'huile; le second, la navette, employée au même usage; le troisième, le froment, céréale rare alors dans le pays, et dont la farine servait seulement à faire des gâteaux;



le quatrième, l'avoine; le cinquième, le sarrasin; le sixième, le maïs : toutes denrées qu'on ne récoltait, et surtout qu'on ne consommait qu'en trop petite quantité à la fois pour les envoyer au moulin. Sans me prononcer sur l'antiquité, peut-être un peu reculée, que M. Aymard attribue à ces ustensiles, j'ajouterai cependant que celui-ci ne me paraît pas d'une origine très-ancienne. S'ils ne sont pas contemporains, ils ont au moins le même but, et, à ce titre, l'un peut servir de commentaire et d'explication aux autres. »

M. Bertrand présente deux clous en fer provenant d'une

muraille gauloise récemment découverte à Mursceint (Lot), ainsi qu'une photographie montrant les trous des poutres qui reliaient la construction contenant encore en place ces clous qui servaient à les assujettir. M. Bertrand donne quelques explications sur ce monument qui permet de mieux comprendre un texte des Commentaires de César, et sur une couche ou chasse de terre glaise qui préservait la charpente intérieure de la muraille de toute infiltration. Cette importante découverte a été mise en lumière par le préfet du Lot, M. de Pébeyre.

M. de Saulcy complète cette communication en signalant quelques monnaies gauloises trouvées dans les fouilles de Mursceint, et qui, longtemps attribuées aux Volks Tectosages, paraissent devoir être définitivement classées aux Cadurques.

M. Creuly fait remarquer que des clous analogues, dont la destination n'était pas connue, ont été découverts dans d'autres enceintes gauloises, comme Écornebœuf, près de Périgueux, Ussel (Corrèze), et le Mont-Beuvray (Saône-et-Loire).

M. Quicherat appelle l'attention de la Compagnie sur les localités dont les noms, comme ceux de Murchint, Morsaint, Morsant, etc., se rattachent, ainsi que Mursceint au latin *Muro cinctum*, et désignent très-probablement d'anciennes enceintes sur l'emplacement desquelles il serait très-intéressant de faire des fouilles.

M. Passy commence la lecture d'un mémoire sur l'Hercule Mastaï.

Séance du 10 juin.

Présidence de M. Chabouillet, président.

Correspondance.

M. Martin Daussigny, associé correspondant à Lyon, adresse le compte rendu des séances du Comité archéologique de Lyon (1859-1867).



M. Van Hende, de Lille, présenté par MM. Deveria et Chabouillet, demande a être admis au nombre des associés correspondants nationaux. La Commission chargée de faire un rapport sur cette candidature est composée de MM. Marion, de Saulcy et de Barthélemy.

Travaux.

M. Read signale, parmi les découvertes faites récemment près de l'église Saint-Marcel, l'inscription suivante :

Mente pia summo feli. . . . .
Funde preces Christo. . . . .
Quem quondam mundus. . . . .
Creditur astra poli . . . .
Nomine dictus agemb. . . . .
Nunc jacet exanimis. . . . .
Dum bis namque decem. . . . .
Lumina complerat . . . .
XIII Kl. Febr. obitus a. . . . .

Après une discussion à laquelle prennent part MM. de Guilhermy, Delisle, Quicherat et le Blant, la Société semble disposée à attribuer cette inscription au onzième siècle.

M. Aubert continue la seconde lecture de son mémoire sur le trésor de l'abbaye de Saint-Maurice.

Séance du 17 juin.

Présidence de M. Chabouillet, président.

Correspondance.

La Société archéologique du Vendômois demande à entrer en relation d'échange avec la Compagnie.

Travaux.

M. le comte de Pibrac présente à la Société le dessin d'un groupe polychrôme trouvé à Meung-sur-Loire le 9 mars 1868

et représentant la sainte Trinité. Ce groupe, découvert dans l'ancien emplacement de l'église de Saint-Pierre, paraît remonter au seizième siècle.

Il se compose du Père Éternel assis dans un fauteuil; sa tête est ornée d'une tiare à trois couronnes et sur son dos il porte une chape couleur écarlate. Entre ses genoux, l'on voit un crucifix qu'il soutient avec ses deux mains et dont la croix est faite en forme de *Tau*. Une colombe descend de sa bouche et se dirige vers la tête du fils, qui est attaché sur la croix. Quoique l'usage de grouper ainsi les trois personnes de la Trinité remonte à une époque assez reculée, cependant la présence de la tiare à trois couronnes dans ce groupe indique la Renaissance, et cette opinion se trouve encore confirmée par les ornements des panneaux du trône sur lequel est assis le principal personnage de ce groupe. Ces panneaux renferment en effet des espèces de feuilles de papier repliées sur elles-mêmes, si communes dans les menuiseries de cette époque.

La hauteur totale de ce petit monument est de 1 mètre, et sa largeur à la base est de 0,35; les parties nues du corps sont couleur de chair. La barbe est brune ainsi que les cheveux; la tunique et les souliers du Père Éternel sont de couleur blanche, la chape est rouge, le siége jaune, et le socle qui supporte le tout est peint en vert.

Cette statue a été retirée de terre en plusieurs fragments qu'il est facile de rapprocher. Pour assurer sa conservation, M. de Pibrac, après l'avoir fait restaurer, se propose de la placer dans une niche que l'on construira dans le lieu même où on l'a trouvée. Elle y sera d'autant mieux placée, qu'elle servira alors de but à la procession qui se rend chaque année en cet endroit en commémoration de la translation des reliques de saint Lyphard, cérémonie qui eut lieu le 11 octobre 1104, après le siége que l'église collégiale de Meung eut à soutenir contre Louis le Gros[1].

1. Voyez l'abbé Suger, *Hist. des Gaules*, t. XII, p. 15.

M. le comte de Pibrac met encore sous les yeux de la Société un bas-relief faisant partie du tympan de la porte d'une chapelle antique située près de Janville, en Beauce. L'existence de ce monument lui avait été révélée par une note de M. de Vandebergues, écrite en 1823; et c'est sur ce renseignement qu'il s'est déterminé à aller, le 17 août 1867, relever avec soin l'inscription ainsi que le bas-relief qu'elle entoure; ce bas-relief a la forme d'un demi-cercle et renferme six personnages.

Le premier, appelé saint Georges, est assis sur une chaire curule; il tient une arme dans la main gauche, la droite est dirigée vers un chevalier à genoux, couvert d'une cotte de mailles, qui lui présente une offrande. Derrière ce chevalier est un troisième personnage qui garde son cheval et son épée. De l'autre côté de saint Georges on voit un prêtre revêtu de ses insignes, qui quitte l'autel au moment de la consécration pour venir attester le don que fait le chevalier. Dans le coin du bas-relief, le scribe, assis sur un fauteuil, achève de tracer l'inscription. Au-dessus de la tête de saint Georges est le Père Éternel, bénissant de la droite, et tenant de la gauche le livre des Évangiles; sur sa tête est une couronne surmontée d'une croix, et de chaque côté, des anges qui l'encensent.

Quant à l'inscription semi-circulaire, les lettres majuscules qui la composent se détachent en relief sur le fond et sont d'un style assez barbare. Voici le texte de ce monument épigraphique :

GVILERMVS SIMILITER CVNCESSIT RENBAVDVS MILES MICHI 9TVLIT
EI9 HERES GAZAS PSENTES VT HABERET FINE CARENTES. — HERBERTVS.

que M. de Pibrac traduit :

« Guillaume m'a fait cette concession ainsi que le chevalier Rimbaut, dont l'héritier a voulu me conférer des trésors périssables pour obtenir ceux qui sont éternels : Herbert. »

M. de Pibrac a, du reste, le projet de donner beaucoup plus de détails dans les deux notices qu'il doit composer sur les monuments dont il vient de nous signaler l'existence.

M. Heuzey lit en communication une notice sur plusieurs monuments découverts par lui à Caléani, dans l'intérieur de la Macédoine : il signale particulièrement une stèle de marbre représentant Pluton ayant Cerbère à ses côtés; une inscription grecque, de l'époque romaine, fait connaître que cette stèle a été, par suite d'un ordre donné en songe, consacrée à Pluton et à la ville d'Eané, par T. Flavius Léonas : ce texte fixe ainsi l'emplacement d'une ville mentionnée seulement par Étienne de Byzance.

M. Quicherat rend compte à la Société d'une exploration archéologique qu'il vient de faire à Ballancourt (Seine-et-Oise), en compagnie de M. Henri Martin.

« Ballancourt est situé près de la Ferté-Aleps, dans la vallée de l'Essonne, et au pied d'une butte naturelle appelée *le Mont*, qui s'élève isolément du milieu de la plaine, comme un immense tumulus. Ce monticule peut avoir 20 mètres de hauteur. Il est formé d'un entassement de roches de grès pareilles à celles qui abondent dans la forêt de Fontainebleau. Plusieurs des blocs qui s'élèvent au-dessus du sol présentent des dispositions singulières. Informés de ce fait par M. Francis Castan, capitaine d'artillerie attaché à la poudrerie du Bouchet, MM. Henri Martin et Quicherat sont allés le vérifier.

« Au sommet du Mont se dressent deux grosses roches, entre lesquelles la nature a ménagé un étroit passage. Un bloc d'environ 6 mètres de long a été couché artificiellement au-dessus de ce défilé, ce qui a produit un dolmen gigantesque, ou plutôt une espèce de porte triomphale. La pierre couchée engrène par ses saillies dans les coches de l'un des rochers qui la supportent, et en outre elle est calée. Le travail de la main de l'homme est manifeste.

« A quelques pas en descendant du côté de l'ouest, une

autre pierre plate, d'un gros volume, a été dressée et calée sur un rocher de peu d'élévation qui lui sert de piédestal. Il semble que par la disposition donnée à cette pierre, on ait voulu mettre en évidence une de ses faces sur laquelle l'érosion des eaux a produit des reliefs bizarres, un entre autres qui rend assez bien la figure d'un gros reptile à tête de vipère.

« Plus bas encore, du même côté, existe un autre bloc qui a été creusé artificiellement, de manière à former une petite grotte où pourraient tenir trois personnes; mais ce n'est pas pour servir d'abri que ce travail a été fait, car le sol sous la voûte a été évidé en forme de cratère. Ses pentes aboutissent à une cuvette, très-régulière, profonde de 30 centimètres. Sur les parois de la grotte on remarque des entailles pratiquées au moyen d'un outil grossier, tel qu'aurait pu être une hache en pierre dure. La paroi du fond présente en outre une suite de traits gravés profondément (près de 2 centimètres par endroits) qui ne peuvent avoir été faits qu'avec une lame tranchante de métal. Ces traits semblent former des caractères, dont M. Henri Martin s'est rappelé avoir vu les analogues dans la chambre sépulcrale de plusieurs tumulus de l'Irlande. En voici la figure :



« Telles sont les curiosités du mont de Ballancourt. Personne, avant M. Castan, ne les avait remarquées. Elles sont

inconnues des gens du village. MM. Martin et Quicherat ne doutent pas qu'il n'y faille voir des monuments de l'époque celtique. Ballancourt a été très-anciennement habité. On y voit une église dont quelques parties, notamment la façade, appartiennent à l'architecture romane la plus primitive. Elle est dédiée à saint Martin, vocable de beaucoup d'églises qui ont remplacé des temples du Mars romain ou de l'Esus gaulois. »

MM. Marion et Riant font observer que les sigles ci-dessus reproduits ont de l'analogie avec ceux qui sont gravés sur des monuments d'Écosse.

M. Passy termine la lecture d'un mémoire sur l'Hercule Mastaï. La Société décide qu'elle en entendra une seconde lecture.

La Compagnie admet la Société archéologique du Vendômois au nombre des Sociétés savantes avec lesquelles elle est en correspondance.

Séance du 1er juillet.

Présidence de M. Chabouillet, président.

Correspondance.

M. Rey fait hommage à la Compagnie, au nom de son père, feu Étienne Rey, associé correspondant national, d'un ouvrage intitulé : *Voyage pittoresque en Grèce et dans le Levant.*

La Société d'émulation du Doubs demande à être inscrite au nombre des sociétés savantes qui sont en relations d'échange avec la Compagnie.

M. Ch. Cournault, conservateur du Musée lorrain, adresse une note sur les rouelles antiques, dans laquelle il examine les explications données par M. H. de Longpérier. (*Bull.* 1867, p. 92 et seq.) — Cette note sera lue dans une des prochaines séances après avoir été communiquée à M. de Longpérier, suivant le désir de l'auteur.

Travaux.

M. de Barthélemy lit successivement deux rapports au nom des Commissions désignées pour présenter des conclusions sur les candidatures de MM. Van Hende et R. de l'Espinasse. On procède au scrutin, et chacun des candidats ayant obtenu le nombre de suffrages exigé par le règlement, le Président proclame associés correspondants nationaux, M. Van Hende, à Lille, et M. de l'Espinasse, à Nevers.

M. L. Passy lit ensuite un rapport au nom de la Commission désignée pour examiner les titres présentés par M. Edm. Labatut. On procède au scrutin, et la majorité des suffrages ayant confirmé les conclusions des rapporteurs, M. Labatut est proclamé associé correspondant national à Toulouse.

La Société entend une seconde lecture du mémoire de M. Auguste Bernard sur *les livres imprimés à Cluny en* 1493. Ce travail est renvoyé à la Commission des impressions.

M. P. Nicard commence la seconde lecture de l'article nécrologique rédigé par lui sur M. Taillandier.

La Compagnie décide qu'elle entrera en relations d'échange de publication avec la Société d'émulation du Doubs.

Séance du 15 juillet.

Présidence de M. Chabouillet, président.

Correspondance.

MM. Labatut, Van Hende et de l'Espinasse adressent leurs remercîments à la Compagnie, à l'occasion de leurs élections.

Travaux.

M. Egger donne connaissance d'une lettre de M. l'ingénieur Daux, relative à une inscription gréco-byzantine en mosaïque, trouvée auprès d'Hadrumète, dans un des hypogées voisins de la nécropole romaine. — Cette lecture donne lieu à quelques observations de MM. Guérin et Perrot.

M. Huillard-Bréholles communique de la part de M. Parrot le moulage d'un sceau qui aurait été trouvé à Angers, sur la place du Ralliement. M. Parrot propose d'y lire le nom de *Ragobertus* autour d'une croix, et au revers *episcopus ;* ce serait le sceau d'un évêque d'Angers qui vivait en 670, et qui est appelé ordinairement *Godobertus*. M. Huillard-Bréholles fait observer que la forme même de cet objet et le sens de l'écriture ne permettent guère d'y reconnaître un sceau matrice ; il ajoute que le nom paraît devoir être lu *Agobertus*. En présence des objections présentées par plusieurs membres sur l'authenticité du monument, la Société tarde à donner son avis jusqu'à ce que M. Parrot ait bien voulu le communiquer en nature.

M. Nicard termine la seconde lecture de l'article nécrologique sur M. Taillandier. Cette notice est renvoyée à la Commission des impressions.

Séance du 18 juillet.

Présidence de M. Chabouillet, président.

Correspondance.

M. G. Leroy, archiviste de la ville de Melun, remercie la Compagnie de lui avoir fait l'honneur de l'admettre au nombre de ses associés correspondants nationaux.

Le secrétaire de la Société archéologique du Vendômois adresse les remercîments de cette Compagnie à l'occasion de son inscription au nombre des Sociétés correspondantes.

Travaux.

M. Egger annonce la réunion à Bonn d'un congrès archéologique international.

Il est donné lecture d'une note de M. Cournault, conservateur du Musée lorrain à Nancy, sur les rouelles, ainsi que des observations présentées sur cette note par M. Henri de Longpérier. — M. Quicherat est chargé de résumer les faits et les arguments présentés par ces deux archéologues, et ce résumé sera inséré dans le Bulletin.

M. Bertrand donne des détails sur la découverte d'un cimetière de l'âge de pierre aux environs de Worms.

M. Quicherat communique à la Société un passage de la chronique de Cologne, attribuée jusqu'ici au moine Gotfried, que M. Pertz a réimprimée sans nom d'auteur sous le titre : *Annales Coloniæ maximi*, dans le tome XVII (p. 723) de ses *Monumenta germanicæ historiæ*. La meilleure rédaction de cette chronique, qui date de la première moitié du treizième siècle, relate à l'année 1174 le fait suivant :

Apud Anturnacum quidam fodientes corpus Valentiniani imperatoris invenerunt, sicut in superscriptione denarii, qui una secum repertus est, continebatur. Ad caput quoque ejus corona, ad pedes vero urna, ad latus autem gladius rubigine peresus, aureum habens capulum et lapidem Victoriæ, est inventus ; qui gladius est imperatori ad videndum delatus.

« Ainsi en faisant une fouille à Andernach, on découvrit la sépulture d'un guerrier qui avait pour insignes une couronne d'or et une épée de fer à poignée d'or ornée d'un camée de la Victoire. Le squelette était en outre accompagné d'un vase placé vers les pieds et d'une pièce d'argent au nom de Valentinien. Les savants de la ville, guidés par ce dernier indice, jugèrent que c'était le corps de l'empereur Valentinien qui venait d'être retrouvé, et, sur cette opinion, qui fut aussitôt celle de tout le monde, on porta l'épée à l'empereur Frédéric Barberousse pour qu'il vît de

quelle façon étaient armés les souverains de Rome, ses prédécesseurs.

« Il est à peine nécessaire de réfuter l'attribution d'une sépulture à un empereur romain, fondée uniquement sur la rencontre d'une monnaie de cet empereur avec des ossements et des armes de prix. Pour que cela fût acceptable, il faudrait que l'un des trois empereurs qui portèrent le nom de Valentinien eût fini ses jours à Andernach ou au moins dans la vallée du Rhin. Or nous savons par l'histoire que Valentinien Ier mourut à *Bregentio* en Pannonie, Valentinien II à Vienne sur le Rhône, et Valentinien III à Rome. Nous savons en outre que les deux premiers Valentinien eurent leur sépulture à Milan. L'assertion consignée dans la chronique de Cologne n'est donc qu'une conjecture erronée. Toutefois elle a de l'intérêt parce qu'elle témoigne d'une certaine critique dont, selon toute apparence, on n'aurait pas fait preuve, à la même époque, dans un autre pays. Ainsi en France, au douzième siècle, on n'aurait pas su reconnaître l'image de la Victoire sur une pierre antique, attendu que pour les Français de ce temps-là tous les camées et intailles représentaient soit des sujets de la Bible, soit des figures cabalistiques appropriées à la guérison des maladies.

« Il y a toute apparence que la sépulture découverte à Andernach en 1174 était celle d'un chef barbare, probablement celle d'un roi ripuaire inhumé là à la fin du quatrième ou au commencement du cinquième siècle. Conformément à l'usage observé chez les Germains, on avait déposé dans sa fosse les attributs de sa dignité. La couronne n'était pas un de ces attributs pour les premiers rois germains qui servirent dans les armées romaines avec le rang de préfets militaires. Sans doute on aura pris pour une couronne un cercle d'or qui avait formé la bordure inférieure d'un casque de cuir entièrement détruit par le temps. »

Il est donné lecture d'un mémoire de M. Rouyer, asso-

cié correspondant à Nancy, relatif à des jetons municipaux de la ville de Paris du quinzième siècle. La Société décide qu'elle en entendra une seconde lecture.

M. Passy commence la seconde lecture de son travail sur la statue de l'Hercule Mastaï.

Séance du 7 octobre.

Présidence de M. Chabouillet, président.

Le président, en ouvrant la séance de rentrée, annonce la perte douloureuse que la Compagnie vient de faire en la personne de M. Auguste Bernard, membre honoraire. M. Cocheris est chargé de rédiger la notice nécrologique, prescrite par l'art. 23 du Règlement.

Le président rappelle ensuite les promotions récentes dans l'ordre de la Légion d'honneur de MM. de Rougé, Cocheris et Devéria.

Correspondance.

Le président donne lecture d'une lettre de S. Exc. le ministre de l'instruction publique qui accorde à la Société une allocation de 600 fr. La Compagnie prie le président de transmettre à Son Excellence l'expression de sa reconnaissance; elle le charge également d'adresser ses remercîments au ministre de la justice du royaume de Belgique pour l'envoi de l'ouvrage intitulé : *Costumes des pays et comté de Flandres* (Tome I).

Travaux.

M. Peigné-Delacourt soumet à l'examen de la Société une brique portant une inscription en caractères semblables à des chiffres arabes, trouvée à Dammartin, et le dessin des fonts baptismaux d'Annoy. Il fait part également de la décou-



verte d'une chaussée en charpente qu'il a trouvée près de Clermont (Oise) dans des tourbières, où elle s'est parfaitement conservée. Il la regarde comme un travail romain destiné à faciliter le passage des marais.

La Société entend la seconde lecture du mémoire de M. Rouyer, associé correspondant à Nancy, intitulé : *Jetons municipaux de la ville de Paris au XVe siècle.* Ce travail est renvoyé par un vote à la Commission des impressions.

Un des membres présents donne ensuite lecture d'un mémoire de M. Lagrèze-Fossat, associé correspondant à Moissac (Tarn-et-Garonne) qui a pour titre : *Valeur de quelques monnaies employées à Moissac dans la seconde moitié du XVe siècle.* La Société décide qu'elle en entendra une seconde lecture.

Séance du 14 octobre.

Présidence de M. Chabouillet, président.

Travaux.

M. Bertrand donne quelques détails sur les fouilles qui sont entreprises au mont Beuvray, près d'Autun, par les ordres de l'Empereur, et sous la direction de M. Bulliot. Sans préjuger la question de l'emplacement de l'ancienne Bibracte, M. Bertrand constate qu'on y retrouve l'enceinte d'un oppidum gaulois avec la trace des poutres employées dans la construction et avec des clous en métal, comme à l'oppidum de Mursceint. M. Bertrand signale, en outre, des poteries dites samiennes, des poteries jaunâtres à raies brunes comme on en trouve sur le littoral de la Méditerranée, des amphores, dont dix-sept sont percées et emmanchées bout à bout l'une dans l'autre, sans doute pour un usage funéraire; enfin, un grand nombre de monnaies.

M. de Barthélemy ajoute, au sujet de ces monnaies,

qu'elles sont au nombre de trois cents environ, et presque toutes gauloises. Plusieurs sont entièrement nouvelles, par exemple celles qui portent la légende ΔΙΑVCOS ; celles-ci sont en bronze, et on peut supposer qu'elles sont de fabrication éduenne. Les médailles du mont Beuvray appartiennent à la classe des monnaies à légendes, qui représentent la dernière époque de la numismatique gauloise.

M. de Barthélemy lit le rapport de la commission des impressions sur le mémoire de M. Rouyer, intitulé : *Jetons municipaux de la ville de Paris au XVe siècle*. Les conclusions du rapport sont adoptées, et l'impression de ce travail est décidée par un vote.

M. de Witte fait une première lecture d'un mémoire *sur un Vase de terre rouge du Musée d'Orléans*, décoré de figures représentant des Larves. La Société décide qu'elle en entendra une seconde lecture.

M. de Barthélemy communique l'empreinte d'un sceau dont M. Delisle croit pouvoir restituer ainsi la légende :

S. COLLEGII MAGRORV
//////////////
REGETIV PAR [ISIVS ?]
[IN FACVLTATE. . . . . . . ?]

M. de Barthélemy soumet également à ses confrères plusieurs calques exécutés par M. Chauffier, ancien élève de l'École des chartes, sur un coffret conservé dans le trésor de la cathédrale de Vannes, dont celui-ci donne la description ainsi qu'il suit :

« Ayant obtenu la permission de classer les archives du Chapitre de Vannes, il m'a été donné de découvrir un des objets les plus curieux du trésor de cette cathédrale, détruit à la Révolution française comme celui de beaucoup d'autres églises de France. Après avoir enlevé la plupart

des liasses, j'aperçus derrière de gros antiphonaires parisiens un coffret en bois recouvert de parchemin peint, rempli d'ossements dont on ne pouvait plus constater l'authenticité, la serrure ayant été forcée.

« Les costumes des personnages qui sont représentés sur toutes ses faces me firent penser qu'il datait du douzième siècle. Quelques fragments de parchemin attachés aux ossements qu'il renfermait portaient les noms des saints en écriture de la même époque. Je cherchai aux archives du Chapitre si je ne trouverais pas quelque document qui pourrait me donner des renseignements sur son histoire. Je n'ai trouvé rien de bien précis, cependant je crois pouvoir l'établir ainsi qu'il suit.

« De 1177 à 1217, Vannes avait pour évêque Guéthenoc. Ce prélat, lors de la lutte des Bretons contre Jean sans Terre, prit part au mouvement national. Il se joignit, à Saint-Malo de Baignon, aux évêques et aux principaux seigneurs de la province, qui le nommèrent maître et précepteur du jeune duc Arthur. Revenu dans son évêché, il enrichit sa cathédrale d'un grand nombre de reliques. Albert le Grand nous en donne l'inventaire (Vie des Saints de Bretagne). Elles se trouvaient placées derrière le maître-autel de la cathédrale dans un reliquaire en argent, bien connu de tous sous le nom de *Corpora sanctorum*. Elles étaient ainsi exposées à la vénération des fidèles depuis longtemps, lorsque le 16 août 1637, Sébastien de Rosmadec, alors évêque de Vannes, fit ouvrir ce reliquaire. Il cherchait à remettre en honneur le culte de saint Vincent Ferrier, dont une partie des reliques avait disparu pendant la Ligue. Menacées par les Espagnols qui voulaient, disaient-ils, les rendre à leur patrie, elles furent cachées dans la sacristie par deux vieux chanoines, qui moururent sans avoir dévoilé leur secret. L'évêque de Vannes voulut donc voir si le *Corpora sanctorum* ne renfermait pas quelques ossements du grand patron de la ville de Vannes. Le procès-verbal de cette visite, qui existe aux archives du chapitre, dit que,

après avoir ouvert la châsse en argent, on trouva un coffret en bois, peint à la flamande, renfermant un grand nombre d'ossements qui sont décrits avec les plus petits détails. Cet inventaire concorde entièrement avec celui que nous donne Albert de Morlaix. Le reliquaire fut ensuite remis à son ancienne place, lorsqu'à la Révolution française on l'ouvrit de nouveau, et les reliques auraient sans doute été jetées au vent, si le coffret, dont la matière était peu faite pour exciter la cupidité des spoliateurs, ne les eût protégées. L'évêque constitutionnel Charles Le Masle désirant les conserver précieusement, fit, le 6 mai 1796, un inventaire à l'occasion de la réintégration des châsses de saint Vincent à leur place primitive. « Nous y fîmes, en « même temps, porter une petite boîte de bois, peint à la « chinoise, bien fermée à clef, contenant des reliques de plu- « sieurs saints, appelée *Corpora sanctorum.* » L'état de vétusté où elle se trouvait fit tomber la serrure, et le coffret fut placé dans le fond de l'armoire des archives, où on l'oublia complétement. C'étaient les ossements inventoriés en 1643.

« Je suis donc porté à croire que ce coffret, objet précieux pour l'époque, fut donné à l'évêque Guéthenoc. Il y renferma les nombreux dons que lui firent sans doute les évêques et les abbés chez lesquels il séjourna pendant les grands voyages que l'état politique de la Bretagne le força d'entreprendre. Ce coffret aurait été ensuite déposé dans un reliquaire en argent, digne des ossements qui s'y trouvaient renfermés. Deux inventaires assez récents, mais dont on ne peut nier l'authenticité, nous constatent son existence dans la cathédrale et nous disent sa destination.

« Les scènes qui le couvrent n'ont aucun caractère religieux; en voici la description :

« Sur le couvercle, à droite, une femme placée à la fenêtre d'une tour, présente un bouclier à un cavalier qui s'apprête à monter à cheval : près de lui est sa bannière; à gauche deux cavaliers galoppent dans la direction de la

tour, le premier est armé d'une lance, le second d'une épée.

« Sur une face, à droite, on voit une tente : à l'une des extrémités est un varlet offrant un faucon à une dame couronnée qui se trouve à la gauche de la tente, et qui montre de la main droite un cavalier couronné, couvert d'un manteau doublé d'hermine et tenant à la main un faucon ; entre le cavalier et la dame se dresse une colonne.

« Sur le côté de droite, un ménestrel joue du rebec ; devant lui une dame semble l'écouter.

« Sur le côté de gauche, deux fantassins armés de longues épées sont placés face à face ; ils sont couverts de grands boucliers qui paraissent blasonnés ; l'un d'or à l'étoile évidée de sable, et une bordure du même ; l'autre bandé d'or et de gueules à la bordure de sable semée de besants d'or.

« Sur l'autre face, à droite, est un cheval sellé et bridé, au pied d'un arbre ; à gauche, une femme donne la main à un clerc ou moine qui tient une escarcelle jaune.

« Tous ces sujets sont représentés moitié sur fond vert très-sombre, moitié sur fond rouge ; une bordure formée de rectangles peints les uns fond jaune orangé, treillissé de jaune plus clair, les autres fond noir avec quatre feuilles longues et jaunes disposées en sautoir et cantonnées de quatre points entourés chacun d'un cercle.

« L'habillement des cavaliers peints sur le couvercle a une grande analogie avec les costumes militaires de la *tapisserie de la reine Mathilde* ; seulement il est à remarquer que les signes héraldiques des boucliers sont reproduits sur la selle et peut-être sur le heaume de chaque personnage.

« Quant aux fantassins, l'un est complétement couvert par un bouclier qui ne laisse apercevoir que ses chaussures ; et l'autre porte un vêtement mi-parti vert clair et rouge orangé, broché de trèfles jaunes. Les épées sont longues, arrondies aux extrémités. Les éperons sont jaunes, et les courroies des chevaux sont noires, couvertes de clous jaunes.

« Les femmes portent des robes collantes, mi-parties de deux couleurs, et alors les manches se trouvent contrariées, quelques-unes ont des manches terminées par de longues bandes d'étoffe en forme de fanons ou manipules. Les cheveux ramenés en arrière et tressés retombent en queue sur le dos. Les étoffes sont vertes ou rouges, presque toujours pointillées de jaune.

« Le clerc porte une large tonsure; il est vêtu d'une soutane qui n'est point serrée autour des reins, et derrière la tête se trouve un petit capuchon. Le varlet a une casaque mi-partie rouge, mi-partie verte, pointillée de blanc, son maillot est jaune, il a la tête découverte.

« Le ménestrel porte une casaque mi-partie rouge et verte, un justaucorps jaune paraît dessous son maillot; il est également jaune.

« Tels sont les principaux caractères des costumes de ce coffret. A quelle époque appartient l'artiste qui l'a dessiné? quel sujet a-t-il voulu représenter? tels sont les deux problèmes que je vais m'efforcer de résoudre dans un prochain travail, car, aujourd'hui, je n'ai voulu que signaler cet objet qui, pour l'archéologie du moyen âge, me paraît d'un grand intérêt. »

M. Michelant croit qu'une des scènes reproduites sur le coffret fait allusion à une aventure de Gauvain, qui est indiquée par Brunet, en ces termes : (V. Gauvain. *Manuel du Libraire*, etc.) « Belle et délectable histoire du noble « chevalier Gauvain et de ses chastes amours, depuis qu'en « costume de moine il délivra une duchesse, jusqu'à ce « qu'il fut proclamé duc de Bretagne, (en allemand), Stras- « bourg, 1540. » En effet, le costume porté par le clerc semble bien être une robe de moine et non le vêtement d'un prêtre, et si l'on pouvait consulter l'ouvrage allemand, qui malheureusement n'existe pas à la Bibliothèque impériale, peut-être y trouverait-on l'explication des autres scènes. L'origine du coffret rend vraisemblable l'hypothèse qu'on a voulu y représenter des sujets empruntés aux

Roman de la Table ronde, dont la Bretagne revendique l'origine et la propriété, et si l'aventure en question ne se trouve pas dans les *Romans* qui nous sont parvenus, il ne faut pas perdre de vue que les héros de la Table ronde ont donné lieu à un certain nombre de légendes et de récits fabuleux qui ne se sont pas toujours conservés jusqu'à nous. Ces sujets étaient, en outre, ceux que préférait le moyen âge, et on les a vus représentés sur des monuments de genre tout différent.

M. Aubert consulte aussi la Société à propos d'une scène figurée sur une châsse du trésor de l'abbaye de Saint-Maurice d'Agaune, représentant le roi Sigismond sur son trône, et près de lui trois personnages dont l'un semble lui présenter une épée dans le fourreau. Cette scène rappelerait-elle le couronnement du roi, ou, simplement, ce personnage accompagné de son porte-épée. M. Delisle fait observer que l'explication que l'on cherche se trouverait peut-être dans la légende de saint Sigismond.

Séance du 21 octobre.

Présidence de M. Chabouillet, président.

Travaux.

Le Président annonce qu'il a retrouvé dans la *Collection des Sceaux de l'empire*, le type du sceau qui a été présenté à la Société dans la séance précédente : c'est un sceau de la Faculté de droit qui s'appelait alors Faculté *de Decretis*.

M. Brunet de Presles fait part à la Société du résultat des fouilles exécutées avec sa participation par M. Delestre, à Montigny-Lencoup, près de Provins. On a découvert en cet endroit un certain nombre de sépultures éparses et sans orientation fixe, creusées simplement dans le sol crayeux

et marquées par des pierres brutes. M. Brunet de Presles fait passer sous les yeux de la Société des colliers, des bracelets et des anneaux de bronze qui ont été retrouvés dans ces tombes, ainsi qu'une belle épée en fer avec les restes d'un fourreau de même métal. Ces objets paraissent appartenir à l'époque de la domination romaine dans les Gaules.

M. de Witte fait la seconde lecture de son Mémoire *sur un vase de terre du musée d'Orléans*, décoré de figures représentant des Larves. M. Egger, en raison du caractère épicurien qu'offre ce genre de représentation, rappelle qu'il existe au Musée de Rouen un vase à boire en verre, qui porte cette inscription :

Εὐφραίνου, ἐφ' ὃ παρεῖ.

La Société décide que ce Mémoire sera renvoyé à la Commission des impressions.

M. Cocheris donne lecture d'un Mémoire de M. Ch. Abel, associé correspondant à Metz, intitulé : « *Notice sur des statues de Dirona, d'Hygie, d'Apollon Télesphore, trouvées à Sainte-Fontaine (Moselle)*. Après quelques observations la Société décide qu'elle en entendra une seconde lecture.

Séance du 4 novembre.

Présidence de M. Chabouillet, président.

Correspondance.

Le Président donne lecture d'une lettre de M. Palmé, libraire-éditeur, qui demande l'autorisation de reproduire pour le Recueil des historiens de France la carte des Gaules de la Table de Peutinger, qui a été publiée par la Société des Antiquaires. Cette autorisation est accordée.

Travaux.

M. F. Bourquelot lit la notice suivante :

« Le *Dictionnaire archéologique de la Gaule*, dont la première livraison a paru il y a quelques mois, a signalé l'existence dans l'Auxerrois d'une pierre renommée, qui porte le nom de *Pierre de Saint-Martin*. Me trouvant dans le pays, j'ai voulu la visiter ; les paysans que j'ai interrogés la connaissent tous et me l'ont facilement indiquée.

« C'est une grande table, en grès ferrugineux, ayant 2 mèt. 10, de longueur, 1 mèt. 80, de largeur, et posée à plat sur un sol de sable qu'elle ne dépasse pas de plus de 30 à 40 cent. Des cavités profondes, dans lesquelles les eaux de pluie séjournent très-longtemps, sont creusées sur sa surface. Indépendamment de sa dimension, sa disposition par rapport au sol auquel elle n'est qu'en partie adhérente, et son isolement dans le pays lui donnent toute l'apparence d'un monument mis intentionnellement en cet endroit par la main de l'homme.

« La pierre de Saint-Martin gît à la lisière d'un bois, à la limite de quatre territoires, marqués chacun par des chemins qui se croisent : les territoires de Perigny, de Charbuy, de Branches et d'Appoigny ; elle occupe l'angle que forme sur ce point le pays d'Appoigny. On y arrive du côté d'Auxerre, en suivant la route d'Auxerre à Guerchy et en détournant à droite, au delà de la huitième borne, dans un chemin de traverse, sur lequel on la trouve du même côté à 6 ou 800 mètres de la route.

« Je n'ai pu obtenir de renseignements sur l'origine de la pierre de Saint-Martin et sur son nom. On se borne à dire que c'est une ancienne pierre de finage. Serait-ce un dolmen ou un demi-dolmen dont les supports auraient disparu ? Il est permis de le croire ; mais on ne peut rien affirmer. On sait qu'en beaucoup d'endroits le nom de Saint-Martin a été appliqué à des monuments celtiques et a servi à consacrer des souvenirs païens. »

M. L. Delisle donne lecture d'une note ainsi conçue :

« La Sorbonne possédait avant la Révolution une cloche remarquable : par les temps calmes on l'entendait de tous les points de Paris. Différents auteurs ont dit qu'elle avait été fondue sous le cardinal de Richelieu ; mais elle remontait à une époque beaucoup plus reculée. L'abbé Lebeuf (*Histoire de Paris*, éd. de M. Cocheris, t. II, p. 71) n'hésitait pas à la considérer comme la plus ancienne cloche de Paris : il y avait aperçu une inscription dont il avait lu quelques mots : EGO VOCOR MARIA.... MCCCLVIII. Il en avait conclu que la cloche était de l'année 1358. Cette date ressort encore plus évidemment du texte complet de l'inscription inséré dans une note que Claude Guilliaud, bibliothécaire de la Sorbonne, a tracée, en 1529, au fol. 13 du registre qui porte aujourd'hui le n° 576 à la bibliothèque Mazarine. La première ligne de l'inscription, qui ne devait plus être lisible au dix-huitième siècle, rappelait le nom du fondeur, Gautier Juvente. Il est donc utile de mettre en lumière la note de Claude Guilliaud, qui permettra de combler une lacune dans l'ouvrage de l'abbé Lebeuf et d'ajouter un nom sur la liste des anciens artistes de Paris. Voici le texte de la note :

In symbalo magno capelle collegii Sorbone hoc modo tribus lineis scriptum est :

GALTERUS DICTUS JUVENTE ME FECIT.
EGO VOCOR MARIA EX PARTE UNDECIM MILIUM VIRGINUM.
UNDE ISTA ECCLESIA FUNDATA EST ANNO DOMINI MILLESIMO TRECENTESIMO QUINQUAGESIMO OCTAVO.

Claudius Guilliaudus, socius hujus domus et præfectus bibliothecæ. 1529. *Ita est.* »

M. Pol Nicard signale à la Société les découvertes faites récemment près du Lindenhoff, à Zurich, par M. Keller et

consistant en inscriptions, ustensiles divers et bijoux, parmi lesquels on remarque des bracelets formés de plaques d'or ajustées et représentant des couleuvres.

M. Quicherat fait passer sous les yeux de ses confrères le dessin d'une poignée d'épée en bronze, trouvée près de Nancy et appartenant à M. Cournaud. Cette poignée, considérée au congrès archéologique de Bonn comme une épée visigothique, est munie d'une sorte de garde non fermée. Ce détail et le travail du bronze font croire à M. Quicherat qu'il ne faut voir dans cet objet que la poignée d'une arme du quinzième ou du seizième siècle, probablement de fabrique slavo-hongroise.

M. Quicherat présente ensuite quelques observations sur les *tumuli* qu'il a observés sur les crêtes des montagnes de la Forêt-Noire.

M. Cocheris donne lecture de la note suivante extraite de M. l'abbé Magloire Giraud, correspondant de la Société intitulée : [*Nouvelle étude sur la paroisse de Saint-Cyr* (*Var*).]

« Depuis la publication de mes deux mémoires sur Tauroentum[1] et celle du répertoire archéologique du canton du Beausset[2], ouvrages où sont décrites les antiquités de cette contrée, on a trouvé en dernier lieu quelques objets antiques à Saint-Cyr et aux environs. La Société impériale des Antiquaires de France me saura bon gré, je l'espère, de lui en donner la liste.

1° « Médaille coloniale impériale de Nîmes, moyen bronze. IMP. DIVI F. Têtes adossées d'Octave et d'Agrippa,

1. *Mém. sur Tauroentum ou Recherches archéolog. topog. et hist. sur cette colonie phocéenne*, in-8° avec planches, Toulon, Eug. Aurel, 1853.

Nouvelles recherches topog. hist. et archéolog. sur Tauroentum et description des médailles trouvées dans les ruines et la campagne de cette ville, in-8° avec planches, Toulon, Eug. Aurel, 1862.

2. *Recherches relatives à la géog. et aux antiquités, ou dict. topog. et répertoire archéolog. du canton du Beausset*, in-8°, Toulon, Eug. Aurel, 1864.

l'une couronnée de laurier, et l'autre nue. — COL. NEM; crocodile à droite, enchaîné à un palmier orné de bandelettes; deux rejetons partant à droite et à gauche de la tige [1].

« Les médailles de la colonie de Nîmes, portant le même type et le même revers, ne sont pas rares. Celle-ci, trouvée au lieu dit *les Pradeaux*, est la cinquième que j'ai recueillie provenant des ruines ou de l'ancien territoire de Tauroentum, dont une partie forme aujourd'hui la circonscription territoriale de la commune de Saint-Cyr [2].

2° « Gordien III, en argent, petit module, trouvée en 1867 au lieu dit le *petit moulin*, terroir de la Cadière, formé, comme celui de Saint-Cyr, de l'ancien territoire de Tauroentum: IMP. CAES. M. ANT. GORDIANVS AVG. Sa tête radiée, à droite. — LIBERALITAS AVG. II. La Libéralité debout, couronnée de laurier, tenant de sa main gauche une corne d'abondance, et de la droite une tessère; dans le champ S. C.

« Ce revers se retrouve sur une médaille de Gordien III, grand bronze, que M. de Pina a décrite et qu'il croit *inédite* [3]. Le même savant fait mention d'une médaille de Pertinax, portant le même revers [4], et Banduri en a décrit plusieurs au type de Trajan Dèce, petit bronze, qui ont un revers semblable [5].

« Gordien III (*Marcus Antonius Gordianus*), petit-fils de Gordien l'Africain, fut créé César par les empereurs Balbin et Pupien, leur succéda en 238 et fut assassiné par les intrigues de Philippe en 244.

1. V. la *Numismatique de la Gaule Narbonnaise*, par M. de la Saussaye, in-fol., p. 156 et suiv. — V. aussi l'*Essai sur les médailles de Nemausus*, par M. Aug. Pelet, inséré dans les Mém. de l'académie du Gard, année 1860, p. 63 et suiv.

2. V. mes *Nouvelles recherches topog. hist. et archéolog. sur Tauroentum*, p. 54 et 55.

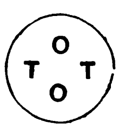
3. *Leçons élémentaires de numismatique romaine*, p. 214.

4. *Loc. cit.* p. 164.

5. *Numismatique imperatorum romanorum*, t. I, p. 18 et 28.

3° « Monnaie d'Otton Ier, empereur d'Allemagne, denier d'argent appelé *denier ottonien*, monnaie très-répandue en Provence dans les dixième et onzième siècles.

« Ce denier porte le monogramme d'Otton dans un cercle



autour duquel est la légende IMPERATOR en caractères gothiques. — Le revers a pour inscription : OTTO PIVS. Dans le champ on lit : PAPIA, parce que ces deniers avaient été frappés à Pavie [1].

« Cette monnaie, trouvée dans les ruines de Tauroentum en 1866, est la seconde au type du même prince, découverte par moi au milieu des antiques débris de cette ville [2], et prouve une fois de plus qu'il restait encore quelques habitants à Tauroentum vers la fin du neuvième siècle.

4° « Une grande jarre à deux anses, en terre cuite, de la contenance d'environ 70 litres, dans l'habitation champêtre du sieur Esprit Ducros, au lieu dit le *pas de Gréne*, servant à des usages domestiques. Plusieurs jarres semblables ont été découvertes dans les ruines et aux environs de Tauroentum [3].

5° « Un fragment d'inscription, trouvé dans les ruines de Tauroentum, au lieu dit *la madrague*, sur le rivage de la mer, est encastré aujourd'hui par mes soins dans un mur

1. *Mém.* de Fauris de Saint-Vincens dans Papon, *Hist. gén. de Provence*, t. II, p. 541 et 601. Mém. sur les monnaies de Provence.

2. *Nouvelles recherches top., hist. et archéolog. sur Tauroentum*, p. 62.

3. V. mon *Mémoire sur Tauroentum*, p. 54, pl. IV, n° 4.

de la chapelle de la sainte Vierge à Saint-Cyr, à droite de la porte d'entrée :

Q. ATIL.
TA UROEN *T*
LEG. Q.

« Quel était ce Quintus Atilius dont le nom se lit sur ce marbre, portant le nom de Tauroentum ? Exerçait-il une magistrature dans le pays ? Appartenait-il à la quatrième ou à la cinquième légion ? Nous l'ignorons. Au reste, ce qui rend précieux ce fragment d'inscription, c'est le nom de Tauroentum qu'on y lit, preuve certaine de la position de cette ville à *Taurento*. Jusqu'à cette découverte importante qui ajoute à l'histoire de cette ville phocéenne, le nom de Tauroentum ne se trouvait sur aucun des monuments épigraphiques découverts dans ses ruines.

« Le nom de Quintus Atilius se rattache à d'autres inscriptions trouvées dans le département du Var.

1° « Sur un fragment de pierre retiré en 1821 des décombres de la chapelle des pénitents blancs du Val, et qui est actuellement déposé à la maison commune :

CHO. VI
Q. ATILIV
PYTHEE
ET ATILI *a*
F. C. . . . .

2° « Il existe dans la ville d'Hyères une pierre tumulaire placée dans le mur extérieur, à côté de la porte d'une maison, rue Sainte-Catherine, avec l'inscription suivante :

Q. ATILIVS
Q. L. PREPON
SIBI ET SVIS
VIVOS F.

3° « Bouche dit que Solery avait lu de son temps l'inscription

QVINTVS ATILI. VI.

sur la pierre d'une muraille, à l'entour de l'église des Augustins d'Aix.

« Je pense donc, dit l'auteur que nous citons[1], qu'Atilius devait être un officier gouverneur dans ces contrées du temps des empereurs, et peut-être sous Tite Antonin, époque à laquelle appartient le plus grand nombre des inscriptions et des médailles trouvées en Provence.

« Tacite, liv. IV, chap. LXII de ses Annales, parle d'un Atilius, de race affranchie.

« An 69. — L'histoire cite un Atilius Verus, capitaine d'une légion de l'armée de Primus, sous le règne de Vitellius.

« An 185. — Un Atilius, consul subrogé, sous l'empire de Commode.

« Ajoutons que le nom d'Atilius se retrouve sur deux inscriptions du département des Alpes maritimes.

« N° 198. — A Saorge, inscription découverte dans les ruines de l'ancien *Castrum Malamartis* et scellée à droite de la principale porte d'entrée de Saorge,

M. ATILIO. L. FAL. ALPINO. AED.
A
V. ATILIAE. M. F. VEMONAE
L. ATILIO. M. F. CVPITO.
C. ATILIO. M. F. ALPINO.
M. ATILIO. M. F. PRISCO.
ANTILIAE. M. F. POSILLAE.
ANTILIAE. M. F. SECVNDAE.
LICINIAE. C. F. CVPITAE. NEP.
T. F. I.

1. *Annuaire du département du Var*, 1835, p. 82-83.

c'est-à-dire Marco Atilio, Lucii Silio Falerina (*nempe tribu*) Alpino Ædili (leçon de l'abbé Tisserand), etc. Nepotes titulum *seu* tumulum fieri jusserunt.

« Tite-Live, liv. IX, et Pierre Apien (de susbcrip. ant. totius orbis *marm. nic.*) font mention de la tribu Falerina.

(Bourquelot, *inscrip. ant.*, p. 117. — Durante, *chorog.* p. 181).

« Ce même M. Atilius est désigné avec la qualité de *flamen divi Cæsaris Nervæ*, sur l'inscription suivante qu'on voit dans l'église rurale de Saint-Blaise (banlieue de Nice) :

N° 166.

M. ATILIO. L. F. FALER. ALPINO
FLAMINI. DIVI. CAESARIS.
NERVAE.
PERPETVO.
PATRONO MVNICIPII.
TRIB. MILIT. COOR. 7.
LIGVRVM.
D. D.

« La fréquence de la mention de la tribu *Falerina* dans les inscriptions des Alpes maritimes, dit Durandi (*Piem. Cisp.*, p. 67), provient de ce que la ville de *Cemelium* (Cimiez) y fut comprise[1].

6° « Une cornaline, de forme ovale, d'une convexité fortement prononcée, un peu fruste. Sur la partie convexe est gravée en creux une autruche et quelques lettres effacées par le frottement; peut-être était-ce le nom de l'artiste ou du propriétaire?

« Cet objet a été trouvé en 1867 au lieu dit *la Mure*, près

1. V. *Congrès archéologique de France*, XXXIV[e] session. 1867, p. 400 et 416. Vestiges épigraphiques de la domination gréco-marseillaise et de la domination romaine dans les Alpes maritimes, par M. Carlone.

du village de Saint-Cyr, en démolissant un mur de soutènement.

7° « Un fragment de stèle en marbre blanc, représentant la partie supérieure d'une figure drapée, tenant de la main gauche un rameau ou tige de fleurs, et portant derrière la tête le tranchant d'une faux, emblème de la mort. Le style de la sculpture appartient à l'art dégénéré du Bas-Empire.

« Si grossière que soit la sculpture, ce fragment est une des plus heureuses trouvailles faites dans les ruines de Tauroentum, car il complète celui qui fut découvert dans ces mêmes ruines en 1860 et dont j'ai publié le dessin[1]. Les deux fragments rapprochés l'un de l'autre forment la stèle entière, laquelle représente une figure sacrifiant sur un autel. Il est regrettable que ce petit monument ne porte aucune inscription; elle nous aurait appris quel était le personnage qui l'avait érigé et en l'honneur de qui il avait été élevé.

« Cette stèle a 15 centimètres de hauteur et 7 de largeur.

8° « Au bas du château des Beaumèles, bâti sur le flanc de la montagne de la *Gache* et situé non loin des ruines de Tauroentum, existe un grand réservoir ou bassin destiné à recevoir les eaux abondantes d'une source voisine. Un aqueduc de construction romaine les y amène. Tel qu'il est, la construction de ce bassin ne remonte pas au delà du seizième siècle; mais on y voit trois têtes sculptées en pierre, qui méritent l'attention des antiquaires. Elles versent de leur bouche béante les eaux amenées par l'aqueduc dont je viens de parler. Cet aqueduc se prolongeait jusques aux ruines de la ville phocéenne, comme l'attestent plusieurs vestiges qu'on aperçoit encore. L'une de ces têtes porte des cornes de bouc; la seconde est barbue et la troisième paraît appartenir à l'époque celtique. Celle-ci ressemble parfaitement

[1] *Nouvelles recherches sur Tauroentum*, p. 46, pl. II, n° 3.

aux têtes qui ont été décrites dans la Revue des Sociétés savantes, IVe série, t. IV, p. 508-509.

9° « Au lieu dit *le Moutin*, on voit un bassin ou réservoir à peu près semblable, derrière lequel est une longue galerie avec voûte à berceau. Il y avait là, à l'époque gallo-romaine, une fabrique de poterie. On y a trouvé la marque d'un fabricant, des fragments de vases communs en terre cuite et un fragment de bas-relief en marbre blanc, représentant un chien et un panier[1].

10° « A 100 mètres de là, et vers le nord, on a découvert en 1866 : 1° plusieurs tombeaux en tuiles à rebords; 2° une grande jarre en terre cuite, de la contenance d'environ 70 litres; elle a deux anses, et le fond est plat comme celles dont nous avons parlé plus haut; 3° un vase à liqueur en terre cuite, d'une pâte grossière et jaunâtre. Ce vase, destiné à être fixé en terre, a 16 centimètres de hauteur, la circonférence de la panse a 24 centimètres, elle est ornée de raies. La partie inférieure de ce vase, au lieu d'être en pointe comme tant d'autres vases de ce genre, est terminée par un boudin ou rondin coupé à plat.

« Ces deux objets, ainsi que les fragments de vases et les tombeaux composés de briques à rebords, ont été trouvés à quelques mètres de la *bonne fontaine* (*alma mater*), ancienne fontaine sacrée, près de laquelle on a bâti une chapelle dédiée à saint Jean-Baptiste, chapelle dont il est fait mention dès le douzième siècle. Un aqueduc souterrain de construction romaine, comme le prouve la voûte à berceau et l'appareil des murs en pierre par assises régulières, conduit les eaux de la source du *Défends* à cette fontaine, où se trouve un vaste et profond réservoir fermé par un mur, d'où l'eau coule dans un bassin extérieur par la bouche de quatre têtes grossièrement sculptées. En réparant cet aqueduc, on a trouvé beaucoup de fragments de poterie antique, de couleur sanguine.

1. V. mon *Mém. sur Tauroentum*, p. 78, pl. I, n° 8 et 13.

11° « Serrure de la porte principale de l'ancienne église des Accoules (*ecclesia de Accuis*) de Marseille, reconstruite au douzième siècle [1]. Cette serrure a 46 centimètres de longueur et 22 de largeur; la clef pèse 630 grammes. Après la destruction de cette antique église, dont il ne reste que la tour, et sur l'emplacement de laquelle s'élève aujourd'hui l'église du Calvaire, la serrure et la clef sont devenues la propriété d'un habitant de Saint-Cyr. La porte, en bois de noyer, ornée de pentures et d'enroulements, avait été acquise par M. d'Arquier de Berbegal, qui la revendit au sieur François Souchet, menuisier, lequel l'utilisa et vendit au sieur Noble, maréchal ferrant, la serrure et la clef. Quant aux pentures romanes, celui-ci n'en connaissant pas le prix, les fit servir à divers ouvrages de son art: ce qui est d'autant plus regrettable que nous n'avons pu en obtenir au moins le croquis.

12° « Dans l'église paroissiale de Saint-Cyr, bâtie sur l'emplacement d'une ancienne chapelle construite elle-même sur les ruines d'une antique et plus grande église, d'après Peiresc [2], et dont il est fait mention au douzième siècle, on voit un buste en bois de saint Pierre, ouvrage dû au ciseau d'un excellent maître, dont le nom est inconnu. Ce buste paraît appartenir au treizième ou au quatorzième siècle. La tête du saint est barbue et surmontée d'une tiare en forme de bonnet à double couronne perlée. Le prince des apôtres est revêtu d'une aube tuyautée et d'une chape brodée fermée par un pectoral.

« C'est Boniface VIII qui ajouta, comme on le croit communément, une seconde couronne à la tiare. Ce pape occupait le Saint-Siége de 1294 à 1303. Urbin V (1364-1370) y ajouta la troisième [3]. Selon Marangoni, il faut attribuer

1. V. la *Notice sur l'église des Accoules*, par Casimir Bousquet, in-8°, Marseille, Marius Olive, 1854.

2. Manuscrits de la bibliothèque de Carpentras. *Regist.* ou *Recueil de Peiresc*, n° L, t. II, n° 1, fol. 282. Note sur l'église de Saint-Cyr.

3. V. le dict. d'*Archéologie chrétienne*, par le chanoine Bourassé, t. II,

à Jean XXII l'inauguration de la tiare à double couronne. Ce qu'il y a de certain, c'est que de 1316 à 1362 les papes ont porté la tiare à double couronne. Le buste de saint Pierre, conservé dans l'église de Saint-Cyr, remonte par conséquent au commencement ou au milieu du quatorzième siècle. Plusieurs artistes qui ont examiné cet ouvrage assurent qu'il est d'un bon travail et qu'il a un grand mérite.

13° « L'église de Saint-Cyr possède en outre deux bassins en cuivre jaune de forme circulaire, destinés aux usages ecclésiastiques. Ils sont l'un et l'autre travaillés au repoussé et ornés de feuillages et de figures. L'un représente dans le fond une rosace de fruits entourée d'une couronne d'épines, d'un cercle et d'une couronne de fleurs. Le bord du bassin est entouré de deux cercles, dont l'un est formé de M majuscules gothiques, et l'autre de petites croix de Malte. Ce bassin a 20 centimètres 30 millimètres de diamètre.

« Le second bassin a 36 centimètres de diamètre. Le fond représente une rosace formée par des fruits, autour de laquelle est une inscription composée d'un seul mot, probablement allemand, cinq fois répété en caractères gothiques. Est-ce le nom du fabricant ou celui de la ville où le bassin a été fabriqué? je l'ignore. L'inscription est encadrée dans une petite bordure en dehors de laquelle on voit une plus grande bordure formée d'un gros cordon ou torsade. Le bord du bassin est terminé par une couronne de fleurs. Je crois devoir faire remarquer que ces motifs de décoration sont tous au repoussé, à l'exception de l'inscription qui est gravée en relief. Ces ouvrages me paraissent être du quatorzième ou quinzième siècle. »

au mot : *Tiare*, et la note de l'abbé Pascal sur la *tiare papale*, *ibid.*, col. 1014-1015.

Séance du 11 novembre.

Présidence de M. Chabouillet, président

Travaux.

M. L. Delisle lit un Mémoire intitulé : *Recherches sur les comtes de Dammartin au treizième siècle*. La Société décide qu'elle entendra une seconde lecture de ce travail.

M. Passy commence la seconde lecture de son *Mémoire sur l'Hercule Mastaï*.

Séance du 18 novembre.

Correspondance.

Le Président donne lecture d'une lettre de M. Foncin, secrétaire de la Société des lettres, sciences et arts du département des Landes, dans laquelle il annonce la découverte que l'on a faite à Saint-Cricq-Villeneuve des restes d'une villa romaine décorée de mosaïques importantes.

Travaux.

M. Heuzey met sous les yeux de ses confrères le dessin d'une sculpture romaine découverte à Bayeux. Cette figure, sculptée sur un chapiteau de pilastre, provient d'un arc de triomphe ou d'une porte monumentale dont les débris ont été retrouvés vers 1850, près du portail méridional de la cathédrale. C'est un petit génie nu, qui ne paraît être au premier abord qu'une figure décorative; mais les cornes gravées en creux sur la tête de l'enfant, le croissant sculpté derrière son cou, la pomme de pin qu'il présente horizon-

talement de la main gauche par un geste hiératique souvent reproduit sur les monuments assyriens, sont autant de signes qui font reconnaître une représentation du dieu asiatique Mên ou Lunus, qui personnifiait la lune sous la forme d'un être mâle. L'image de ce dieu aura très-bien pu pénétrer dans cette partie reculée de la Gaule vers le troisième siècle de l'Empire, à l'époque de la grande diffusion des cultes orientaux.

M. Heuzey signale ensuite à l'attention de la Société les études de précision, qui sont entreprises en ce moment, au *Castrum* romain de Jublains, près de Laval, par M. Morin, architecte, ancien élève de l'École des Beaux-Arts, et communique le dessin d'un chapiteau corinthien, trouvé dans les soubassements de l'une des tours de la forteresse. Les feuilles d'acanthe de ce chapiteau, d'une disposition particulière, paraissent avoir entouré un buste de divinité ou d'empereur.

Ces communications donnent lieu à diverses observations de MM. Leroy, associé correspondant à Melun, Perrot, Guérin, Quicherat et Egger.

M. de Linas, associé correspondant à Arras, consulte la Société sur des tapisseries anciennes, dont il présente des reproductions photographiques.

M. Delisle fait la seconde lecture de son mémoire : *Sur les comtes de Dammartin au treizième siècle*. Ce travail est renvoyé par un vote à la Commission des impressions.

M. F. Bourquelot donne lecture de la notice suivante :

« Au mois de septembre 1868, M. Dantigny, propriétaire à Chalautre-la-Petite, près Provins, a trouvé dans un petit champ qui lui appartient, situé au lieu dit les *Méances*, territoire de Chalautre-la-Petite, des vases qui étaient enfouis dans le sol, sous une grosse pierre, à une petite profondeur (environ 50 cent.). Ces vases, d'une destination évidemment funéraire, quoique la découverte de cendres ou d'ossements n'y ait pas été signalée, sont au nombre de cinq, de dimensions différentes, de forme et de pâte gros-

sières; il y en deux en terre noire, deux en terre brune, et un en terre rouge. Chacun d'eux était recouvert d'un fragment de poterie épaisse. Deux étaient dans un bon état de conservation; deux autres avaient été brisés par le poids des terres ou par la pioche, mais on a pu les rétablir; le cinquième, en terre rouge, était en petits morceaux. »

« Les vases de la vallée des Méances sont, comme je l'ai dit, extrêmement grossiers de forme et de matière, à l'exception du pot de terre rouge; leur cuisson est aussi très-imparfaite. On peut, à ce qu'il semble, les rapporter à une époque antérieure à la conquête romaine, quoique le vase de terre rouge, plus fin de pâte, plus soigné de forme, indique une date plus récente. »

« Grâce à l'intervention de MM. Michelin et Lenoir, vice-président et secrétaire de la Société d'archéologie de Seine-et-Marne (section de Provins), les objets trouvés aux Méances ont été donnés par M. Dantigny au musée de Provins, où l'on peut les étudier. M. Dantigny pense que de nouvelles fouilles, qui ne peuvent se faire cette à époque de l'année, mais qu'on pourra tenter quand la terre sera libre, amèneront d'autres découvertes. »

Séance du 2 décembre.

Présidence de M. Chabouillet, président.

Le Président annonce à la Société la perte douloureuse qu'elle vient de faire en la personne de M. Vincent, de l'Institut, membre honoraire.

Travaux.

En exécution du règlement, la Société procède ensuite au renouvellement du bureau pour l'année 1869, lequel est ainsi composé :

Président,	MM. de GUILHERMY.
1er vice-président,	COCHERIS.
2e vice-président,	LE BLANT.
Secrétaire,	AUBERT.
Secrétaire-adjoint,	MABILLE.
Trésorier,	BORDIER.
Bibliothécaire-archiviste,	P. NICARD.

La Commission des impressions se compose de MM. Michelant, de Barthélemy, Boutaric et Huillard-Bréholles, ce dernier réélu.

La Commission des fonds se compose de MM. Bourquelot, L. Passy et Chabouillet, ce dernier en remplacement de M. Creuly.

M. de Barthélemy lit un rapport au nom de la Commission chargée d'examiner les titres de M. Boucher de Molandon, qui sollicite le titre d'associé correspondant. On procède au scrutin, et conformément aux conclusions du rapport, M. Boucher de Molandon est élu associé correspondant national de la Société des Antiquaires à Orléans (Loiret).

M. de Montaiglon lit ensuite deux rapports sur les candidatures de M. Ch. de Cessac et de M. l'abbé Baudry; conformément aux conclusions du rapporteur, à la suite de deux scrutins, M. de Cessac est élu associé correspondant national à Guéret (Creuse), et M. l'abbé Baudry, au Bernard (Vendée).

M. Ch. Read donne lecture en ces termes de la description d'une miniature sur vélin, qu'il fait passer sous les yeux de ses confrères :

« Cette miniature, dont l'encadrement mesure 0,38 cent. de hauteur avec 0,285 millim. de large, est divisée en trois parties superposées et rectangulaires, formées et séparées par des encadrements intérieurs à ressauts dorés et ombrés. Au bas se trouve une inscription en deux distiques.

« I. Dans la partie supérieure, qui représente une sorte

de champ avec un ciel bleu au-dessus, on voit suspendu à trois cordelettes une sorte de drap sur lequel est écrite, en caractères gothiques, l'inscription suivante :

« ARMIS CONCUTIMUR. MORBIS ABSUMIMUR. TEMPESTATIBUS OBRUIMUR. JUDICIBUS OPPRIMIMUR. CENSURIS VEXAMUR. A PRINCIPIBUS NON DEFENDIMUR. EXACTIONIBUS GRAVAMUR. ET SIC AB OPERIBUS DESISTERE ET MUNDUM DESERERE COGIMUR. ANNO 1499[1]. »

« A gauche, se trouve une troupe de bourgeois et marchands avec leurs manteaux, leurs bonnets ou leurs chaperons, écoutant un ouvrier, tête nue et cheveux ras, qui leur parle. Derrière lui, et sous le drap portant l'inscription dont nous venons de parler, on voit une foule d'instruments de travail jetés à terre ; on distingue des haches, serpettes, truelle, pique, poignée de lance, marteau, alène, enclume, ciseaux, râteau, fléau, etc. A droite, une troupe de manans, de manouvriers et paysans, têtes nues ou couvertes de *casquettes*, de calottes, etc. L'un d'eux tient une pelle, il a les habits troués, l'autre tient un fléau. Un d'entre eux les harangue, et ils ont l'air de délibérer sur ce qu'on leur dit. Les paroles de l'inscription sont sans doute adressées par les paysans et les ouvriers aux bourgeois ou habitants des villes, et expriment un malaise et un mécontentement indiqués par leur attitude, par celle de leur député et celle des bourgeois. »

« II. Au milieu et dans le même ordre se trouve représentée une autre scène. C'est une salle conventuelle à pou-

1. Du moins semble-t-il qu'il faut lire ainsi, au lieu de 1400. Le chiffre offrirait alors cette particularité que les queues des deux 9 seraient alors comprises dans les deux zéros. Il faudrait qu'il en fût fait ainsi, car la miniature étant évidemment de la fin du quinzième siècle, le millésime ne saurait être de 1400.

tres apparentes et travées voûtées en bois, à baies de croisées à plein-cintre, vitrées de losanges unis, au fond, une garniture de stalles. Un cartouche est suspendu par des cordelettes dorées au haut du cadre, et couvre, comme dans la première partie, le milieu de la scène. Ici l'inscription est ainsi conçue :

« DEO INGRATI. PONTIFICES DESPICITIS. SACERDOTES IRRIDETIS. LIBERTATES ET DECIMAS ECCLESIIS SUBTRAHITIS. FIDEM ET CHARITATEM SUBVERTITIS. ERGO GRATIA DEI ET PACE CHRISTI CARETIS. »

« A gauche, sur un trône à revêtements sculptés, représentant un écu soutenu par un ange et sans armoiries, mais échancré à senestre (à la mode germanique), portant un baldaquin droit à lambrequins avec rideaux, le tout de couleur verte (sinople) à bordures dorées, se tient assis un pape, avec la main droite bénissant, la tiare pourpre à trois couronnes en tête, une chape pourpre bordée d'or et l'aube blanche. A côté de lui, un évêque en aube, avec chape bleue bordée et semée d'or, mitre d'or, sans crosse. Plus loin un cardinal en rouge, avec le chapeau et le capuce de même, doublé de blanc, sans les houpes. En face de ce groupe, et dans l'attitude de l'ouvrier député du premier cadre, un abbé en aube, robe noire, manteau vert et pourpre brodé d'or, mitre pourpre à raies d'or, qui semble parler au pape. — Le dallage est gris et bleu en damier, dans lequel se trouve placé un cadre à fond bleu portant les lettres majuscules

PAPA INT ou PNT (Pontifex).

— A droite, un groupe de religieux de tous les ordres, parmi lesquels se font remarquer, au premier rang, un abbé

en robe blanche avec la mitre de même; un autre en robe noire avec mitre d'or; derrière, un cellerier à robe blanche et manteau brun avec son aumônière à la ceinture; au-dessus, les têtes d'autres moines avec capuchons et couronnes de cheveux, couverts de différents habits.

« III. Au bas, et toujours dans le même ordre, se voit une salle carrée, à plafond rouge soutenu par des poutres apparentes, et percées de baies de croisées à plates-bandes et meneaux droits, garnie de stalles à droite seulement; au milieu est encore suspendu un cartouche plus petit, avec cette inscription :

« IMPERIO REBELLES. DOMINIS INFIDELES. INVICEM FRAUDANTES. INJUSTE CONQUERIMINI. ERGO MERITO DETERIORA PATIEMINI. »

« A gauche, un trône à siége qui paraît de bois, avec pieds et accoudoirs en bronze doré, un dais rond en couleur de pourpre avec lambrequins brodés d'or, les rideaux verts bordés d'or, sur lequel est assis un empereur à barbe rousse, avec la couronne fermée en tête et le sceptre dans la main gauche, la droite faisant geste de parler ou répondre; il est vêtu d'un surtout ou manteau à manches, de pourpre, à collet d'hermine; un pourpoint de même avec crevés aux bras, l'épée sur les genoux, et les jambes couvertes d'un haut-de-chausses blanc et collant, avec des souliers découverts, à bouffants et crevés. A côté, un conseiller ou ministre, vêtu d'une robe rouge à revers de menu vair, une barette blanche sur la tête. Derrière lui une tête qui paraît celle d'un clerc, et de l'autre côté une tête coiffée d'un chapeau noir à haute forme et ganse d'or, pourpoint et gorgerin brodés d'or. En avant et en attitude de parler à l'empereur, un chevalier debout, tête nue, vêtu d'un pourpoint marron et or avec crevés aux bras et gorgerin, sur le tout un manteau blanc à grandes manches

ouvertes, bordure d'or, sous lequel passe le bout du fourreau de l'épée.

« Sous le cartouche, un dallage en damier vert et blanc. Au milieu, un écu oblong à pointe posée sur la barre, supporté par deux pages, tête nue, à crevés blancs. Le champ est rouge, et on y distingue à peine des lettres majuscules d'or qui semblent former le mot « PRÆS RS; » il est à supposer que la première lettre qui manque serait un I et donnerait le mot IMPERATOR, comme au-dessus on lit nettement *Papa*. Tout à côté, à droite et sous le cartouche, la tête droite et la queue relevée, regardant le groupe de droite, on voit un petit lion de couleur fauve et à crinière courte. A droite, un groupe, qui est celui des seigneurs, composé : d'un homme blond barbu, à longs cheveux, la tête coiffée d'un grand chapeau fauve à larges ailes doublées de rouge et couronne ducale ou royale autour de la forme, vêtu d'un pourpoint à jaquette bleu brodé d'or à manches, à crevés bleu et or, le pourpoint échancré et laissant voir au cou une chemisette plissée blanche, haut-de-chausses blanc, collant, avec jarretière d'or, souliers noirs à brides et crevés d'or. Épée à fourreau bleu et or, sur le tout un manteau à manches ouvertes, pourpre-pâle et fourré de vair au collet et aux manches. Dans la main droite, un sceptre d'or appuyé sur le bras gauche; à la droite de ce personnage, un autre homme à barbe brune, coiffé d'un chapeau bleu à revers de même, dont la forme est entourée d'une couronne ou *tortil* d'or; le chapeau posé sur une calotte à oreillettes rouges; vêtu d'un manteau fermé à grandes manches, brodé d'or, chaussé de noir et de souliers à crevés d'or; tenant dans sa main droite un sceptre renversé et paraissant s'appuyer dessus. A droite, sur la bordure, un personnage jeune, sans barbe et à cheveux ras, coiffé d'une grande toque à ailes rouge et or, vêtu d'un pourpoint court à collet droit, bleu et or, haut-de-chausses long de couleur fauve, à croissants bleus sur la cuisse, une jarretière rouge au jarret; souliers à brides

bleus et crevés d'or, une épée à fourreau noir et ceinturon de même, sur le tout, manteau fauve fourré et colleté de vair. A côté un personnage sans barbe avec un turban blanc et manteau blanc (sans doute un chevalier des ordres militaires), et derrière une dizaine de têtes coiffées de calottes rouges; un turban ou chaperon blanc et quelques chapeaux noirs.

Au bas du cadre sont ces deux distiques :

« ROMA VETUS VETERES CUM TE REXERE QUERETIS[1].
NEC BONUS IMMUNIS NEC MALUS ULTUS ERAT.
DEFUNCTIS PATRIBUS SUCCESSIT PRAVA JUVENTUS.
QUORUM CONSILIO PRECIPITATA RUIS. »

« On ignore d'où vient cette miniature, mais le dessin, les costumes et les personnages indiquent l'Allemagne. On y voit que les trois divisions adoptées par l'auteur sont les suivantes :

1° *Le Peuple*, bourgeois et manants, ou encore *commerçants* et *ouvriers*, citadins et paysans (la hanse et le laboureur). Il est à remarquer que les plaintes sont adressées aux *riches* de l'époque par les *prolétaires* de la même époque, idée que corrobore la teneur des deux autres inscriptions.

2° *Le Clergé*, ou *l'autorité* morale et religieuse, représentée par le pape et son conseil. La plainte porte, non pas sur le pape et sa cour, mais bien sur les ordres religieux qui ne respectent pas *l'autorité* papale. C'est contre ces ordres qu'est dirigée assurément la plainte, et en la rapprochant du premier tableau, on peut croire que la protection est demandée au pape contre les exactions des bourgeois riches et des moines.

3° *La Noblesse*, ou *l'autorité* civile et militaire, re-

1. Évidemment *quirites*.

présentée par l'empereur (d'Allemagne) et son conseil aulique. La plainte porte sur les exactions et l'irrévérence de la noblesse envers *l'autorité* impériale. C'est encore une autre sorte de protection demandée contre les nobles, parmi lesquels un duc ou même un roi. On doit remarquer la présence du lion paraissant menacer le groupe de la noblesse et défendre le représentant de *l'autorité* impériale. »

Le déchiffrement de la date inscrite sur cette peinture donne lieu à diverses interprétations de la part de MM. Delisle, Quicherat, de Montaiglon et de Guilhermy.

Séance du 9 décembre

Présidence de M. de Guilhermy, vice-président,

Correspondance.

Le Président donne lecture d'une lettre adressée par M. le docteur Jousset, médecin de l'Hôtel-Dieu de Bellême (Orne), qui sollicite le titre d'associé correspondant. Les présentateurs sont MM. Boutaric et de Barthélemy; la commission chargée d'examiner les titres du candidat est composée de MM. de la Villegille, Delisle et Mabille.

Travaux.

M. de Barthélemy lit, au nom de la Commission des impressions, un rapport qui conclut à l'impression du Mémoire de M. de Witte *Sur un vase en terre trouvé en* 1865 *dans le département de l'Eure*. Les conclusions de la Commission sont adoptées au scrutin.

M. Michelant lit également un rapport qui conclut à l'impression du Mémoire de M. Delisle : *Sur les comtes de Dammartin*. Les conclusions sont adoptées au scrutin.

M. Pol Nicard communique une inscription trouvée en Tarentaise et contenant des noms qu'on n'a pas encore vus fi-

gurer jusqu'ici. Il consulte la Compagnie sur l'authenticité de ce monument. A la suite d'une discussion à laquelle prennent part MM. Quicherat, Perrot, Huillard-Bréholles et Bourquelot, M. de Barthélemy propose de faire venir un estampage qui permettra de juger avec plus de sûreté qu'une simple transcription. Cette proposition est acceptée.

M. Fournier, président du tribunal de Dinan, présente un fragment d'inscription et le plan de constructions antiques découverts près de Corseult (Côtes-du-Nord) ; il rend compte en ces termes des fouilles qu'il a entreprises au Haut-Bécherel avec la coopération de M. Lesage.

« A neuf kilomètres à l'ouest de Dinan, et à 2 kilomètres à l'est de l'ancienne ville de Corseult, on voit, sur le sommet d'une colline dominant le pays, les ruines d'une construction encore importante, qui sont connues sous le nom de tour du Haut-Bécherel, de tour du Haut-Tribut (noms de deux villages voisins) et même de temple de Mars. Ces ruines ont, de tout temps, attiré l'attention des antiquaires; les uns se sont bornés à décrire ce qui subsistait hors terre, ce qui subsiste encore; les autres ont voulu reconstituer, et basant leurs suppositions sur l'aspect, sur les accidents du terrain, ont donné une forme au temple et à ses dépendances. Deux mémoires ont servi de base à tout ce qui a été écrit sur Corseult; il me paraît opportun d'en citer les parties qui ont trait aux ruines du Haut-Bécherel. Je donnerai en outre l'extrait d'une lettre qui montrera avec quelle défiance il faut accepter certains documents publiés dans le siècle dernier. »

« En 1709, l'ingénieur Simon de Garangeau, qui exécutait à Saint-Malo les projets du maréchal de Vauban, pour la défense de cette place, visite Corseult, et voici ce qu'il dit des ruines dans un rapport adressé à l'Académie des inscriptions, et inséré textuellement dans les mémoires de cette Compagnie :

« Environ à 800 toises de l'église, au sud-est, sur une « hauteur, on voit la moitié d'un temple octogone, qui

« subsiste encore hors de terre, de 31 pieds de haut, re-
« vêtu par dedans et par dehors de petites pierres de
« quatre pouces en carré, taillées proprement et posées
« par assises réglées. Les angles, le bas et le haut, à quatre
« pieds près du sommet, sont écorchés, comme s'il y avait
« eu une base, une corniche et quelque incrustation. Entre
« les pans de l'octogone on remarque aussi quantité de
« trous. Aux côtés de ce temple on découvre quelques
« vestiges d'une levée, couverte d'un enduit de ciment ap-
« pliqué sur des pierres à sec. »

« Cette description est exacte et dépeint les ruines telles qu'elles subsistent aujourd'hui. Je dois pourtant constater que ce n'est pas entre les pans de l'octogone, mais dans les pans eux-mêmes qu'on remarque un certain nombre de trous placés symétriquement sur sept lignes horizontales, à distances à peu près égales; ils traversent les murailles.

« En 1724, dans un supplément à son ouvrage intitulé : *l'Antiquité expliquée*, t. II, p. 234, dom Bernard de Montfaucon, après avoir cité la partie du rapport de Garangeau, concernant le temple octogone, ajoute :

« Voilà le rapport de l'ingénieur. Pour en avoir une
« connaissance plus exacte et même le dessin, s'il se pou-
« vait, je priai dom Martin Corneau, Prieur de Lehon, près
« Dinan, qui sait dessiner, de se rendre sur les lieux. Il s'y
« rendit, et m'envoya le plan tel qu'on le donne ici, et le
« profil, où des gens qui ont été sur les lieux, ont fait
« quelque petite correction, et comme ceux-ci conviennent
« tous entre eux et conviennent aussi avec le rapport de
« l'ingénieur, j'ai cru les devoir suivre. Le R. P. Prieur
« de Lehon marque dans ses observations que, selon toutes
« les apparences, cet édifice n'a jamais été plus élevé ni cou-
« vert. Les trous qu'on y remarque n'ont jamais été fermés.
« La maçonnerie est à chaux et à sable. Les petites pierres
« carrées dont l'édifice est revêtu, ont la surface arrondie
« comme sont ordinairement les pavés des rues. Ces pier-
« res sont à peu près blanches comme le tuf. Le dedans

« est revêtu de ces pierres comme le dehors, et elles man-
« quent aux mêmes endroits, c'est-à-dire aux angles, au
« bas et sur le haut, et cela d'une manière égale sur les
« quatre pans qui subsistent. Ces lieux, dégarnis de pierres
« et écorchés, comme dit l'ingénieur, ont un enfoncement
« dans le mur qui, dans le haut, a bien deux pieds de pro-
« fondeur, mais il n'en a pas plus d'un dans le bas. Le
« même enfoncement paraît aussi au dedans et n'a pas plus
« d'un pied de profondeur tant en haut qu'en bas. Le
« P. Prieur conjecture que les angles, tant intérieurs
« qu'extérieurs, et tous les endroits dénués de petites pier-
« res carrées étaient ornés de pierres de taille qui ont été
« depuis enlevées pour d'autres bâtiments. »

« Outre ce plan et profil, et ces observations du P. Prieur de Lehon, j'ai encore eu d'autres mémoires de dom Alexis Lobineau. Il m'a donné, avec ses observations et le plan de ce temple, celui de la levée à l'angle de laquelle est le temple, comme on verra dans la figure. Voici ce qu'il observe : les encoignures tant dehors que dedans sont vides, aussi bien que la place de la corniche. Il paraît qu'on en a ôté les colonnes et les pilastres, de même que les pierres de la corniche. Au bas de la colline où est ce temple, on voit un tronçon de colonne qui a trois pieds de diamètre, ce qui comporte trente pieds de hauteur, et cela fait juger qu'elle peut avoir servi à ce temple, qui en a trente-six en tout, y compris l'attique au-dessus de la corniche.

« L'ingénieur ne met que trente et un pieds de hauteur, mais c'est qu'apparemment il n'y comprend pas ce qui est au-dessus de la corniche; les mesures du P. Prieur de Lehon concordent parfaitement avec celles de dom Alexis Lobineau, qui croit qu'à chaque angle il y avait une colonne pareille à celle dont nous donnons ici le tronçon. Suivant cela, il a mis dans son plan, que nous donnons ici, la place de huit colonnes. Ce plan comprend toute la grande levée, qui n'était pas à négliger. Pour ce qui est des co-

lonnes, on pourrait s'éclaircir, si elles étaient effectivement aux angles de l'octogone, en fouillant pour en trouver les fondements.

« Il est à regretter que Montfaucon n'ait pas vérifié les renseignements qu'on lui fournissait. On peut voir par le calque du plan joint à son ouvrage que le Prieur de Lehon n'a pas suivi, comme le dit Bizeu, la nouvelle méthode de recherches qui va demander au sol les renseignements que refuse, pour certains lieux, pour certaines époques, l'histoire écrite tant ancienne que moderne.

« En 1743, dans le numéro du mois de juillet du *Mercure de France*, p. 1500 et 1505, parut l'extrait d'une lettre de M. W..., Prieur de Moulins-en-Puisaye, au sujet des antiquités de Corseult en Bretagne, et il dit des ruines du Haut-Bécherel :

« Il est donc naturel de penser, à la vue de ces antiquités, que le séjour que fit Jules César dans la contrée de Corseult, lorsqu'il parcourut la plus grande partie des Gaules, donna lieu aux monuments que je viens de décrire et à d'autres qui se trouvent répandus dans le même canton. Telles sont les ruines d'un temple élevé jadis de l'autre côté de la baye de Corseult et séparé de cette ville par le bras de mer qui formait la baye. Ce temple est rond dans son contour extérieur, mais pentagone ou hexagone en dedans, car j'écris sur l'idée qui m'en reste, ayant manqué d'en prendre les dimensions sur le lieu. Il régnait tout autour, à la hauteur d'environ vingt pieds, une corniche soutenue par des pilastres. »

« Ce sont ces ruines si diversement décrites que j'ai commencé à fouiller dans le courant de cette année, avec la coopération de mon ami, M. Le Sage, ancien maire de Dinan, et propriétaire principal des terrains où se trouvent les substructions.

« La forme de la partie centrale du monument, que je continuerai d'appeler temple, est hexagone à l'extérieur,

et octogone à l'intérieur. Aux deux angles de la façade de l'hexagone, existent à l'intérieur deux demi-circonférences, dont les diamètres font deux côtés de l'octogone intérieur. Des deux côtés et à l'arrière du temple se trouve une enceinte carrée, ouverte d'un côté sur une galerie qui s'étend au-devant du temple et se prolonge à droite et à gauche. Cette enceinte et cette galerie sont munies d'un dallage épais en ciment, posé sur une couche de pierres sèches, généralement du quartz. Au milieu de cette galerie et devant ce temple, devait être un escalier; les marches n'existent plus.

« Je n'essayerai pas de décrire les chambres; toutes les parties teintées sont à découvert; les murs sont affranchis des deux côtés. Tous sont construits en petit appareil; les pierres en granit ont un décimètre carré et sont séparées les unes des autres par des couches de ciment de deux centimètres.

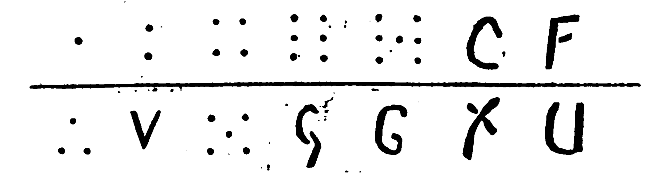
« Aucune brique n'apparaît dans ces constructions. Dans quelques parties des murs, j'ai constaté sur les pierres cubiques une couche peu épaisse de ciment très-fin et coloré en rouge par un léger enduit de poussière de brique. Les sections des pierres sont indiquées par un petit trait en creux tiré à la règle. Dans l'intérieur du temple, la couche de ciment est plus épaisse; mais ce ciment est rouge et se termine par un boudin au-dessus du dallage. J'ai trouvé deux morceaux de marbre gris encore adhérents sur ce boudin. Le déblaiement complet de l'intérieur du temple montrera si ce système existe dans tout le pourtour.

« Quoique je me sois borné jusqu'à présent à dégager seulement les murs, j'ai pu recueillir dans les tranchées une assez grande quantité de morceaux de marbre de toutes couleurs, quelques fragments de poterie commune rouge et noire, des briques à rebords, des tuiles convexes, des briques plates, des plaques de schiste maclifère.

« Il me reste encore beaucoup à faire pour compléter le travail que j'ai entrepris. Il m'a fallu louer certaines parties

de champs où les fouilles devaient se continuer. Par l'état du terrain, je peux déjà conclure que jamais ces ruines n'ont été fouillées d'une manière régulière ni complète. Aussi, je désire vivement qu'une commission de Paris vienne vérifier et constater la parfaite exactitude du plan que j'ai dressé. »

M. G. Leroy, associé correspondant, à Melun, communique un dé à jouer qui lui paraît remonter à une époque ancienne. Ce dé appartient à M. le docteur Gillet, de Melun. Il a été trouvé à Crouy-sur-Ourcq, arrondissement de Meaux, en 1852, lors de la construction d'une route, dans le voisinage d'une fontaine dite de Sainte-Hélène; il gisait au milieu de substructions anciennes, mélangé à des monnaies romaines dont les plus récentes se rattachaient à l'époque des Constantin. Il est en cuivre rouge, taillé à quatorze pans, sur chacun desquels sont gravés des points et des lettres ainsi disposés :



D'après l'examen qui en est fait et eu égard à la forme de certaines lettres, plusieurs membres pensent qu'on ne peut faire remonter cet objet au delà du dixième siècle.

M. Allmer, associé correspondant à Lyon, communique la notice suivante :

« M. de Berlhe, propriétaire à Saint-Sorlin, commune de Moras, dans le département de la Drôme, possède, parmi divers objets d'antiquité recueillis pour la plupart à Andance, petite ville du département de l'Ardèche, située sur la

rive droite du Rhône, une pierre milliaire avec l'inscription suivante :

IMP. CAE//////
FLAVIO
CLAVDIO
CONSTANTIO
PIO NOB. CAES
DIVI CONSTANTI
PII. AVG. NEPOTI
M. P. XIII//////

« Cette inscription me paraît intéressante en ce qu'elle est peut-être la seule connue où Constance, fils de Constantin le Grand, porte le nom de Claude. Du moins je suis conduit à cette présomption, en n'en trouvant aucun exemple sur la table que le troisième volume d'Orelli consacre aux empereurs. Elle est gravée sur le fragment d'une colonne qui n'a que 25 centimètres de diamètre, et dont la partie supérieure se termine par une astragale, ce qui témoigne qu'elle n'avait pas été destinée à servir pour un itinéraire. Je connais des inscriptions milliaires au nom de Constantin le Grand et même de Constance Chlore, qui ont été gravées aussi sur des colonnes d'emprunt, d'où l'on peut sans doute inférer qu'à l'époque de ces princes beaucoup d'édifices publics étaient en ruines et qu'on était dans l'impossibilité de les réparer. Bientôt une loi de Théodose allait décréter la destruction des temples et l'emploi de leurs débris à la restauration des routes, des aqueducs et des fortifications des villes. »

M. Passy achève la seconde lecture de son *Mémoire sur l'Hercule Mastaï*. La Société décide que ce travail sera renvoyé à la Commission des impressions.

M. Peigné-Delacourt, associé correspondant, présente une pierre plate, taillée en biseau sur les bords, qui a été

trouvée au Mont de Noyon. Il suppose qu'elle était destinée à servir de tablette à écrire, comme les ardoises. M. de Montaiglon, en raison de l'épaisseur de cette pierre, pense qu'elle a dû servir plutôt à broyer des couleurs, et cite plusieurs exemples à l'appui de son opinion.

Séance du 16 décembre.

Présidence de M. Chabouillet, président.

Travaux.

Le Président annonce la mort de M. Félix Bourquelot, membre résident, et se fait l'interprète des regrets unanimes que cette perte douloureuse cause à la Compagnie.

M. de Barthélemy est chargé de faire la notice nécrologique de M. Bourquelot.

M. Huillard-Bréholles, au nom de la Commission des impressions, lit deux rapports qui concluent à la publication dans les Mémoires de la Société : 1° de la notice de feu M. Auguste Bernard, membre honoraire, sur les livres imprimés à Cluny, en 1493 ; 2° du mémoire de M. Le Blant *Sur les accusations de magie portées contre les premiers chrétiens*. Ces conclusions sont adoptées par un double vote.

M. de Barthélemy lit une notice de M. Longnon sur le Morvois (Pagus Morivensis). La Société décide qu'elle entendra une seconde lecture de ce travail.

M. Nicard signale les résultats obtenus par M. Keller en étudiant les refuges des Gaulois sur les sommets des Alpes. Ces refuges fournissent des monuments tout à fait semblables à ceux des anciens établissements lacustres. A l'occasion des anciennes fortifications gauloises armées de pieux, dont M. Keller propose une explication nouvelle ; diverses observations sont présentées par MM. Brunet

de Presle, de Montaiglon, Heuzey et Boutaric. M. Egger, rappelant les haies vives entrelacées dont César parle aussi comme de l'un des moyens de défense employés par les Gaulois, rapporte, d'après le témoignage de M. le maréchal Vaillant, que de semblables haies furent un sérieux obstacle pour nos troupes lors du siége d'Anvers, M. Nicard offre de communiquer à la Société une traduction du travail de M. Keller.

M. Cocheris donne lecture de la note envoyée par M. Beauchet-Filleau, associé correspondant à Chefboutonne (Vendée), sur des textes relatifs aux voies antiques du Poitou :

Voie de Poitiers à Limoges.

« Don Fonteneau, dans son Étude sur les voies romaines qui sillonnaient notre province [1], M. Ménard, l'honorable secrétaire de la Société des Antiquaires de l'Ouest, dans son Essai sur la topographie du pays des Pictons [2], ont parlé l'un et l'autre de la voie romaine de Limonum à Augustoretum.

« La carte de l'État-Major indique également une partie du tracé de cette ligne qui ne s'éloigne pas sensiblement des jalons plantés, pour ainsi dire, par le savant bénédictin.

« Aux investigations de nos prédécesseurs, nous demandons la permission de joindre, pour une petite partie du parcours de cette voie, le résultat de nos recherches. Les notions que nous avons recueillies dans les actes viennent confirmer leurs données et témoignent de l'exactitude de leurs renseignements.

« Voici quelle est la direction donnée par dom Fonteneau à cette voie, depuis le passage de la Vienne au bourg de Queaux, jusqu'à la hauteur de celui de Monterre :

1. Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest. Année 1836.
2. Bulletin de la même Société, 1856-58.

« Elle s'avançait ensuite vers le bourg de Queaux, baigné « par la Vienne et passait au-dessous du port où il y a un « gué. Cette voie a été fort dégradée vers Queaux; c'est « la raison pour laquelle on l'appelle aujourd'hui *le Chemin* « *ferré*. De là elle va passer au village du Mas, de la pa- « roisse de Persac; à ceux de la Cotte, de la Grâce-de- « Dieu [1], où la voie est encore appelée populairement le « *Chemin ferra*, et à ceux de Chantouillet et des Hommes, « tous de la paroisse de Moussac, etc. »

I. 1402, 11 octobre. Aveu et dénombrement rendu aux Carmes de Mortemart pour le fief de la Rolandière [2].

Universis presentes litteras inspecturis et audituris Johannes Bertrandi, filius deffuncti Guillelmi Bertrandi de Boericia [3] salutem in domino. Noveritis.... quod ego.... confiteor.... me tenere.... a religiosis.... viris fratre Guillelmo Sucorio, humili priore Mortui Maris, ordinis B. Marie de Monte-Carmeli et.... conventus.... ad homagium ligium et ad quinque solidos de achaptamento persolvendos.... herbergamentum meum de Rollanderia. . . . . Item una pecia vinee que vocatur vinea *de Via Cava*. . . . . Item una pecia terre sita juxta *iter de la Chavau*.... Item una pecia vinee sita in *Via Chave*.... Item duas solmas vini.... super vinea de *Via Cava*.... Datum.... undecima die mensis octobris anno domini millesimo CCCC secundo.

(Copie en papier).

1. Un peu au nord de ce village, à la hauteur de celui de Laudonnière, le chemin de grande communication n° 34, de Lussac à L'Ile Jourdain, par Persac, emprunte la voie romaine sur une longueur d'environ 2700 mètres jusques vis-à-vis le hameau des Fonds.

2. Aujourd'hui *la Relandière*, commune de Moussac-sur-Vienne. Cependant le dénombrement dans lequel nous transcrivons ces extraits justifie que l'on devrait dire la Rollandière, et que cet hébergement tirait son nom d'une famille Rolland qui le possédait avant les *Bertrand*, auxquels succédèrent ensuite les Bonnin de Messignac, comme nous le verrons plus loin.

3. De Bouresse, bourg situé à quelque distance sur l'autre rive de la Vienne.

II. 1479, 19 févr. — Baillette par Thibaud Bonnin, écuyer Sgr. de Messignac à Guillaume Nebout, etc.

Sachent tous que en droit en la Cour du scel estably aux contractz à l'Isle Jourdain..... Noble homme Thibaud Bonyn, escuyer, seigneur de Messignac.... d'une partie et Guillaume Nebout, dit de Losane, demourant à la Rollandière..., d'autre partie.... Ledit escuyer.... baille à rente.... audit Guillaume Nebout.... Assavoir six prevendiers de terre ou environ, estant à présent en la fresche, assise et située au dedans des confrontations qui s'ensuivent et premièrement.... *tenant d'une part au* GRANT CHEMIN DE LA CHAUSSÉE *et suivant icelluy chemin jusques à la terre de.... Johannet.... et d'autre part tenant au chemin qui va de Messignac au village Pudrat, tenant par le dessoubz au chemin qui va du village des Osmes à Chantouillet* [1].

Donné et faict, tesmoings ad ce présens Mery Bonyn et Jehan Chavane, le dix septième jour de février, l'an mil quatre cent soixante et dix neuf (Signé) Jor.

Orig. Parchemin — deux scels perdus.

III. 1526, 9 février. — Baillette par François Bonnin, sieur de Messignac, à Jacques et Mathurin Debyan frères, etc.

Sachent tous que en droict et ès Cours du scel estably aux contraictz à l'Isle Jourdain, pour Monsieur dudit lieu.... establys Françoys Bonnyn, escuyer sieur de Messignac pour luy et les siens.... d'une partie, et Jacques et Mathurin Debyan frères.... d'autre partie.... ledit escuyer avoir baillé, arrenté.... c'est assavoir.... certaynes terres estant à present en boyges [2], brugières et labourages.... tenant et estant entre les domaignes des Grelières *et* LE GRANT CHEMYN DE LA CHAUSSÉE tenant par le dessus tout à bout DUDIT GRANT

1. Le village des *Osmes* est aujourd'hui dénommé Les Hommes.

2. *Boyges*, aujourd'hui *Bouiges*, mot patois, signifiant terres incultes couvertes de bruyères.

CHEMYN DE LA DYCTE CHAUSSÉE, un fourré et boysson[1] entre deux.

Le neuviesme jour du moys de février l'an mil cinqt cens vingt et six.

Signé I. Delavergne, J. Gaud, notaires. — Parchemin, le scel est perdu[2].

« La voie romaine de Poitiers à Angers, dite aussi le chemin de Saint-Hillaire ou des Vieilleries, suivait, d'après D. Fonteneau et M. de la Fontenelle (Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest, 1841-43, p. 92), la ligne suivante, à partir de Marnes, Saint-Jouin de Marnes, Nerzé, passait le Thouet près du moulin de Montguimier, traversait partie de la commune de Saint-Generoux, arrivait aux justices de Saint-Hillaire (Cassini), de là se dirigeait vers le Monceau[3] et au gué établi dans le Thouaret, remplaçant le pont de Vaulebine, près du village du Chillas[4], puis cette voie romaine, ajoute M. de la Fontenelle, sépare la commune de Saint-Varent de celle de Luzais dans toute son étendue, fait ensuite la ligne séparatrice d'entre Coulonges-Thouarsais et Higné et va longer le Parc-Chalon[5].

« D. Fonteneau relève en passant une mention de cette voie et du pont au moyen duquel elle passait le Thouaret, dans un coin de la terre de Luzais rendue au seigneur de Thouars le 16 mars 1568 ; on y lit : « *Item* Mathurin et Guillaume les Audouars tiennent de moi sous ledit hom-

1. Boisson, buisson. Le mot *boisson* est encore usité aujourd'hui dans le patois du pays.

2. Les originaux des pièces ci-dessus transcrites m'appartiennent.

3. Lieu omis par la carte du dépôt de la guerre.

4. M. de la Fontenelle contredit ici D. Fonteneau et prétend qu'il faut dire le Chilloux. D'après la carte du Dépôt de la guerre, le Chilloux est beaucoup trop au midi, et c'est bien le *Chillas* qui touche à la voie romaine.

5. Nous citons les expressions de l'honorable et savant antiquaire, mais un coup d'œil jeté sur la carte du Dépôt de la guerre suffit pour remarquer que les indications qu'il donne ici sont fautives et qu'il a été induit en erreur.



mage une pièce de terre plantée de bois, à savoir au Monceau contenant 6 boisselées environ, tenant d'une part au chemin appelé *le grand chemin de la chaussée*, par lequel on va dudit lieu de Monceau au pont de Volubine[1]. » Cette citation viendra s'ajouter au texte de celles que nous avons données plus haut.

Voie romaine de Poitiers à Angers.

I. 876 Août. — Don à l'abbaye de S. Jouin par Radbaldus d'un alleu qui est in pago Pictavo, in vicaria Castelli Toarcinse, in villa cujus vocabulum Regniaco[2] cum mansionibus et vineis et ortis et cum illa capella quæ est sita in honore S. Hyllarii et do terram S. Hyllarii *in fronte via publica* . . . . . (Cartulaire de l'abbaye de Saint-Jouin, p. 13).

II. 916. — Don par Fulquardus sacerdos, fait à l'abbaye de S. Jouin, de possessions qu'il avait in comitato Toarcinse, in loco qui dictus est Lusiaco[3]. Parmi les confrontations des pièces de terre qui font l'objet de la donation nous trouvons : habet ipse mansus, vel ipsa vinea uno latus et una fronte, vineas Ermingis et Ermentario, alio latus terra S. Hyllarii, fronte quarto *via publica*. Habet adjacentias alias vineas. Uno latus vinea S. Hyllarii, uno latus et uno fronte vineas Magnentio, tertio latus vinea Actone, quarto fronte *via publica*. (Cartulaire de l'abbaye de Saint-Jouin, p. 14).

III. Vers 997. — Vente par Aimery à Robert, abbé de S. Jouin, d'un alleu situé, in villa que dicetur Regniaco,

1. Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest, 1841-43, p. 92.
2. Regniacum, Rigné, commune du canton de Thouars (Deux-Sèvres.)
3. Luzais, commune du canton de Saint-Varent (Deux-Sèvres).

in tribus locis. In uno loco.... habet lateraciones ex una parte, terra S. Jovini; ex alia, terra Aymerici; ex alia, *via publica*. . . . . (Cartulaire de l'abbaye de S. Jouin, p. 16).

IV. Vers 994. — Don par un nommé Ebbon et Ana sa femme d'un alleu à l'abbaye de S. Jouin et à Bérenger son abbé.... Videlicet de alodo, juctum unum in villa Regniaco prope ecclesiam S. Hillarii, habet lateraciones, ex una parte, terra S. Martini et S. Jovini ex alia alodus meus, ex alia parte *via publica*.... (Cartulaire de l'abbaye de Saint-Jouin, p. 17).

V. 3 juin 1427. — Lettre du roi Charles VII autorisant les religieux de l'abbaye de S. Jouin à prendre *un chemin* touchant à leur monastère pour y faire un fossé.

L'on voit par ce document que les Religieux, voulant augmenter leurs moyens de défense, désiraient creuser *un bon et grand fossé ou douve* dans un endroit où est *un grand chemin publicque* « en baillant toutevoies par iceulx suppléans autant de terre joignant icelui fossé ou douve pour convertir audit chemin publique.... » (Cartulaire de l'abbaye de Saint-Jouin, p. 82).

« Dans notre pensée le mot *via publica* doit ici être traduit par *voie romaine*. Non pas que l'on doive toujours lui donner cette acception, mais quand il s'agit de chemin desservant un pays dans lequel on sait déjà qu'il existait des voies romaines, nous croyons que l'on peut, sans grande chance d'erreur, donner à *via publica* le sens que nous lui attribuons.

« Reprenons les indications contenues dans les documents qui précèdent.

« Regniaco (villa), Rigné ou Rigny est mentionné dans les n°s 1, 3 et 4. Luzais (Lusiacum) dans la pièce n° 2 et Saint-Jouin au n° 5.

« Rigné, d'après le texte de ces documents, devait se trou-

ver bien près, pour ne pas dire tout à fait, sur la *via publica*. En effet, si dans le n° 1 nous voyons que l'alleu donné par Radbaletus est situé *in villa Regniaco*, avec une chapelle élevée en l'honneur de saint Hilaire[1], et que d'un bout cet alleu touche à la *voie publique*, du texte du n° 4, il ressort que le *juctum* donné est situé près de l'église, qu'il touche d'un côté à la terre de Saint-Martin et de l'autre à la *voie publique*.

« Or, en admettant pour nos contrées ce que M. Guérard[2] a démontré être vrai pour les possessions de Saint-Germain des Prés, que l'étendue du *juctum* est égale à celle de l'*aripennum*, que ce dernier représente environ 12 ares 64 centiares, l'on en doit conclure que la *via publica* devait passer bien près de l'église et du bourg de Rigné. Cependant nous devons reconnaître que ce n'est pas la direction que les savants qui se sont occupés de cette voie lui donnent, et que, le tracé relevé sur la carte du dépôt de la guerre, au lieu de paraître se diriger sur le Parc-Chalon, prend ou semble prendre la ligne de Coulonges-Thouarsais. La chapelle Gaudin va rejoindre Voutegon et former ainsi une voie transversale allant se relier à celle de Poitiers à Nantes. Toujours est-il que nous ne nous expliquons pas le brusque changement de direction que lui fait subir M. de la Fontenelle avant d'arriver à Coulonges pour la faire courir du sud au nord sur la partie ouest du Parc-Chalon, aucun motif apparent, aucun accident de terrain ne nous paraissant expliquer cette résolution.

« Ne pouvant étudier cette question que sur la carte, nous n'osons pas naturellement aller jusqu'à contredire nos devanciers, mais si leur opinion doit être adoptée, il y aurait peut-être des recherches à faire dans la direction de Luzais et Rigné pour retrouver les traces de ce *chemin public* qui, dès

1. L'église paroissiale sans doute, qui est encore aujourd'hui sous le même patronage.

2. Polyptique d'Irminon, t. I, p. 167.

le neuvième siècle, desservait le second de ces deux bourgs et devait le relier tout au moins à la voie romaine, si toutefois il n'en était pas une branche. Les autres indications relevées plus haut ne font que confirmer le tracé déjà connu, établir les points de repère du parcours. Relevons seulement cette particularité agricole, que le pays qui sépare Luzais de la voie romaine, la *via publica* des chartes, est encore aujourd'hui couvert de vignes, comme il l'était déjà en 916 (charte n° 2), et en terminant, demandons-nous si ce *chemin public* qui passait au pied des murs de l'abbaye de Saint-Jouin, et que Charles VII permit aux religieux de ce monastère de transformer en *un grand et bon fossé*, ne serait pas la voie romaine qui en effet traversait le bourg de Saint-Jouin. »

LISTE

DES OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ DEPUIS LE 1er JANVIER 1868 AU 31 DÉCEMBRE SUIVANT.

Ouvrages divers.

ABEL (Charles). *Étude sur le pallium et le titre d'archevêque jadis porté par les évêques de Metz.* Metz, 1867, in-8.

ANDRÉ. *Catalogue raisonné du musée d'archéologie de la ville de Rennes.* Rennes, 1868, in-8.

ARBAUD (Damase). *Alaunium, Catuaca. La voie romaine entre Sisteron et Apt.* Paris, Dumoulin, 1868, in-8.

ARBAUMONT (Jules D'). *Posanges et ses seigneurs.* Paris, 1867, in-8.

— *Une oraison funèbre au seizième siècle, éloge de Frédéric Frégose, abbé commendataire de Saint-Bénigne de Dijon.* Paris, 1867, in-8.

AUBERT (E). *Reliquaires donnés par saint Louis à l'abbaye de Saint-Maurice d'Agaune.* Paris, Didier, 1868.

AUBERTIN (Charles). *Les découvertes archéologiques dans l'arrondissement de Beaune.* Dijon, 1867, in-8.

AURÈS (Auguste). *Concordance des vases Apollinaires et de l'itinéraire de Bordeaux à Jérusalem dans leurs parties*

communes, et comparaison de ces textes avec l'itinéraire d'Antonin et la table Théodosienne. Nîmes, 1868, in-8.

ARGENSON (*Journal du marquis* D'), *publié par la Société d'histoire de France.* T. IX, Paris, 1867, in-8.

BARTHÉLEMY (Anatole DE). *Mélanges historiques et archéologiques sur la Bretagne.* Deuxième série, premier fascicule. Paris, Aubry, 1868, in-8.

— *Les assemblées nationales dans les Gaules avant et après la conquête romaine.* Paris, Palmé, 1868, in-8.

— *De la qualification de chevalier.* Paris, 1868, in-8.

BATAILLARD (Charles). *Les origines de l'histoire des procureurs et des avoués depuis le cinquième siècle jusqu'au quinzième.* Paris, 1868, in-8.

BAUCHEZ (Jean). *Journal de — publié par MM. Abel et de Bouteiller,* 1551-1651. Metz, Rousseau, 1868, in-8.

BAUDRY (l'abbé). *Antiquités celtiques du Bernard.* Napoléon-Vendée, 1861, in 8.

— *Mémoires sur les fouilles archéologiques du Bernard* (Vendée). Napoléon-Vendée, 1850, in-8.

— *Antiquités celtiques de la Vendée, traditions et légendes. Arrondissement des Sables d'Olonne, canton de Talmond.* 1864, in-8.

— *Fouilles archéologiques du Bernard, cimetière chrétien.* Napoléon-Vendée, 1862, in-8.

— *Rapport sur l'ouverture des septième et huitième puits funéraires de Troussepoil.* Napoléon-Vendée, 1867, in-8.

— *Troisième mémoire sur les fouilles archéologiques du Bernard.* Napoléon-Vendée, 1861, in-8.



— *Notes sur l'ouverture d'un nouvean puits sépulcral sur la colline de Troussepoil.* Paris, imp. impériale, 1866, in-8.

— *Deuxième mémoire sur les fouilles archéologiques du Bernard.* Napoléon-Vendée, 1860, in-8.

— *Nouvelles fosses gallo-romaines de Troussepoil.* Nantes, 1864, in-8..

— *Mémoires lus au congrès de Fontenay-le-Comte en* 1864. Niort, 1865, in-8.

— *Chapelle de Notre-Dame du Breuil.* Napoléon-Vendée, 1864, in-8.

— *Compte-rendu des fouilles archéologiques de Troussepoil en septembre* 1865. Imp. impériale, 1867.

— *Mémoire sur les fosses gallo-romaines de Troussepoil.* Orléans, 1863, in-8.

Beauchet-Filleau. *Étude sur un point de géographie gauloise.* Paris, 1868, in-8.

Beaune (H.). *Les réformes judiciaires dans les cahiers de* 1789, *discours de rentrée.* Dijon, 1867, in-8.

— *Les sorciers de Lyon, épisode judiciaire du dix-huitième siècle.* Dijon, 1868, in-8.

Bernard (Auguste). *Essai historique sur les vicomtes de Lyon du neuvième au douzième siècle.* Saint-Étienne, 1867, in-8.

Bernoulli (J. J.). *Ueber die Minerven Statuen.* Basel, Schultze, 1867, in-8.

Boucher de Molandon et A. Collin. *Études sur une bastille anglaise du quinzième siècle en la commune de Fleury, près Orléans.* Orléans, 1858, in-8.

— *Note sur Guillaume Giraut, notaire au châtelet d'Orléans, sur la levée du siége.* Orleans, 1858, in-8.

— *Nouvelles études sur l'inscription romaine de Mesve, relative à la détermination géographique de Genabum.* Paris, 1868, in-8.

Bourquelot (F.). *Inscriptions antiques d'Auxerre* (Extrait du 30e vol. des Antiquaires). In-8.

Boyer (H.). *Fouilles de Neuvy-sur-Baranjon. Réponse a M. Léon Renier.* Bourges, 1862, in-8.

Brantôme (Pierre de Bourdeille de). *OEuvre scomplètes de.* Tome troisième. *Grands capitaines français.* Paris, Renouard, 1867, in-8.

Brosset. *Études de chronologie technique.* Saint-Pétersbourg, 1868, in-4.

Burckhardt (C. L. A.) et Riggenbach (Ch.). *Die Dominikanerkloster-Kirche in Basel.* Basel, Bahnmaier, 1855, in-4.

Burgkhardt (C. L. A.) et Riggenbach (Ch.). *Der Kirchenschatz des Münsters zu Basel.* Basel, Bahnmaier, 1862, in-4.

Burckhardt (Carl). *Der Kirchenschatz des Münsters zu Basel.* Basel, Detloff, 1867, in-4.

Bunge (Al.). *Generis astragali species gerontogæ pars prior. Claves diagnosticæ.* Saint-Pétersbourg, 1868, in-4.

Catalogue de la bibliothèque de M. le comte Charles De l'Escalopier. Paris, Dehin, 1867, 3 vol. in-8.

Caumont (de). *Le mur de Landunum (Côte-d'Or) comparé aux murs de l'oppidum découvert à Mursens (Lot).* Caen, Leblanc-Hondel, 1868, in-8.

CESSAC (P. DE). *Rapport sur les fouilles de la tour Saint-Austrille.* Paris, 1867, in-8.

— *Les forts vitrifiés dans la Creuse.* Laon, 1868, in-8.

— *Monastères de l'ordre de Fontevrault dans le diocèse de Limoges.*

CHALON (Renier). *Une médaille inconnue à Van Loon.* In-8.

— *Don Antonio, roi de Portugal. Son histoire et ses monnaies.* Bruxelles, 1868, in-8.

— *Monnaies de don Antonio.* Supplément, in-8.

— *Curiosités numismatiques.* 10e article, in-8.

CHARMA (A.). *Fouilles pratiquées à Évrecy par la Société des Antiquaires de Normandie en 1867.* Caen, 1868, in-8.

CITTADELLA (Cav. Luigi-Napoleone). *Documenti ed illustrazioni risguardanti la Storia artistica Ferrarese.* Ferrara, Taddei, 1868, in-8.

CORBLET (l'abbé J.). *Les Fêtes religieuses au château de Moreuil.* Amiens, 1868, in-8.

CORRA (Gaspard). *Lendas da India.* T. IV, part. I. Lisboa, 1864, in-4.

COURAJOD. *Les sépultures des Plantagenets à Fontevrault.* Paris, 1867, in-8.

DELISLE (Léopold). *Notice sur le Cartulaire du comté de Rethel.* Paris, 1867, in-8.

DEMARSY (Alfred). *Les abbesses de Maubuisson.* Paris, Dumoulin, 1868, in-8.

— *Note sur Marc Lescarbot, avocat Vervinois.* Vervins, Flem, 1868, in-8.

DESCHAMPS DE PAS (H.). *Contrefaçon des monnaies de Charles VI par Jean Sans-Peur.* In-8.

DESPINE (A.) et VALLIER. *Une charte du duc de Savoie.* Annecy, 1868, in-8.

DEVERIA (Théodule). *Le Papyrus judiciaire de Turin et les Papyrus Lee et Rollin, étude égyptologique.* Paris, imp. impériale, 1868, in-8.

DUVAL (L.). *Mémoire sur les Acadiens présents à l'assemblée du clergé de France en* 1775. Niort, 1867, in-8.

EGGER (E.). *Rapport sur le concours des antiquités de la France.* 1866, in-4.

— *Note sur une stèle en marbre.* Rome, Imp. Tibérine, 1868, in-8.

FAMINTZIN (A.). und BORANETZKY. *Zur Entwickelungsgeschichte der Gonidien und Zoosporenbildung der Flechte.* Saint-Pétersbourg, 1867, in-4.

FIRDOUSI (Aboulkasim). *Le livre des rois, publié, traduit et commenté par M. Jules Mohl.* T. V, Paris, Imp. impériale, 1866, in-fol.

FRANCKLIN (Alfred). *Préface du Catalogue de la Bibliothèque Mazarine, rédigée en* 1751 *par le P. Desmarais.* Paris, 1867, in-18.

— *Recherches sur la Bibliothèque de la Faculté de médecine de Paris.* Paris, 1864, in-8.

— *Les anciennes bibliothèques de Paris, églises, monastères, colléges.* T. Ier, Paris, 1867, in-4.

— *Histoire de la Bibliothèque de l'abbaye de Saint-Victor à Paris*. Paris, Aubry, 1865, in-8.

— *Recherches sur la Bibliothèque de l'église Notre-Dame de Paris au treizième siècle*. Paris, 1863, in-8.

FRIEDLAENDER (le docteur Julius). *Andrea Guazzaloti, scultore pratajе*. Prato, 1862, in-4, brochure.

GARIEL (H.). *Bibliothèque historique et littéraire du Dauphiné*. T. Ier, in-8, Grenoble, 1864 (*Mélanges inédits de Guy Allard*).

GIRAUD (l'abbé Magloire). *Archives paroissiales de la Cadière*. Toulon, 1858, in-8.

GODARD-FAULTRIER. *Musée des Antiquités d'Angers fondé en 1841. Inventaire*. Angers, 1868, in-8.

GOZZADINI (Giovanni). *Studii archeologico-topografici sulla città di Bologna*. Bologna, Regia tipografia, 1868, in-4.

GROS (L. P.). *Observations sur l'ouvrage de M. Auguste Callet, intitulé la Légende des Gagats*. Montbrison, 1866, in-8.

— *Notes sur quelques blasons de la Diana*. Lyon, 1866, in-8.

— *Dictionnaire du patois Forézien*. Lyon, 1863, in-8.

— *Voyage à Pierre-sur-Haute et sur les bords du Lignon*. Saint-Étienne, 1864, in-8.

GRÉGOIRE (l'abbé). *Rapports sur la bibliographie, la destruction des patois et les excès de vandalisme faits à la Convention. Réédités sous les auspices de M. Egger*, par M. Ch. RENARD. Caen, 1867, in-8.

GRUBER (Wenzel). *Ueber das Spatium intraaponevroticum suprasternale, und dessen Sacci coeci retro-sternocleido-mastoidei.* Saint-Pétersbourg, 1867, in-4.

— *Ueber die Varietæten des musculus palmaris lungus.* Saint-Pétersbourg, 1868, in-4.

GUIGUE. *Lettre à M. Valentin Smith sur une inscription bilingue trouvée à Genay (Ain).* Lyon, 1863, in-8.

HELMERSEN (G. V.). *Das Vorkommen und die Entstehung der Riesenkessel in Finnland.* Saint-Pétersbourg, 1867, in-4.

HENZEN (G.). *Nuovi frammenti degli atti de' fratelli Arvali.* Roma, 1867, in-8.

HÉRICOURT (Le comte Achmet D'). *Notice sur l'église de Béthune.* Arras, Tierny, 1868, in-4.

HEUZEY (Léon). *L'exaltation de la fleur, bas-relief grec de style archaïque, trouvé à Pharsale.* Paris, Imp. impériale, 1868, in-4.

— *Le Sanctuaire de Bacchus tasibastenus, dans le canton de Zikeva (en Thrace).* In-8.

HUILLARD-BRÉHOLLES (J. L. A.). *Notice sur M. le duc de Luynes.* Paris, Plon, 1868, in-8.

JOUSSET (le docteur). *Archéologie percheronne. Découverte d'une ville romaine à Saint-Ouen-de-la-Cour, près Bellême.* Orne.

— *Bellême. Archéologie, le Crochemélier.* In-8.

— *Bellême sous l'eau avant la création de l'homme.* Nogent-le-Rotrou, Gouverneur, 1868, in-8.

— *Promenade archéologique à Saint-Jean-la-Forêt.* Nogent-le-Rotrou, Gouverneur, 1857, in-8.

— *Bellême. Un détail sur la vie de Henri IV.* In-8.

— *Bellême. Son âge antéhistorique.* In-8.

— *Pierre de la Reinière, gouverneur de Bellême.* Nogent-le-Rotrou, Gouverneur, 1868, in-8.

— *Le Gui des Druides retrouvé à Bellême.* In-8.

— *Les silex taillés primitifs.* In-8.

— *Bellême. Les haches celtiques.* In-8.

— *Bellême. Le Désordre de l'année* 1590. In-8.

— *Documents historiques sur la Herse, forêt de Bellême.* In-8.

— *Bellême. Archéologie. Brais et sa chapelle miraculeuse.* In-8.

— *Estat militaire des villes et chasteau de Bellesme aux seizième et dix-septième siècles.* In-8.

— *Prieuré de Chêne-Galon.* Alençon, Thomas, 1868, in-8.

— *Le Gouverneur de Bellême au siége de la Ferté-Bernard,* 1590. In-8.

— *Le vieux Bellême. Une page de son histoire religieuse.* Gouverneur, 1868, in-8.

— *Bellême. Une lettre inédite de Catherine de Médicis.* In-8.

— *Mauves au Perche.* In-8.

— *Bellême. Age antéhistorique.* Caen, Lebland-Hondel, 1868, in-8.

— *Bellême. Le prieuré de Saint-Martin. Une lettre royale inédite et autres.* In-8.

— *Le saint Pierre de Bellême. Sa dernière existence.* In-8.

Kiessling (Adolf). *Horatianische Kleinigkeiten.* Basel, Schultze, 1867, in-4.

Lagrèze-Fossat (A.). *La Ville des Vicomtes et la coutume d'Auvillar.* Montauban, 1868, in-8.

Laisné (A. M.). *Agitations de la Fronde en Normandie* (1639 à 1649). Avranches, 1863, in-8.

La Querrière (E. de). *Discours prononcé lors de l'inauguration du monument érigé à la mémoire de Eustache Hyacinthe Langlois.* In-18.

Leguay (Louis). *Note sur une sépulture à incinération découverte à La Varenne Saint-Hilaire.* In-8. Paris, 1867.

Lenz (R.). *Ueber den Zusammenhang zwischen Salzgehalt des Seewassers.* Saint-Pétersbourg, 1868, in-4.

Leroy (G.). *L'effroyable assassinat commis à Sermaise, commune de Bois-le-Roi, Seine-et-Marne, par la bande des Chauffeurs, le 17 germinal an* iv. Melun, 1866, in-8.

— *Estranges effets du tonnerre à Melun en* 1656. Melun, 1867, in-8.

— *Causerie sur Poinsinet.* Fontainebleau, in-8.

— *Néricault Destouches, membre de l'Académie française, gouverneur des ville et château de Melun.* Paris, Dumoulin, 1862, in-8.

— *Historique sommaire de l'enseignement à Melun du douzième au quatorzième siècle.* Melun, 1867, in-8.

Lespinasse (René de). *Deux comtes de Nevers.* 1868, in-8.

— *Hervé de Donzy, comte de Nevers.* Nevers, Fay, 1868, in-8.

Linas (Ch. de). *Ornement de bronze conservé au musée de Saint-Omer.* In-8.

LONGPÉRIER (Henri DE). *Des rouelles et des anneaux antiques considérés comme agents de suspension.* Paris, 1868, in-8.

LONGUEMAR (M. DE). *Fresque de la chapelle de Jouhé-sur-Gartempe.* Poitiers, 1852, in-8.

— *Statues équestres du moyen âge en Poitou.* 1854, in-8.

— *Notice sur le portail de Saint-Hilaire de Fonssay.* Poitiers, 1854, in-8.

— *Observations sur une peinture murale à Nizy-le-Comte.* Poitiers, 1855, in-8.

— *Les souterrains-refuges découverts dans l'ancien Poitou.* 1855, in-8.

— *Correspondance inédite de la famille de Moussy-la-Contour.* Poitiers, 1860, in-8.

— *Excursion archéologique dans le Loudunais.* Poitiers, 1861, in-8.

— *Confrontation de deux autels gallo-romains trouvés pres de Poitiers.* Poitiers, 1862, in-8.

— *Album historique de Poitiers.* Poitiers, 1862, in-8.

— *Mémoire sur les monuments primitifs et les voies antiques du département de la Vienne.* Poitiers, 1863, in-8.

— *Compte-rendu d'explorations archéologiques.* Poitiers, 1863, in-8.

— *Compte-rendu du congrès archéologique de Fontenay-le-Comte.* Poitiers, 1864, in-8.

— *Rapport sur une excursion dans le marais vendéen.* Caen, 1865, in-8.

— *Les dolmens du Haut-Poitou.* Poitiers, 1866, in-8.

— *Rapport sur une exploration des grottes du Chaffaud.* Poitiers, 1866, in-8.

— *Réfutation d'un mémoire sur les dolmens de la Charente.* Poitiers, 1867, in-8.

— *L'archéologie française à l'exposition de* 1867. Poitiers, 1867, in-8.

— *Notice de poteries antiques découvertes à Poitiers.* Poitiers, in-8.

— *Communications diverses d'archéologie.* Poitiers, 1867, in-8.

Luzel (F. M.). *Chants populaires de la Basse-Bretagne recueillis et traduits* (Gwerziou), 1er vol. Lorient, Corfmat, 1868, in-8.

Malte-Brun (V. A.). *Histoire de Marcoussis, de ses seigneurs et de son monastère.* Paris, Aubry, 1867, in-8.

— *Notice sur l'ancienne commanderie du Déluge.* Paris, Aubry, 1867, in-8.

Martin Daussigny. *Le Campo Santo à Pise.* Lyon, 1862, in-8.

Mathon fils. *Le droit de gîte à Saint-Louis, à Beauvais.* Beauvais, 1867.

— *Une fête d'arquebusiers à Creil en* 1615. Paris, 1868, in-8.

Milet. *Notice sur M. Jean-Baptiste Mathon, père, bibliothécaire de Neufchâtel* (1786-1868). Rouen, 1868, in-4.

Monluc (*Commentaires de* Blaise de), *publiés par la Société de l'Histoire de France.* Paris, t. III, 1867, in-8.

MORBIO (Carlo). *Monographia storica delle Zecche Italiane.* Asti, Raspi, 1868, in-8.

MORIN (Eugène). *Esquisse comparative des dialectes néo-celtiques.* Rennes, Verdier, 1868, in-8.

MOSSMANN (M. X.). *La guerre des Six Deniers (Sechs-Plappert-Krieg).* Paris, Berger-Levrault, 1868, in-8.

MULLER (l'abbé E.). *Quelques mots sur l'évangeliaire de la cathédrale de Noyon.* Noyon, 1868, in-8.

ODOBESCO. *Notice sur les antiquités de la Roumanie.* Paris, Franck, 1868, in-8.

D'OTREPPE DE BOUVETTE. *A quoi bon. Essai de tablettes Liégeoises*, 76e, 77e et 78e livraisons. Liége, 1868, in-12.

OWSJANNIKOW (Ph.). *Ein Beitrag zur Kennitnss der Leuchtorgane von Lampyris noctiluca.* Saint-Pétersbourg, 1868, in-4.

PEIGNÉ-DELACOURT. *Les Normans dans le Noyonnais. Neuvième et dixième siècles.* Noyon, 1868, in-8.

— *L'hypocauste de Champlieu, près de Pierre-Pont.* Beauvais, 1867, in-8.

PICTET (Adolphe). *Les origines Indo-Européennes ou les Aryas primitifs, essai de paléontologie linguistique.* Paris, 1859-1863, 2 vol. in-8.

PISTOLLET DE SAINT-FERJEUX (Théodore). *Notice sur les monnaies des Lingons et sur quelques monnaies des Leukes, des Séquanais et des Éduens.* Paris, Dumoulin, 1867, in-8.

PONVRAT (Pierre). *Description du Forez, en vers, composée en* 1669. Montbrison, 1865, in-8.

QUESNET (Édouard). *Inventaire sommaire des archives départementales d'Ille-et-Vilaine antérieures à* 1790. Rennes, Oberthur, 1868, in-8.

REY (E.). *Voyage pittoresque en Grèce et dans le Levant, fait en* 1843-1844. *Journal de voyage*. T. Ier. Lyon, 1867, in-fol.

ROBERT (Charles). *Sigillographie de Toul*. Metz, 1868, in-4.

RABUT (Laurent). *Habitations lacustres de la Savoie. Deuxième mémoire*. Chambéry, 1868, in-8, avec atlas in-4.

ROSENZWEIG (L.), archiviste. *Recherches sur les archives communales du Morbihan*. Vannes, 1867, in-18.

ROTH (K. L.). *Die Römischen Inschriften des Kantons Basel*. Malt, 1843, in-4.

SARASIN (Adolf). *Die Barfüsser Klosterkirche*. Basel, 1845, in-4.

SCHMIDT (Waldemar). *Le Danemark à l'Exposition universelle de* 1867, *étudié au point de vue de l'archéologie*. Paris, 1868, in-8.

— *Reise i Grekenland, Ægypten og det Hellige Land*. Copenhague, 1863, in-8.

SILVA (Le chevalier J. P. N. DA). *Mémoire de l'archéologie sur la véritable signification des lignes qu'on voit gravées sur les anciens monuments du Portugal*. Lisbonne, imp. nat., 1868, in-4.

SPACH (L.). *Le moine Lamprecht et son poëme d'Alexandre le Grand*. In-8.

— *Charte de l'évêque Guebhard, de Strasbourg, sur les priviléges de l'abbaye de Saint-Walburg*. In-8.

— *Euloge Schneider, comme poëte et écrivain.* In-8.

SUGER (OEuvres complètes de), *publiées par la Société de l'Histoire de France.* Paris, 1867, in-8.

TROUDE (O.). *Batailles navales de la France, publié par Levot.* T. IV, Paris, Challamel, 1868, in-8.

VAN HENDE. *Numismatique lilloise, ou Description des monnaies, médailles, méreaux, jetons, etc., de Lille.* Lille, 1858, in-8.

— *Deux médailles d'Aquilius Sabinius et de Mirabeau.* Lille, 1866, in-8.

— *Une décoration de Philaléthès.* Lille, 1859, in-8.

— *Méreau de la collégiale de Saint-Pierre et deux louis d'or frappés à Lille.* Lille, 1860, in-8.

— *Un plomb des Innocents et deux jetons inédits.* Lille, 1867, in-8.

VIAN (Louis). *La particule nobiliaire.* Paris, 1868, in-8.

VINCENT. *Mémoire sur le calendrier des Lagides, à l'occasion de la découverte du décret de Canope.* Paris, 1868, in-8.

VISCHER (Docteur Wilh.). *Der Münzfund von Reichenstein.* Basel, Detloff, 1853, in-4.

— *Antike Schleuder-Geschosse.* Basel, Balmer, 1866, in-4.

VULLIEMIN (L.). *Pierre le Grand et l'amiral Lefort.* Lausanne, 1867, in-8.

WACKERNAGEL (Wilhem). *De goldene Altarapfel von Basel.* Basel, Detloff, 1857, in-4.

WESCHER (C.). *Décret en dialecte dorien provenant de l'île de Carpathos.* Paris, in-8.

— *Notice sur deux inscriptions de l'île de Théra, relatives à une société religieuse.* Rome, in-8.

— *Inscription inédite d'Halicarnasse en dialecte dorien et en vers.* Paris, in-8.

— *Note sur un prêtre d'Alexandrie et des Ptolémées.* Paris, in-8.

— *Notice sur un fragment de stèle trouvé à Athènes.* Paris, in-8.

— *Note sur un passage de la paléographie grecque.* Paris, in-8.

— *Notice sur deux inscriptions grecques monumentales récemment découvertes en Égypte.* Roma, 1866, in-8.

— *Inscription archaïque sur un rocher près de Delphes.* Roma, 1866, in-4.

— *Éclaircissement sur une inscription grecque d'Alexandrie, du règne de Cléopâtre.* Roma, 1866, in-8.

— *Traités sur la poliorcétique des Grecs.* Paris, imp. impériale, 1867, in-4.

— *Étude sur le monument bilingue de Delphes.* Paris, imp. impériale, 1868, in-4.

WIDRANGES (H. DE). *Notice sur Saulx-en-Barrois.* In-8.

WITTE (DE). *Note sur quelques amphores panathénaïques.* In-8.

— *Discours lu au Capitole le 26 avril 1867 à l'occasion de l'anniversaire de la fondation de Rome.* Paris, 1867, in-8.

Revues et journaux.

Annuaire-Bulletin de la Société de l'Histoire de France. 1866 et 1867. 2 vol. in-8.

Bulletin archéologique du musée Parent. N° 1. Octobre 1867, Paris, Claye, 1867, in-fol.

Bulletin du bouquiniste. 12e année. 1868, Paris, Aubry, in-8.

Congrès archéologique de France. XXXIVe session. Séances générales tenues à Paris en 1867 par la Société française d'archéologie. Paris, Derache, 1868, in-8.

Distribution des récompenses accordées aux sociétés savantes, le 18 avril 1868. Paris, imp. impériale, 1868, in-8.

Dictionnaire archéologique de la Gaule, époque celtique. Paris, imp. impériale, 1867, in-4.

Journal des savants. 7e année, 1868, in-4.

Le Moniteur de l'archéologie. Montauban, deuxième série. T. I, n° 7, janvier 1867. T. II, n° 7, janvier 1868, in-8.

L'Institut, 32e année, n° 383-4, nov. et déc. 1867; 385-6, janvier-février 1868; 387-8, mars-avril 1868.

L'Investigateur, journal de l'Institut historique de France. 35e année. Paris, 1868, in-8.

Mémoires lus à la Sorbonne. Histoire et sciences morales. Archéologie. Paris, 1868, 2 vol. in-8.

Revue africaine, 12e année, Alger, 1868, in-8.

Revue de l'art chrétien, 12e année. 1868, in-8.

Revue des sociétés savantes des départements, quatrième sé-

rie. T. VII et VIII, 1868. Paris, imp. impériale, 1868, in-8.

Revue Forézienne. Histoire et archéologie. Année 1868, Saint-Étienne, in-8.

Revue Savoisienne, journal publié par la Société florimontane d'Annecy. 1868, 9e année. Annecy, Thésio, 1868, in-4.

MÉMOIRES DES SOCIÉTÉS SAVANTES.

Sociétés françaises.

AISNE. — *Société académique des sciences, arts, belles-lettres, agriculture et industrie de Saint-Quentin*. 42e année, troisième série. T. VII. Travaux de 1866 et 1867. Saint-Quentin, 1867, in-8.

— *Bulletin de la Société académique de Laon*. T. XVI. Laon, 1867, in 8.

ALGÉRIE. — *Recueil des notices et mémoires de la Société archéologique de la province de Constantine*. 1er vol. de la deuxième série, 1867. 11e vol. de la collection. Constantine, 1867, in-8.

AUBE. — *Mémoires de la Société académique d'agriculture, des sciences, arts et belles-lettres du département de l'Aube*. T. XXXI de la collection. T. IV, troisième série. Année 1867, Troyes, Dufour.

— *Inventaire sommaire des archives départementales antérieures à 1790*, publié par ordre du Ministre de l'intérieur. Département de l'Aube. Archiviste : M. Darbois de Jubainville. 6 et 7e livraisons. Troyes, 1868, in-4.



Calvados. — *Mémoires de l'Académie impériale des sciences, arts et belles-lettres de Caen.* Caen, 1868, in-8.

— *Bulletin de la Société des antiquaires de Normandie.* 8e année. Déc. 1867. T. IV. 1868, in-8.

— *Mémoires de la Société des antiquaires de Normandie.* Troisième série, 6e vol. T. XXVI de la collection. Paris, Derache, 1867, in-8.

Charente. — *Bulletin de la Société archéologique et historique de la Charente.* Quatrième série. T. V. Année 1867, Angoulême, in-8.

Charente-Inférieure. — *Académie de la Rochelle. Section de littérature. Choix de pièces lues aux séances.* La Rochelle, 1868, in-8.

Creuse. — *Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse.* Guéret. T. II, 3e bulletin. T. III, 3e bulletin.

— *Compte rendu du congrès archéologique et des assises scientifiques de Guéret.* Guéret, 1866, in-8.

Doubs. — *Mémoires* de la Société d'émulation du Doubs. Quatrième série. IIIe vol., 1867. Besançon, Dodivers, 1868, in-8.

Gard. — *Mémoires* de l'Académie du Gard. Années 1866-1867. Nîmes, Clavel, 1868, in-8.

Garonne (Haute-). — *Revue archéologique* du midi de la France. Vol. 11. Toulouse, 1868, in-4.

Hérault. — *Bulletin* de la Société archéologique, scientifique et littéraire de Béziers, Hérault. Deuxième série. T. IV, IIIe livraison. Béziers, Malinas, 1868, in-8.

INDRE-ET-LOIRE. — *Mémoires* de la Société archéologique de Touraine. T. XVIII et XIX. Tours, 1866 et 1867, in-8.

— *Bulletin* de la Société archéologique du Vendômois. Années 1862, 1863, 1864, 1865, 1866 et 1867. Vendôme, in-8.

LANDES. — *Bulletin* de la Société des lettres, sciences et arts du département des Landes. Année 1868. Mont-de-Marsan, in-8.

LOIRE. — *Revue Forézienne.* 1re et 2e années, 1867 et 1868. Saint-Étienne, in-8.

— *Annales* de la Société impériale d'agriculture, industrie, sciences, arts et belles-lettres du département de la Loire. T. XI. Saint-Étienne, 1867, in-8.

LOIRE (HAUTE-). — *Annales* de la Société d'agriculture, sciences, arts et commerce du Puy. T. XXVIII, 1866-1867. Le Puy, 1867, in-8.

LOIRET. — *Bulletin* de la Société archéologique de l'Orléanais. 2e, 3e et 4e trimestres de l'année 1867. 1er trimestre de 1868. In-8.

MAINE-ET-LOIRE. — *Mémoires* de la Société académique de Maine-et-Loire. T. XVII, XVIII, XIX, XX, XXI, XXII, 1865-1868. Angers, in-8.

— *Répertoire historique et archéologique de l'Anjou*, publié par la Commission archéologique. Année 1868. Angers, 1868, in-8.

MANCHE. — *Mémoires* de la Société impériale académique de Cherbourg. Année 1867. Cherbourg, in-8.

MARNE. — *Mémoires* de la Société d'agriculture, commerce, sciences et arts du département de la Marne. Années 1865 et 1866. Châlons-sur-Marne, in-8.

— *Travaux* de l'Académie impériale de Reims. 42 et 43e volumes. Année 1865-1866. Reims, 1867, in-8.

MOSELLE. — *Mémoires* de l'Académie impériale de Metz. 48e année, 1866-1867. Deuxième série. 15e année. Metz, 1867, in-8.

— *Bulletin* de la Société d'archéologie et d'histoire de la Moselle. IXe et Xe volumes. Metz, 1867, in-8.

NORD. — *Mémoires* de la Société d'émulation de Cambrai. T. XXIX, 3e partie. T. XXX, 1re partie. Cambray, in-8.

— *Mémoires* de la Société impériale des sciences, de l'agriculture et des arts de Lille. Année 1867. Troisième série. IVe et Ve volumes. Paris, 1868, 2 vol. in-8.

— *Mémoires* de la Société dunkerquoise pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts. 1866-1867. XIIe volume. Dunkerque, 1867, in-8.

OISE. — *Mémoires* de la Société académique d'archéologie, sciences et arts du département de l'Oise. T. VI. Beauvais, 1867, in-8.

PAS-DE-CALAIS. — *Bulletin* historique de la Société des antiquaires de la Morinie. Année 1868. Saint-Omer, in-8.

— *Mémoires* de l'Académie impériale d'Arras. Onzième série. T. II. Arras, 1868, in-8.

RHIN (BAS-). — *Bulletin de la Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace*. Strasbourg, 1868 (Deuxième série. T. V. 2e livraison).

Rhone. — *Mémoires* de l'Académie impériale des sciences, belles-lettres et arts de Lyon. Classe des lettres, T. XIII. Paris, Durand, 1866-68, in-8.

Savoie. — *Mémoires et documents* publiés par la Société savoisienne d'histoire et d'archéologie. T. XI. Chambéry, 1867, in-8.

Seine-Inférieure. — *Procès verbaux* de la commission départementale de la Seine-Inférieure. T. II. Rouen, 1867, in-8.

— *Précis* analytique des travaux de l'Académie impériale des sciences, belles-lettres et arts de Rouen, pendant l'année 1866. Rouen, 1867, in-8.

Somme. — *Mémoires* de l'Académie des sciences, belles-lettres, arts, agriculture et commerce du département de la Somme. Deuxième série. T. VI. Amiens, 1868, in-8.

— *Bulletin* de la Société des antiquaires de Picardie. Années 1865, 1866, 1867 et 1868. Amiens, 1867-1868, in-8.

— *Mémoires* de la Société des antiquaires de Picardie. Troisième série. T. I. Amiens, 1867, in-8.

Vienne. — *Bulletin* de la Société des antiquaires de l'Ouest, troisième et quatrième trimestres de 1867. In-8.

— *Mémoires* de la Société des antiquaires de l'Ouest. T. XXXI, année 1866. Poitiers, 1867, in-8.

Vienne (Haute-). — *Bulletin* de la Société archéologique et historique du Limousin. T. XVII, année 1867, p. 1-92.

— *Armorial*. T. II, feuilles 21 à 25.

— *Registres consulaires* de la ville de Limoges. T. II, feuilles 1 à 20.

VOSGES. — *Annales* de la Société d'émulation du département des Vosges. T. XII. 3e cahier. Épinal. Gley; Paris, Gouin, 1867, in-8.

YONNE. — *Bulletin* de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne. Année 1868. 21e et 22e volumes. 1 et 2 de la deuxième série. Auxerre, 1868, in-8.

Sociétés étrangères.

ANGLETERRE. — *Archaeologia : Or Miscellaneous tracts relating to antiquity, published by the Society of antiquaries of London.* Volume XLI. London, Nichols, 1867, in-4.

— *Proceedings of the Society of antiquaries of London.* Années 1865, 1866, 1867, 1868. In-8.

AUTRICHE. — *Mittheilungen des historischen Vereins für Steiermark.* 15e et 16e fascicules. Gratz, 1868, Leuschner, in-8.

— *Beitræge zur Kunde Steiermærkischer Geschichtsquellen vom historischen Verein für Steiermark.* 5e année. Gratz, 1868, in-8.

— *Archiv für Kunde Oesterreichischer Geschichtsquellen.* 38 et 39e volumes. Vienne, 1867, in-8.

— *Sitzungsberichte der Kaiserlichen Academie der Wissenschaften. Philosophisch-historische Classe.* T. LV, LVI, LVII, Vienne, 1867, in-8.

— *Fontes rerum austriacarum. Oesterreichische Geschichts-*

quellen, zweite Abtheilung : Diplomataria et acta. 27ᵉ volume. 2 part. 1868, in-8.

BAVIÈRE. — *Sitzungsberichte der K. Bayer. Akademie der Wissenschaften zu München*, 1867-1868. München, 1867 et 1868, in-8.

— *Verhandlungen des historischen Vereins von Oberpfalz und Regensburg.* 25ᵉ volume. Regensburg, Restman, 1868, in-8.

BELGIQUE. — *Revue* numismatique belge. Quatrième série. T. VI. 1868, in-8.

— *Coutumes des pays et comté de Flandre.* T. I. *Coutume de la ville de Gand*, par A. E. Gheldoft. Bruxelles, Gobbaerts, 1868, in-4.

— *Recueil* des ordonnances des Pays-Bas autrichiens. Troisième série. 1700-1794. 2 vol. Bruxelles, 1867, in-folio.

— *Recueil* des ordonnances du duché de Bouillon, 1240-1795. Bruxelles, 1868, in-folio.

— *Bulletin* de la Société liégeoise de littérature wallonne. 9ᵉ année, deuxième et dernière livraison. Liége, 1867, in-8.

— *Bulletin* des commissions royales d'art et d'archéologie. Bruxelles, 3ᵉ année. Septembre-Décembre 1866. 2 numéros. 6ᵉ année. Janvier-Août 1867. 4 numéros.

DANEMARK. — *Acta universitatis Lundensis*, 1865 : *Mathématiques, sciences naturelles, Lund*, 1865-6 ; *droit et sciences juridiques ; philosophie et histoire.* 3 vol. in-4.

— *Tillaeg til Aarböger for Nordisk Oldkyndighed og Historie.* Aargang 1867. Kjöbenhavn, 1868, in-8.

ESPAGNE. — *Monumentos arquitectonicos de España.* Cua-

dernos 30, 31. Madrid, Imprenta y calcografia nacional, grand in-fol.

États-Unis. — *Memoirs of the American Academy of arts and sciences*. New series. Vol. IX. Part. 1. Cambridge and Boston, 1867, in-4.

— *Condicion and Doings of the Boston Society of natural history as exhibited by the Annual reports of the Custodian treasurer, librarian and curators*. May 1868. Boston, 1868, in-8.

— *Memoirs read before the Boston Society of natural history; being a new series of the Boston Journal of natural history*. Vol. I, part. 3. Boston, 1868, in-4.

— *Smithsonian contributions to Knowledge*. Vol. XV. Washington, 1867, in-4.

— *Annual of the Boston Society of natural history*. 1868-69. I. Boston, 1868, in-8.

— *Proceedings of the Boston Society of natural history*. Vol. XI. 1866-1868. Boston, 1868, in-8.

— *Annual report of the Board of Regents of the Smithsonian institution*. Washington, 1867, in-8.

— *Proceedings of the American philosophical Society held at Philadelphia, for promoting useful Knowledge*. Vol. X. 1867. N° 77. In-8.

— *The Canadian journal of science, literature and history*. Vol. XII. Toronto, 1867, in-8.

Grand duché de Hesse. — *Zeitschrift des Vereins zur Erforschung der Rheinischen Geschichte und Alterthümer in Mainz*. Dritten Bandes erstes Heft. Mainz, von Zabern, 1868.

PORTUGAL. — *Portugalliæ monumenta historica. Leges et consuetudines.* Vol. I. Fasciculus 4. Lisbona, 1864, in-folio.

— *Memorias da Academia real das sciencias de Lisboa. Classe de sciencias mathematicas.* Nova serie. T. III. Parte 2. Lisboa, 1865, in-4.

— *Historia e memorias da Academia real das sciencias de Lisboa, classe das sciencias morales, politicas e bellas lettras* Nova serie. T. III. Parte 2. Lisboa, 1865, in-4.

RUSSIE. — *Bulletin* de l'Académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg. T. XII. Feuilles 11-36. N°s 3, 4, 5. In-4.

SUISSE. — *Der Geschichtsfreund. Mittheilungen des historischen Vereins der fünf Orte, Luzern, Uri, Schwyz, Unterwalden und Zug.* XXIIIe volume. Einsiedeln, 1868, in-8.

— *Mittheilungen der Gesellschaft für vaterlændische Alterthümer in Basel.* Cahiers 1-10. Bâle, in-4.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LE BULLETIN DE L'ANNÉE 1868

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

ERRATA

Bulletin de 1866.

P. 119. l. 18, *au lieu de :* bulla fieret, communis, *lisez :* bulla fieret sit communis.

Bulletin de 1868.

P. 58. l. 23, *au lieu de :* Mantegria, *lisez :* Mantegna.
» l. 24, » Tremitani, » Eremitani.
P. 59. La restitution de l'inscription doit être lue ainsi :

T (ito) Pullio.
T (iti) l (iberto) Lino.
(Se) vi (ro).
Aug (ustali).
Albu. . . . .
. . . .
s. e. . . . .

P. 67. l. 12, *au lieu de :* Mantegria, *lisez :* Mantegna.
» l. 17, » tombale encastrée, *lisez :* funéraire encastrée.
P. 108, l. 16, » extraite de, » extraite du mémoire de.

IMPRIMERIE GÉNÉRALE DE CH. LAHURE
Rue de Fleurus, 9, à Paris

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ IMPÉRIALE

DES ANTIQUAIRES

DE FRANCE

NOGENT-LE-ROTROU, IMPRIMERIE DE A. GOUVERNEUR.